

Wedat Kaymak

**PRECIS
DE L'HISTOIRE
KURDE
DE L'ANTIQUITE
A 1940**

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

78 F

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Wedat Kaymak

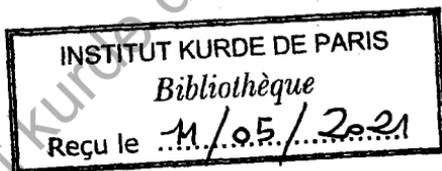
**PRECIS
DE L'HISTOIRE KURDE
DE L'ANTIQUITE A 1940**

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Wedat Kaymak

**PRECIS
DE L'HISTOIRE KURDE
DE L'ANTIQUITE A 1940**



Institut Kurde de Paris
Bibliothèque
Fonds Mirella Galletti

Editions EYGE
65, rue du Fbg. St. Denis
75010 PARIS

INSTITUT KURDE DE PARIS
Bibliothèque
Recu le

Fonds Mirella Galletti
Bibliothèque
Institut Kurde de Paris

ISBN : 2-91121-00-6

© 1995, A. O.

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproduction destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Institut kurde de Paris

SOMMAIRE

Introduction

PREMIERE PARTIE

LES KURDES 3

CHAPITRE - I

QUELQUES ASPECTS GENERAUX 3

I- L'aspect géophysique 3

II- Les principales ressources économiques
du pays 4

III- La langue 7

IV- La religion 11

V- La population 12

CHAPITRE - II

DEPUIS L'ANTIQUITE 15

I-L'évolution historique 15

a)- Le débat autour des origines des Kurdes 15

b)- Leur évolution dans le temps 23

c)- La création des dynasties 30

d)- A l'ère des invasions des dynasties turcomaines	32
II- L'organisation sociopolitique	37
1- La vie pastorale	37
a)- Le nomadisme	37
b)- Le sédentarisme	43
2- La constitution de la famille kurde	50
a)- Le mariage	51
b)- Le costume	54
c)- Le chant et la danse	56
3- La tribu kurde	57
a)- La base sociale	60
b)- Le chef et son élection	62
c)- Les attributions du chef	63

DEUXIEME PARTIE

DU 16e s. AU DEBUT DU 20e s.	66
-----------------------------------	----

CHAPITRE - I

SOUS L'EMPIRE OTTOMAN	66
-----------------------------	----

I- La reconnaissance des principautés par la Porte	66
a)- Le monde rural	73
b)- Les paysans face aux seigneurs	74
II- Le développement de la littérature kurde	78
III- La restriction du pouvoir principautaire	83

CHAPITRE - II

LA FIN DES PRINCIPAUTES 93

I- Le début des conflits ottomano-kurdes 93

a)- L'empire Turc au début du 19e siècle 93

b)- Les révoltes kurdes 97

II- La naissance d'une nouvelle catégorie sociale 106

a)- Le cheikh 107

b)- Le mollah 113

CHAPITRE - III

SOUS LE REGNE D'ABDUL-HAMIT II 115

I-La politique du panislamisme et la soumission
des Kurdes 115

II- La Cavalerie kurde "Hamidieh" 126

III- Les relations kurdo-arméniennes 132

TROISIEME PARTIE

LES KURDES AU 20^e SIECLE 138

CHAPITRE - I

L'EMERGENCE DU NATIONALISME KURDE 138

I- Les Kurdes sous les Jeunes-Turcs 138

a)- Le développement du sentiment national 138

b)- La création des organisations socioculturelles	143
II- Durant la Grande Guerre	148
a)- Les Kurdes dans la guerre	148
b)- La période de 1918-1920	154
c)- Le traité de Sèvres	170

CHAPITRE - II

LE TEMPS DES ILLUSIONS	174
I- Mustapha Kémal et les Kurdes	174
II- Le traité de Lausanne et ses conséquences sur les Kurdes	183
III- Durant les années 20	188
a)- En Iran	188
b)- En Irak	192
c)- En Turquie	201
1- La révolte du mont-Ararat	214
2- La révolte de Dersim	217
Conclusion	221
Bibliographie	224

INTRODUCTION

Un peuple ou une nation se définit souvent par rapport à son évolution historique, chaque fois reprise, revue et corrigée. Chaque génération lègue ainsi un acquis à ses descendants. Lorsque ceux-ci évoquent leur histoire, ils se réfèrent toujours à un héritage. Car les écrits, les recherches archéologiques et les archives font revivre chaque peuple. A cet égard, les Kurdes constituent un peuple à part, auquel manquent un grand nombre d'éléments propres à évoquer le passé d'une nation.

En tant que peuple montagnard, jusqu'au XVI^e siècle, les Kurdes n'ont mené aucune recherche sur leur histoire et n'ont jamais eu l'idée de laisser quelque chose de concret aux générations futures. C'est seulement en 1596 qu'un Kurde, Cherefkhan de Bitlisî, a écrit un ouvrage, Chéref-name, qui relate la vie des tribus et des dynasties kurdes. Depuis la parution de cet ouvrage jusqu'au XX^e siècle, les Kurdes ne se sont jamais préoccupés de l'écriture de leur passé. Celui-ci ne se transmet que par récits oraux. Mais les Kurdes ignorent que cette voie a ses limites, qu'elle est dénuée de toute recherche scientifique : un jour viendrait chercheurs et historiens kurdes auront du mal à prouver l'exactitude de leur histoire. En d'autres termes, le désintéret des Kurdes vis-à-vis de l'écriture laisse un vide considérable dans le processus de l'évolution historique de leur pays. C'est d'ailleurs pour cela que les Kurdes d'aujourd'hui sont amenés à apprendre et à connaître leur histoire à travers les relations des missionnaires, des voyageurs, des militaires et des journalistes occidentaux qui, occasionnellement, se sont rendus au Kurdistan et qui, à leur retour, ont rédigé des récits ou des ouvrages sur ce qu'ils ont vu et rencontré dans les contrées kurdes. Tous leurs écrits ne sont pas toujours consacrés exclusivement aux Kurdes. Mais, de temps en temps, ils y font allusion. Anabas de Xénophon, par exemple, en traitant le problème militaire de l'armée grecque, relate l'existence des Kurdes dans les régions arméniennes. Henry Binder, dans son ouvrage, au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse, décrit très succinctement la situation sociale des Kurdes. Cependant, certains auteurs, comme Alexandre Jaba, Basile Nikitine, ont consacré des ouvrages entiers aux différents aspects de la société kurde.

À partir de la seconde moitié du XXe siècle, ce sont notamment des journalistes et des responsables militaires qui ont écrit des ouvrages sur les Kurdes. Ces derniers n'ont donc jamais pu écrire eux-mêmes leur histoire. Il leur manque la maturité idéologique et politique pour se lancer dans une telle entreprise, mais ils sont freinés davantage encore par les obstacles érigés devant eux par les États qui détiennent leur pays : la Turquie et l'Iran. Ces États, qui ont toujours renié l'entité nationale kurde, ne peuvent en aucun cas encourager les Kurdes à s'intéresser à leur histoire. Au contraire, ils ont tout fait pour que les Kurdes ne lèguent aucun héritage à leurs descendants.

Retracer l'Histoire kurde peut être une réponse au blocage idéologico-politique de la société kurde : le peuple kurde reste encore, de nos jours, divisé en plusieurs fractions hostiles, dépourvues d'un programme net et clair, contenant une analyse juste des aspirations du peuple kurde, il faudra donc chercher la clé de ce problème dans les profondeurs de l'évolution de la société. C'est pour cela qu'une étude de cette société est devenue impérative. Par ailleurs, en effectuant ce travail, nous relancerons le débat sur les origines des Kurdes. Car, sur ce point, les avis divergent. Les Kurdes, qui ne cessent de prétendre être les descendants des Mèdes, verront que cette thèse est controversée.

Dans la première partie de ce travail, nous évoquerons quelques aspects généraux du pays des Kurdes et leur histoire depuis l'Antiquité. Dans la deuxième partie, nous narrerons de relater les Kurdes sous l'Empire ottoman, le début des conflits kurdo-ottomans, le rôle des religieux au Kurdistan et les Kurdes sous le règne d'Abdul-Hamid II. Dans la troisième partie, nous analyserons l'émergence du nationalisme kurde et les Kurdes pendant les années 20 et 30.

A cette fin, nous avons utilisé différentes sources : ouvrages généraux, revues, magazines. Parmi les ouvrages généraux, nous nous sommes servis surtout des écrits en français, en anglais, en turc et en kurde. Au cours de cette recherche, nous n'avons pas pu malheureusement nous rendre en Turquie et en Iran pour consulter les archives de ces deux pays concernant les Kurdes. C'est pour cela que nous nous sommes contentés de réaliser notre étude à travers des sources recueillies en France.

PREMIERE PARTIE : LES KURDES

CHAPITRE - I QUELQUES ASPECTS GENERAUX

I- L'aspect géophysique

Il est fort difficile de donner des précisions exactes sur les limites territoriales du Kurdistan de l'Antiquité et du Moyen Age. En revanche, grâce aux travaux effectués depuis le début du XXe siècle par des Kurdes ainsi que par certains Occidentaux, le pays est mieux connu. Selon ces études, le Kurdistan se trouve limité, à l'ouest par les chaînes du Taurus, à l'est par le Zagros iranien (le Zagros est en forme d'arc, sa longueur atteint 1800 kilomètres

sur environ 250 kilomètres de large avec des points culminants de 4000 à 4500 mètres), au nord par le mont Ararat et au sud par les plaines de la Mésopotamie. Le pays des Kurdes forme ainsi «l'épine dorsale du Moyent-Orient. Situé en plein cœur de l'Asie Mineure...¹»

Les chaînes montagneuses du Taurus et du Zagros rendent la circulation très difficile, ce qui gêne notamment la transhumance. Ces chaînes pénètrent dans les montagnes du Kurdistan et se ramifient, formant ainsi des cantons montagneux isolés et d'un accès difficile².

Avec une superficie d'environ 530 000 kilomètres carrés, le pays des Kurdes a un climat très rigoureux. La neige ne quitte presque jamais les sommets, les hivers sont pluvieux et froids, les étés sont longs et chauds. Les pluies tombent de novembre à avril.

Sur le plan physique aussi, le pays a des caractéristiques qui lui sont propres. Il a des sommets des montagnes qui atteignent plusieurs milliers de mètres : le grand Ararat dépasse les 5000 mètres, le mont Djudi atteint 2000 mètres, le Nemroud Dagh 3200 mètres et le Sipan 3500 mètres.

Les deux fleuves bibliques, le Tigre et l'Euphrate prennent leur source en plein cœur du Kurdistan.

Avec leurs affluents, ils arrosent plusieurs vallées fertiles du pays (Ourfa, Diarbékir, Djézireh, Mouche) avant de se jeter dans le golfe Persique, par un détroit commun.

Les conditions de vie des habitants du pays sont fortement influencées par ce milieu. « Cette région, subdivisée en tant de cantons fermés, en vallées et en cuvettes élevées et d'accès difficiles, est presque privée de moyens de communications. On peut dire que chaque village constitue un monde autonome, se suffisant à lui-même, et cela a contribué à maintenir séparés les groupes de population, les contraignant à l'isolement et à un attachement fanatique à la tribu qui, à la longue, ont influencé leur nature³. »

Les deux grandes voies de l'Antiquité, la route de la soie et la route Royale, passent également par le Kurdistan. Ces deux routes qui sont tracées pour effectuer des échanges commerciaux, relient l'Extrême-Orient à l'Arabie. Puis de là, les commerçants et les voyageurs prennent la mer pour Rome. La première de ces voies existe depuis le 1er millénaire av. J.C., et la deuxième, 500 ans av. J.-C. Ces routes, qui partent de la Chine en traversant l'Asie centrale, l'Inde, la Perse, l'Asie mineure et Palmyre (en Syrie) sont fractionnées en nombreux

caravansérails⁴ (environ une bonne centaine). Un voyageur qui part de la Chine, met environ trois mois pour arriver au port de Tarabzon (en Turquie).

II- Les principales ressources économiques du pays

Bien que le pays recèle du pétrole, des gisements de houille, de minerai de fer et de cuivre la société kurde reste une société pastorale et agricole. Au début des années 1880, Henry Binder* note que «le pays est fertile et un peu cultivé ; à de grandes étendues incultes succèdent de grands champs dont la moisson est faite et qui de loin se confondent⁵.» A partir du début du XXe siècle la surface cultivée du pays augmente : les cultures du riz, du tabac, du blé et de l'orge sont abondantes. La vigne produit de l'excellent raisin dont les espèces sont nombreuses. Les vergers donnent de grandes quantités d'abricots, de pommes, de poires, de prunes, de pêches et d'amandes. Dans les potagers «on cultive des pommes de terre, des pois chiches, des oignons, des fèves, de l'ail, des aubergines, des melons, des courges et des pastèques. On récolte aussi les noix et les baies des frênes⁶.»

L'élevage de bétail en général, et du mouton en particulier, est considéré comme une des grandes ressources du pays, avec la laine, les peaux, le lait, le beurre et le fromage. Il y a également la richesse de sous-sol : les gisements de houille dans la région de Zakho (au Kurdistan d'Irak), le cuivre d'Ergani, Palu, Van (au Kurdistan de Turquie), et Akra (au Kurdistan d'Irak), le minerai de fer de Maden, Kigi, Keskin (au Kurdistan de Turquie) et de la région d'Amadia (au Kurdistan d'Irak), du plomb argentifère près de Maden, dans la région de Van (Kurdistan de Turquie), enfin les réserves de chrome, et surtout de pétrole : le pétrole de Mossoul, de Kerkuk (au Kurdistan d'Irak) et de celui de Garzan, Batman et Ramandagh, dans le département de Siirt, en Turquie. Le pétrole du Sud-Ouest iranien et celui de la Syrie est également kurde.

III- La langue

Le Kurde considéré comme une «langue indo-européenne, du groupe nord-ouest des langues iraniennes⁷.» Toutes les recherches effectuées jusqu'ici dans ce sens confirment, plus au moins, cette thèse.

En raison de leur expansion à travers tous les

continents, il est fort difficile de classer les langues indo-européennes. En revanche, ces langues qui se sont enrichies avec celles des envahisseurs, auraient pour point de départ l'aryen parlé en Inde du Nord. Il existe cependant, deux types de langues :

a)- Le type ancien qui englobe : hittite, sanskrit, iranien ancien, grec ancien, latin.

b)- Le type moderne (ap. J.-C.) : roman, germanique, celtique, iranien.

L'arya qui est dérivé d'Eran, Iran, est ainsi défini : «Bien avant l'ère chrétienne la famille indo-européenne était présentée en deux groupes : l'indien et l'iranien. Ils ont une linguistique très proche qui fait qu'on les réunit souvent sous le nom aryen⁸.»

L'auteur kurde, le Dr. Chukru Mehmet Sekban⁹, affirme qu'«il est évident que la langue kurde est indo-européenne. Selon les auteurs dignes de foi, les Mèdes, peuple aryen, importèrent pendant leur domination au Kurdistan, leur langue aryenne et l'auraient greffée à la langue originale du peuple kurde. D'où la parenté du Kurde avec le persan¹⁰.»

Il est vrai que lors des invasions du Kurdistan, la langue kurde est mélangée et influencée par les langues des autres peuplades: Scythes, Grecs, Arabes, Mongols, Ottomans, Persans. Chacun de ces

peuples a laissé sans doute quelques particularités de sa propre langue. Ainsi, une multitude de dialectes émergent dans la société pastorale kurde. Car en raison du manque de moyens de communication (routes notamment), les tribus kurdes qui vivent dans les profondeurs de leurs vallées et montagnes, n'ont pratiquement pas de contact les unes avec les autres, ce qui a permis à chaque tribu de maintenir l'usage de son propre dialecte. C'est ainsi que de vallée en vallée et de montagne en montagne, les expressions, les mots et les accents restent différents.

Jusqu'au début de ce siècle, il y a eu peu d'évolution dans l'amélioration de la langue kurde. Ce n'est que depuis la deuxième moitié du XXe siècle que les lettrés kurdes ont commencé à harmoniser leur langue et à associer leurs différents dialectes. De nos jours, les Kurdes estiment qu'ils ont trois principaux dialectes :

- le kurmandji, parlé par une grande partie des Kurdes de Turquie, dans les régions ouest et nord-ouest de l'Azerbaïdjan, en Iran, et dans la région de Bahdinan, Mossoul, Erbil, en Irak, et par les Kurdes de Syrie.

- le sorani, parlé par les Kurdes du sud-est du Kurdistan d'Irak, et dans les régions de Zanganeh,

Gouran, Kermanschah, Hawarman et à l'ouest de Mahabad, au Kurdistan d'Iran.

- le zaza, employé par une partie des Kurdes de Turquie, dans les régions de Dersim, Erzindjan, Kharpout, Mus, Bingöl, Siverek et Diarbékir.

En ce qui concerne le vocabulaire et la grammaire kurde, le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle apporte le témoignage suivant : «Le tiers environ du vocabulaire kurde est composé de mots empruntés au persan, à l'arabe et au turc ; on y trouve aussi quelques termes araméens et grecs, et le reste provient d'un idiome antérieur à l'islamisme, au persan moderne et au turc, et qui fut sans doute celui des anciens Cardouques dont parle Xénophon*.

Les noms des êtres animés sont masculins ou féminins, selon le sexe des individus, sans que le genre soit indiqué par une forme grammaticale quelconque. Les noms des choses inanimées sont neutres. La déclinaison compte sept cas, dont le dernier est le locatif. Le pluriel est indiqué par la désinence *ane*. Exemple : *piaou*, homme ; *piaouane*, hommes ; *Kurde*, *Kourdane*.

L'article suit le substantif qu'il détermine et fait corps avec lui. Exemple : *Jine*, femme ; *jineh*, une femme...¹¹»

IV- La religion

Comme les Kurdes ont vécu en étroite relation avec les Perses, ils ont certainement été influencés par certaines particularités de ces derniers. C'est pourquoi, bien que les Kurdes aient aussi adoré toutes les forces de la nature, ils ont adopté le mazdéisme¹² comme religion. Celle-ci, qui devient religion officielle de l'Etat sassanide, (224-652) avait pour devise : bonnes pensées, bonnes paroles et bonnes œuvres.

Les Kurdes d'aujourd'hui pensent être de confession zoroastrienne, et l'islam «s'est interposé dans leur esprit aux traditions ancestrales transmises de génération en génération¹³.»

La conversion des Kurdes à l'Islam ne se réalise pas sans heurts. Car, dès la prise d'assaut des conquérants musulmans du Kurdistan (avec l'occupation de Hulwan en 637), les Kurdes se révoltent aussitôt contre les occupants arabes. «Mais cette conquête fut loin d'islamiser entièrement le pays. Les troupes du calife Omar se heurtent aux Kurdes d'Ahwas et ce n'est pas sans effusion de sang qu'elles s'emparent de Chehrizour, en 647, de Berud et de Balsadjan, en 645 (villes kurdes d'Iran)¹⁴.»

C'est après la chute de l'Empire sassanide, en 652, que l'islamisation des Kurdes s'accélère, et ils en deviennent de bons disciples en créant notamment des medresa (écoles coraniques) et en s'illustrant dans l'enseignement théologique, du droit, des sciences et de l'histoire. C'est pour cela qu'il n'est pas étonnant que les Kurdes aient fourni un bon nombre de muftis (interprète officiel de la loi musulmane) à Istanbul et au service du sultan lui-même. Jusqu'aux années 50 encore l'université du Caire, El-Azhar, compte des Kurdes dans son corps professoral.

A la base de l'expansion de l'Islam au sein de la société kurde, se trouve le soufisme qui fit son apparition au Kurdistan au XIIe siècle. Cependant, il est important de noter qu'un certain nombre de confréries ont également joué un rôle important dans la vie religieuse des Kurdes : Qadiri et Naqshibendi¹⁵. Si les Kurdes sont majoritairement musulmans sunnites¹⁶, il existe également des Kurdes yézidis¹⁷ et chrétiens.

V- La population

Etant donné que des pays ne distinguent pas "leur propre population" de la population kurde, il

est très difficile de donner un chiffre exact sur le nombre de Kurdes. A l'intérieur de chaque Etat (la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'Irak), Les Kurdes sont considérés comme des citoyens à part entière et, de ce fait il est fort difficile de mener une quelconque étude dans ce sens. Ainsi, les chiffres qui sont avancés sur la population kurde, restent toujours des hypothèses et des estimations.

Selon les périodes, ces estimations varient. En ce qui concerne le XIXe siècle, le Grand Dictionnaire universel (T. 31) de Pierre Larousse donne un chiffre allant de 1 800 000 à 3 millions pour la population kurde. Le livre jaune de 1897 du gouvernement français, estime que cette population est de 2 721 823 individus. L'Encyclopédie de l'Islam, en se référant au recensement effectué sous l'Empire ottoman, en Mésopotamie, en 1911, considère que les Kurdes sont au nombre de 2 639007. Le rapport de la SDN (Société des nations) établi en 1925, donne le chiffre de 3 millions, réparti ainsi :

1 700 000 en Turquie

700 000 en Iran

500 000 en Mésopotamie (l'Irak)

300 000 en Syrie.

Le Robert, Dictionnaire universel, édition de ces dernières années, estime que la population kurde

est de :

- 6 à 8 millions en Turquie
- 5 millions en Iran
- 2 millions en Irak
- 500 000 en Syrie
- 300 000 en ex-URSS

Quant aux Kurdes, ils évaluent leur nombre entre 25 et 30 millions, dont 20 millions au Kurdistan et 5 millions en diaspora¹⁸.»

- 10 millions en Turquie (24%).
- 6 millions en Iran (16%).
- 3 millions en Irak (27%).
- 800 000 en Syrie (9%).
- 1 million dans les républiques de l'Asie centrale (ex-URSS).
- 400 000 au Liban et en Israël.
- Plus de 600 000 en Europe.

Tous ces chiffres montrent combien il est difficile de dénombrer les Kurdes tant qu'il n'y aura pas un recensement impartial, sans lequel leur nombre restera toujours imprécis.

CHAPITRE- II DEPUIS L'ANTIQUITE

I- L'évolution historique

a)- Le débat autour des origines des Kurdes

Depuis quand les Kurdes se sont-ils installés dans les contrées appelées aujourd'hui Kurdistan ? Qui sont leurs ancêtres ? Quand prennent-ils le nom Kurdes ?

Malgré les recherches déjà effectuées par quelques spécialistes de la question d'Orient, les origines des Kurdes restent très confuses. Certains de ces orientalistes ont essayé toutefois de déterminer les origines de ce peuple à travers des termes "Kardou" et "Cardouqui." Celui-ci est employé pour la première fois par Xénophon dans son ouvrage, Anabasis¹⁹. Garo Sasuni, historien arménien, note qu'

«il est probable qu'avant même l'arrivée des Perses au Kurdistan (actuel), ces contrées se soient appelées Kardou ou Kourdou. Et que ce terme, par la suite, a subi des changements de prononciation par les nouveaux arrivants (persans), et devenu Kourde ou Kourte²⁰.»

Quoi qu'il en soit, les origines de ce peuple ne remontent pas uniquement aux "Cardouques" de Xénophon. Basile Nikitine(*) souligne qu'avant le VIIe siècle de notre ère, «la thèse qui prédominait, était justement basée sur leur parenté avec les Chaldéens. La tradition biblique situait ceux-ci, en effet, dans le Kurdistan oriental. Marco Polo se prononça dans le même sens. Il parla en outre du christianisme des Kurdes dans les montagnes de Mossoul²¹.» Il est vrai que le pays des Kurdes a abrité de nombreuses civilisations dans l'Antiquité. C'est ainsi qu'ils sont confondus tantôt avec les Géorgiens, ou les Arméniens²², tantôt avec les Arabes ou les Chaldéens, peuples qui ont vécu ou vivent encore de nos jours sur les mêmes territoires.

Un article publié, dans un ouvrage intitulé : "Le Monde par image : les derniers nomades" précise que «les plus anciens témoignages de la présence des Kurdes dans ce coin de l'Asie sont des plus con-

fus. Plusieurs savants ont voulu identifier le patronyme Kurde avec "Qarda", mentionné dans des inscriptions sumériennes, deux mille ans av. J.-C. ; d'autres le rapprochent des Cyrtii que Strabon présente comme habitants de la Médie²³.» En se référant à quelques études archéologiques, le Dr. Chukru Mehmet Sekban arrive à la conclusion que les Kurdes habitaient les contrées où ils vivent aujourd'hui depuis 5000 ans. En effet, note-t-il, «d'après le professeur Spéiser, une inscription archéologique découverte à Zêhave, près de Suleymania, en Irak, et appartenant au roi de Lullu²⁴ au nom du Anno-Banini, démontre l'existence des Kurdes "Gutti" dans cette contrée en 1900-1800 av. J.-C.²⁵» Le Dr. Ch. M. Sekban veut ainsi prouver que les ancêtres des Kurdes sont les Gutti²⁶ et non les Mèdes. Pour lui, avant même l'arrivée des Mèdes dans les contrées où vivent actuellement les Kurdes, ces derniers durent se battre environ deux cents ans contre les Assyriens²⁷. «Les Mèdes, peuple aryen, émigrants du sud-est de la Caspienne viendraient envahir le Kurdistan aux Xe-XIe siècles av. J.-C.²⁸» Les Mèdes qui se sont installés au Kurdistan, ont des guerres continuelles avec les Assyriens, puis finissent par assujettir ces derniers, en 612 avec la prise de Ninive. Mais ils

sont battus à leur tour par le Perse, Cyrus le Grand, en 550 av. J.-C.

Quelle est la situation des Kurdes lors des conflits assyro-mèdes et, perso-mèdes? Irmine Romanette(*) note que les Assyriens appelaient les Kurdes "Kardou" et leur pays "Cardouque", et qu'ils «avaient conservé leur indépendance sous les Assyriens, et qu'ils s'associèrent aux Mèdes après la chute de Ninive²⁹.»

La conquête de la Médie par l'armée de Cyrus le Grand, en 550 av. J.-C., amène les Kurdes à établir des relations avec l'Empire perse «tout en ayant conservé une certaine autonomie locale, les Kurdes ont collaboré comme associés ou mercenaires dans les armées de la Perse et contribuèrent à la grandeur de l'Empire perse³⁰.» Dans la mesure où l'auteur de ces lignes ne précise pas quelle est la forme de l'autonomie dont les Kurdes bénéficièrent, et quel est le statut exact de ce peuple au sein d'un empire qui ne cesse de grandir, il est fort difficile de prouver que les Kurdes sont vraiment alliés aux Perses. En revanche, il est possible que les Kurdes, en conservant leur structure familiale et en se battant pour le compte des Perses, aient pu accroître leur nombre et, par la suite, se diviser en tribus ou en clans.

Comme nous l'avons déjà souligné, le Dr. Sekban a la conviction que les Kurdes ne sont pas les descendants des Mèdes comme le soutiennent les Kurdes et un certain nombre de missionnaires et de voyageurs occidentaux ayant eu l'occasion de se rendre dans les contrées kurdes. A part les récits historiques, précise le Dr. Sekban, «qui font remonter l'établissement du peuple kurde dans leur contrée actuelle à plus de 2200 ans avant l'arrivée des Mèdes dans leur pays, les documents archéologiques prouvent que les Mèdes ne sont pas, contrairement à la conviction erronée des Kurdes, leurs ascendants, mais tout simplement des intrus qui en vertu de leur merveilleuse organisation, ont pris ceux-ci sous leur domination et ont fondé l'Empire mède soutenu par les Kurdes eux-mêmes³¹.»

Dans sa thèse sur les origines des Kurdes, le Dr. Sekban va encore plus loin lorsqu'il dit qu'«à la lumière de ces faits quasi scientifiques, les Kurdes ne sont nullement aryens. Ils ne sont pas non plus des sémites. Ils seraient, d'après les prétentions de certains savants allemands, d'origine touranienne³².» En allant dans le même sens de l'hypothèse, avancée sur la parenté des Kurdes avec les touraniens³³ par certains chercheurs allemands, le

Dr. Sekhan, en se basant sur ses propres expériences, affirme qu'au point de vue «anthropologique, il est malaisé de faire la distinction entre le Turc pur, dit Turcoman, et le Kurde. J'ai eu l'occasion d'étudier cette question en Irak depuis dix ans. J'affirme que je n'ai saisi aucun indice physique pour pouvoir discerner l'un de l'autre³⁴.»

V. Minorsky(*), lors du XXe Congrès international des orientalistes, tenu à Bruxelles en 1938, fait remarquer que les origines des Kurdes remontent jusqu'aux Cardouques. A ce sujet, Hérodote disait que le treizième nom de l'Empire achéménide comprenait, à côté des Arméniens, une Paktuiki, qui sonne comme Bokhtan ou Botan (une région du Kurdistan de Turquie), à l'est duquel se trouve le pays des Cardouques. Mais M. Minorsky laisse de côté toutes les présuppositions, et note que «pour les Kurdes qui sont éparpillés à travers de grands espaces et, au point de vue somatique, présentent des différences très considérables, les facteurs essentiels (pour leur caractéristique nationale) sont le mode de vie et par-dessus tout la langue³⁵.» Certes, la langue kurde, comme nous l'avons déjà souligné dans les pages précédentes, en dépit de sa division en plusieurs dialectes, «présente une grande stabilité de caractéristiques et appartient

sans aucun doute au groupe Nord-Ouest des langues iraniennes³⁶.»

Après ce constat de parenté de la langue kurdo-iranienne, V. Minorsky analyse l'aspect historico-ethnique de l'expansion des Kurdes au sud du lac d'Ourmiah (Azerbaïdjan iranien). Et il précise l'intérêt que cette région peut présenter dans la lutte entre l'Assyrie et l'Ourartou (au IXe siècle av. J.-C.). A la même époque, à part ces deux peuplades, d'autres se sont succédés, ou ont cohabité dans ces contrées : «Au sud du lac (Ourmiah), des principautés non indo-européennes (Allabria, Kharkhar, Ellipi, etc.) ; puis au sud-ouest, pour la première fois nommé en 844 av. J.-C., le pays Parsua, reconnu comme une ancienne étape des Perses ; au sud-est de Parsua, les Mèdes (Mataï, Mada) mentionnés depuis 836. Quelque temps après 714, le nom Parsua disparaît (les Perses ayant émigré vers le sud) et les Mèdes deviennent peu à peu les maîtres de toute la région³⁷.»

La lutte menée pour le contrôle de ces régions, entre les Mèdes et les Assyriens donne l'avantage aux premiers avec la chute de Ninive en 612 av. J.-C. Les Kurdes d'aujourd'hui prétendent ainsi être les descendants des Mèdes et pensent que leur Histoire commence avec la chute de Ninive.

Cependant, il est important de noter que malgré la concordance de toutes les thèses sur la présence des Kurdes dans leurs contrées depuis le II^e millénaire av. J.-C., la date de leur apparition ainsi que leur origine restent toujours imprécises.

Contrairement à ce qui est affirmé dans ce débat controversé sur les origines des Kurdes, le terme kurde ou Kurdistan «n'apparaît d'ailleurs qu'au XII^e siècle (1071-1110) sous le règne de Sandjar, dernier grand Seldjoukide, qui créa cette province ayant pour chef-lieu la place forte de Bahâr au Nord-Ouest de Hamadân. Elle comprenait les vilayets de Hamadân, Dinwar et Kermanchah, à l'Est du Zagros et ceux de Chehrizour et Sindjâr à l'Ouest de cette chaîne (les villes kurdes en Iran)³⁸.» Par ailleurs, ce «fut l'auteur arabe, Hamdoullah Moustawi Kazvini (au XIV^e siècle), à avoir employé pour la première fois le nom du Kurdistan, dans son ouvrage "Nouzhatoul-Qoulub" (Pensées controversées : 1311). Jusqu'à la conquête arabe, les historiens appelaient le Kurdistan : Kardou, et son peuple: Kourdou³⁹.» En revanche, après la conquête arabe, le peuple de la Kourdi est appelé "Kurde" ou Ekrâd. Au XVII^e siècle, l'administration ottomane mentionne le nom du Kurdistan pour désigner les régions de Dersim (Tunceli), Mouche et Diarbékir.

b)- Leur évolution dans le temps

Jusqu'au début du VII^e siècle, les Kurdes qui vivent notamment dans les régions actuelles du Kurdistan iranien et irakien subissent beaucoup de pertes, car les conflits entre l'Empire sassanide et l'Empire byzantin se déroulent au cœur du pays des Kurdes. Selon Arsak Poladyan (historien arménien), les Kurdes qui sont les plus touchés par ces guerres sont ceux qui «vécurent en Mésopotamie et dans les régions de Chehrizour et du nord-est du Tigre⁴⁰.» Mais avec la conquête arabe, dès la mort du Prophète Mahomet en 632, l'Empire sassanide et l'Empire byzantin deviennent les premières cibles des Arabes. Ainsi, les Kurdes, sous la domination de ces deux empires, se confrontent désormais à une seule autorité : celle des Arabes. La population des territoires conquis par les Arabes doit accepter les conditions qui leur sont imposées par la force des armes. Les conditions des conquérants consistaient à accepter l'islam, ne pas fomenter de révolte contre l'autorité du calife⁴¹, et à fournir des contingents militaires et des terres⁴².

Les Kurdes qui ne veulent pas admettre l'autorité des Arabes, fomentent des révoltes sporadiques dans un ordre dispersé. A partir de 640, «les Kurdes

s'étaient souvent révoltés contre l'autorité arabe⁴³.» Effectivement en 640 une insurrection kurde éclate à Mossoul (ville kurde en Irak). Pour rétablir l'ordre et s'emparer de cette ville, «d'après les géographes et historiens, sur les ordres du calife Omar, l'armée arabe marche sur Mossoul. Mais la date exacte de la prise de cette ville n'est pas mentionnée⁴⁴.»

Les territoires conquis sont occupés par des populations d'origine arabe. Le but des conquérants est d'arabiser tous les pays qui passaient sous leur domination. «Cette procédure est tout à fait conforme à la politique d'arabisation des conquérants⁴⁵.» Comme la soumission des populations indigènes n'est pas facile, les conquérants arabes se livrent de temps à autre à des massacres. Se référant aux historiens arabes de l'époque concernée, Arsak Poladyan souligne que l'un des commandants arabes, Utba Ibn Farkad, vers 640 a combattu les Kurdes, en a tué plusieurs, et annonce au calife Omar qu'il a agrandi le territoire arabe jusqu'en Azerbaïdjan⁴⁶.

La conquête arabe s'étend de plus en plus vers l'Iran, la Mésopotamie et l'Asie Mineure, en englobant tout le territoire kurde. De ce fait, de 637 à 644, le pays des Kurdes est soumis aux califes

arabes. Cette annexion se fait par la persuasion et par la force des armes. Les Kurdes qui n'acceptent pas la domination arabe, devant l'avancée de ces derniers, se réfugient dans les montagnes, en attendant des moments propices pour prendre leur revanche.

Bien que les Kurdes soient en révolte constante contre les Arabes, ils jouent aussi un rôle important dans les querelles qui opposent les chefs arabes entre eux. Avant de voir le rôle joué par les Kurdes dans les litiges inter-arabes, analysons les conflits engendrés au sein de la communauté musulmane dès la mort du prophète Mahomet.

Dès la mort du Prophète, la guerre de succession commence parmi ses fidèles les plus proches. Quatre forces sont en lice pour la succession de Mahomet :

- Les Mohâdjiran ou Emigrants
- Les Ançâr ou Partisans
- Les Qoraïchites, représentés par la famille Omayyade
- Les Légitimistes.

Les Légitimistes, les partisans d'Ali, estiment qu'«Ali, cousin du Prophète par sa lignée paternelle, mari de sa seule fille survivante, et d'ailleurs l'un des deux ou trois premiers Croyants, devait être

considéré comme le seul successeur légitime ainsi désigné par la Providence⁴⁷.»

De ces quatre tendances, ce sont les Emigrants qui l'emportent. Ainsi, l'un des beaux-pères du Prophète, Abou Bakr devient le premier successeur de Mahomet. D'un âge très avancé, Abou Bakr moura bientôt. A sa mort, en 634, Omar, un autre personnage du "parti" Emigrant accède à cette haute charge. Après six ans de règne, Omar est assassiné par un esclave persan chrétien, en 644⁴⁸. La mort d'Omar donne l'occasion aux Qoraïchites d'élire l'un des leurs : Othmân. Le règne du calife Othmân permet aux Qoraïchites d'«exercer leur vengeance posthume contre le "fils d'Abdullah" en poursuivant ses disciples et ses fidèles d'une haine que dix années d'impuissance n'avaient fait qu'exacerber.⁴⁹» Les trois premiers califes, Abou Bakr, Omar et Othmân, ont tous connu Mahomet. La mort d'Othmân,* en 656, ouvre la voie à Ali pour s'installer enfin sur le trône des musulmans. Bien que son accession soit bénie par la majeure partie des musulmans, le gouverneur de Damas, Mouwayia Ibn Abou Sofyan, ne le reconnaît pas et entreprend de venger Othmân. Ainsi la guerre commence entre Ali et Mouwayia Ibn Abou Sofyan. En fin de compte, cette guerre est plus politique que personnelle, car

Ali choisit Koufa (en Irak) comme capitale : il s'agit donc de savoir qui de Koufa ou Damas, c'est-à-dire de l'Irak ou de la Syrie, sera le centre du monde arabe.

Dans cette guerre entre frères ennemis, Ali, bien qu'en position de l'emporter, souhaite résoudre le conflit pacifiquement, car il ne veut pas que le sang musulman soit versé. Mais un millier de ses adeptes constituent un groupe à part, qui prend le nom de Kharidjites, "sécessionnistes". Ces anciens disciples d'Ali s'opposent à lui, et c'est un d'eux qui l'assassine, le 24 janvier 661, à Koufa. A la mort d'Ali, Mouwayia prend la tête du monde musulman et fonde à Damas le Califat Omayyade qui durera jusqu'en 750. A cette date, il est renversé par une révolte des musulmans de Bagdad, dirigée par Abou Abbas, lequel donne d'ailleurs son nom au Califat de Bagdad : Abasside.

Avec le règne des Abassides, les Kurdes descendent de leurs montagnes pour s'installer de nouveau en ville, car comme il a déjà été signalé, la conquête arabe s'étend d'abord en direction de ses voisins. Ainsi le premier empire qui doit être l'objet des incursions arabes est l'Empire Byzantin. Puis se fut le cas e la Syrie et de la Palestine. Les conquérants musulmans s'emparent de la Syrie en

636 et de la Palestine en 638. Puis, ils se dirigent vers la Perse et l'Égypte. Le Kurdistan et l'Azerbaïdjan tombent à leur tour. Après la prise d'Alexandrie par l'armée arabe, le commandant de cette armée, Amr, écrit au calife Omar, le 21 décembre 641, «J'ai conquis une ville qui défie toute description. Il me suffira de dire que j'ai conquis là 4000 villas avec 4000 bains et aussi 40 000 juifs payant capitation, et 400 résidences princières⁵⁰.»

R. Kaliskey note que sous les Omayyades, l'Empire Arabe se divise en quatre classes (sans vouloir analyser toutes ces classes, nous effleurons uniquement les deux premières). La première, celle qui jouit d'une préséance sur toutes les autres, est constituée par les conquérants arabes. Ensuite, viennent les nouveaux convertis qui, ayant fait profession de foi islamique, devraient en principe pouvoir vivre sur un pied d'égalité avec la classe des gouvernants⁵¹. Dans la pratique, les Omayyades négligent cette promesse, ce qui provoque sans doute la colère des intéressés. Les Kurdes qui, probablement, font partie de cette catégorie, doivent ainsi déclencher des révoltes, puis se réfugier dans les montagnes.

La décadence des Omayyades est due surtout à leur despotisme. Car ils «prétendaient conserver à

la fois les prérogatives, les avantages et l'estime qui s'attachent aux conquérants. Ils luttèrent de toutes leurs forces en vue de maintenir une domination de caractère ethnique qui favorisait leur despotisme. L'abus du luxe, l'accumulation des richesses, la profusion des esclaves leur avaient ôté toute vigueur⁵².»

Après avoir mis fin à la dynastie des Omayyades, les Abassides ouvrent les portes de la communauté à tous les musulmans, sans distinction de race. Cette mesure de complaisance permet aux Kurdes de revenir s'installer dans les agglomérations urbaines, et de déclencher à nouveau des révoltes contre le pouvoir Abasside. C'est à partir de là que, pour instaurer leur propre autorité dans leurs régions, les chefs kurdes, chacun de son côté, collaborent avec diverses factions arabes. En 746, par exemple, «lors de la révolte de Kharidjites contre le calife Merwan, les Kurdes apportent leur soutien à ce dernier⁵³.» Il est important de savoir que Merwan est le fils d'une esclave kurde.

Les révoltes kurdes ne cesseront plus durant la dynastie Abasside. Mais elles seront toutes écrasées. Pendant qu'une partie des Kurdes mène des guerres incessantes contre le pouvoir des Califes, d'autres, en Iran, commencent à se constituer en dynasties.

c)- La création des dynasties

Une des toutes premières dynasties kurdes est créée en 951, par Mehmet Cheddad. Lequel d'ailleurs lui donne son nom, et elle fut appelée "Cheddadide". Le domaine de celle-ci s'étend sur les régions de Gandzak et Dabil.

Une deuxième dynastie kurde est créée par Hassanwaih Bin Hassan (959-1015), dans la région de Diarbékir. A la mort de son fondateur, un autre membre de la dynastie, Badr Bin Hassanwaih (979-1014) prend ses destinées en main. Il étend son autorité sur «Daynawar, Hamadan et Nihawend (en Iran)⁵⁴.» Désireux d'étendre son territoire, le prince kurde, Badr Bin Hassanwaih, marche sur Mossoul en 990. Battu par l'armée arabe, il est crucifié, et sa dynastie passe sous le contrôle d'un autre prince kurde, Abou Ali Bin Merwan Dustak. La mort de Badr permet à Merwan Dustak (cousin de Badr) de se marier avec la veuve du défunt, et ainsi, il «hérite de toutes les régions conquises auparavant par Badr⁵⁵.» C'est ainsi que la dynastie des Merwanides voit le jour. Elle étend sa domination sur Amed (Diarbékir), Arzan, Meyafarkin, Hassen-Keyf, Ahlat (Hilat), Malazgirt, Erdjiche et sur le nord-est du lac de Van jusqu'à Ourfa (au Kurdistan de Turquie).

Selon Garo Sasuni, en 997, les Merwanides parviennent à s'emparer de la Syrie qui est alors sous la domination de l'empereur byzantin, Basile II. Au cours de la même année, à la suite d'une révolte éclatant à Diarbékir, le prince kurde Abou Ali Bin Merwan Dustak est tué. A la disparition de Merwan Dustak, son frère, Abou Mansur, devient le chef de cette dynastie. Le nouveau chef des Merwanides s'installe à Meyafarkin, d'où il dirige les Merwanides jusqu'en 1011.

En 1031, les Byzantins reprennent Ourfa et freinent ainsi l'expansion merwanide. Cette dynastie qui a vécu de 990 à 1096, a compté parmi ses chefs Abou Nasr Ahmed (1009-1053) «renommé comme un prince habile, juste et éclairé, bien que de mœurs plutôt dissipées⁵⁶.» Parmi les dynasties turcomanes qui déferlent sur l'Asie Mineure, les Seldjoukides, aidés par quelques intrigants, mettent fin à la dynastie des Merwanides.

Une autre dynastie kurde de grande importance est celle des Eyoubis (1169-1244). Mehmet Bayrak(*) souligne que «cette dynastie trouve sa vocation en la personne de Seladdin Eyoubi. Elle était une branche de la dynastie kurde Rewadi (dans la région d'Erbil, au Kurdistan d'Irak). Né en 1137 sur le chemin qui menait sa mère à Tekrit (en

Irak), Seladdin était le fils de Eyoub Bin Chaddi Rewa. Son père ainsi que son oncle Cherkoh étaient dans l'armée de Nouredin, atabek (prince) de Mossoul. Tous les deux occupaient des postes éminents. Churkoh était ministre du calife Fatimide en Egypte. Et à la mort de Churkoh, Seladdin s'empare de tout le pouvoir spirituel des Fatimides en Egypte, et en peu de temps il obtient un large soutien du monde musulman. Il étend ainsi son autorité, outre sur la Syrie et l'Egypte, sur la Mésopotamie et le Hilat (le lac de Van)⁵⁷.» Victorieux des Croisés en 1187, à Jérusalem, il meurt en 1193. A sa mort, son royaume est divisé entre ses trois fils.

Il est important cependant de noter que malgré ses origines kurdes, Seladdin n'a à aucun moment mené la lutte ni pour l'unité ni pour la création d'un Empire kurde. Il a plutôt œuvré pour l'unité du monde musulman.

d)- A l'ère des invasions des dynasties turcomanes

Comme nous venons de le voir dans les pages précédentes avant même l'arrivée des dynasties turcomanes et tatares au Moyen-Orient, notamment au Kurdistan, en Arménie et en Anatolie, les Kurdes

sont déjà en lutte permanente dans ces régions pour la consolidation de leur autorité. Mais étant constitués en plusieurs dynasties, ils n'arrivent pas à obtenir ce qu'ils souhaitent, car leur division les affaiblit énormément.

A la suite de la vague de l'invasion des Seldjoukides et des Mongols, vers le milieu de l'an Mille, les Kurdes sont amenés à se battre sur plusieurs fronts afin de protéger leurs régions des envahisseurs. Garo Sasuni note qu'en 1027, ils se battent à la fois contre les Bouedi dans la région de Mossoul, en Perse et en Kouzistan, et contre les Turcs à Hamadan⁵⁸. Affaiblis par des guerres successives, les Kurdes, de temps à autre, doivent abandonner une partie de leur contrée aux nouveaux arrivants. C'est ainsi qu'en 1071, à la suite de la défaite de l'Empire byzantin à Malazgirt, face au chef Seldjoukide Alp Aslan, «ils laissèrent la partie orientale de leur pays aux Turcs⁵⁹.»

En revanche, l'ascension de la dynastie des Eyoubis, a permis aux Kurdes de s'épanouir. Cette dynastie, qui s'est installée en Syrie et en Egypte, a étendu sa domination sur Diarbékir (sous les atabeks Artuk), Mossoul (sous les atabeks Zengui) et Erbil. Les régions est du Kurdistan (le lac de Van) sont également sous la domination des Eyoubis. La

présence de ces derniers dans les contrées kurdes a mis fin aux guerres qui opposaient les Kurdes aux seldjoukides, aux Tatares et aux Arabes. La situation des Kurdes s'améliore et ils commencent à œuvrer au développement de leur société. Mais à la mort de Seladdin en 1193, la stabilité des Kurdes est de nouveau remise en question, car les Seldjoukides les attaquent et s'emparent de plusieurs de leurs régions : Amadiya, Hakkari, Zawzan⁶⁰.

La mort de Seladdin entraîne également la décadence de la dynastie des Eyoubis. Laquelle prend fin en 1244. Et, dès cette date, la vague des invasions mongoles déferle sur tout le Moyen-Orient. Elles s'emparent de la région du lac de Van et de Chehrizour en 1245 et de Diarbékir en 1252. Partout où les Mongols passent, ils brûlent et pillent villes et villages. Le comportement destructeur attise la colère des Kurdes qui entreprennent de chasser les envahisseurs. Sans obtenir de grands succès, ils sont contraints de reculer et pour ne pas tomber sous le coup de l'épée mongole, ils se réfugient dans leurs montagnes, en Syrie, en Egypte et en Algérie. Les Mongols «avaient tué tous les Kurdes qu'ils avaient rencontrés dans les contrées d'Azerbaïdjan à Hakkari et de Hakkari en Syrie. En revanche, ceux qui s'étaient résignés devant la

supériorité des Mongols, leur vie fut épargnée, et ils vécurent selon les lois des occupants jusqu'à la fin du XIVe siècle⁶¹.» Par contre, les Kurdes qui ont fui la répression mongole, entretiennent de bonnes relations avec les sultans égyptiens et syriens afin de combattre ensemble les Mongols. Les tribus kurdes en bons termes avec l'Égypte et la Syrie sont : les Gourani, Djelali, Zangali, Koussa, Hassanani, Kerkuki, Sorani, Zarzani, Tcholamergh, Hakkari, Zibari et Dimilli⁶².

Dès la fin des invasions mongoles, au XVe siècle, le pays des Kurdes devient l'objet d'affrontements entre différentes dynasties turcomano-kurdes. Les dynasties turcomanes les plus importantes au début de ce siècle, sont les Akkoyun⁶³ (mouton blanc) et Karakoyun (mouton noir). Divisés en fonction de leurs croyances religieuses (chiite et sunnite) les Kurdes deviennent l'objet de manipulations entre les deux dynasties turcomanes. Car celles-ci sont en lutte permanente pour la conquête des territoires kurdes. Les Kurdes d'obédience chiite soutiennent les Karakoyun, et ceux d'obédience sunnite soutiennent les Akkoyun. Dans les querelles entre ces dynasties, les Kurdes s'affaiblissent et ne peuvent plus unir leurs forces pour la sauvegarde de leur homogénéité.

Tamerlan*, lors de sa marche sur Bagdad, vers 1380, bat d'abord les Karakoyun ainsi que les Kurdes qui sont sur son passage, puis, il s'empare de Diarbékir. Après la prise de cette ville, Tamerlan se dirige vers la région de Djézireh. Ainsi vers la fin du XIVe siècle, une partie du Kurdistan passe sous la domination de Tamerlan. Mais à la mort de celui-ci, en 1405, les Akkoyun reprennent la région de Diarbékir et mènent une lutte atroce contre les Kurdes chiites⁶⁴.

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire que, forgés dans le moule de différentes peuplades,

- les Kurdes arrivent cependant à conserver leur identité en tant que peuple, malgré leurs origines méconnues,

- pendant, ainsi qu'après la conquête arabe, ils déclenchent plusieurs révoltes mais sans pour autant parvenir à instaurer leur unité,

- en raison des batailles sanglantes qu'ils ont dû livrer contre les Seldjoukides, les dynasties turcomanes, Mongoles et Tatares, une haine s'est enracinée profondément en eux et ils ne veulent accepter le joug de personne.

L'émergence de l'Empire ottoman et de l'Empire perse comme les deux principales forces au Moyen-Orient, met fin aux querelles des dynasties, et

instaure une "paix stable" dans la région. Cela permet aux Kurdes de reprendre leurs activités normales en œuvrant notamment au développement de leur vie socioculturelle (dans les chapitres suivants nous reviendrons sur ce point).

II- L'organisation sociopolitique

1)- La vie pastorale

a)- Le nomadisme

Bien que le nomadisme ait disparu de nos jours presque complètement de la société kurde, il est encore fort présent jusqu'aux années 60. C'est pourquoi il convient de présenter en premier lieu le nomadisme, puis le sédentarisme.

Pour Thomas Bois «on peut et on doit distinguer chez les Kurdes les nomades et les sédentaires. Les nomades kurdes (koutcher) ressemblent peu aux Bédouins arabes. D'abord parce qu'ils sont montagnards et non hommes du désert et que leur occupation principale, l'élevage, se borne aux chèvres et aux moutons, aux buffles aussi, quelquefois aux chevaux, mais rarement aux chameaux⁶⁵.» A travers ce paragraphe nous constaterons que l'élevage

est à la base de la vie économique du nomade kurde. Qu'obtient le Kurde de cette économie pastorale ? Le troupeau est la principale richesse du nomade. Il lui fournit du lait, du beurre et du fromage. Le nomade a également la possibilité de vendre l'excédent de ses produits en ville. Du troupeau, le Kurde obtient aussi la viande. Mais celle-ci est plutôt rare dans son menu, car le troupeau représente un capital important pour lui. Il n'est abattu donc qu'à bon escient. La viande ne fait son apparition sur la table du Kurde que pour les grandes occasions: la circoncision, les fêtes religieuses, les mariages. Le troupeau fournit ainsi au nomade tout ce dont celui-ci a besoin.

Le chien jouit également d'une grande considération de la part du Kurde, car il est le gardien de la maison contre les inconnus et les fauves.

La laine des brebis et le poil des chèvres sont utilisés par les femmes kurdes pour la fabrication des feutres, des vêtements ou la confection des tentes⁶⁶.

L'obtention de certains produits demande un travail minutieux et parfois rude. La fabrication du beurre, par exemple, est une tâche assez difficile, qui est surtout réalisée par la femme. Il faut verser le lait des vaches, brebis et chèvres qui ont été

traites dans la journée, dans un grand chaudron en cuivre (Kâzan), puis celui-ci est mis sur le feu. Une fois que le lait a bouilli, il faut le laisser de côté pour refroidir à la température exigée pour la fermentation. Ensuite, la maîtresse de maison verse dans le chaudron une cuillerée à soupe de lait caillé et, le recouvre soigneusement. Au petit matin, elle met le lait caillé dans une outre et la secoue tantôt d'un côté, tantôt de l'autre en y ajoutant, de temps en temps, de l'eau froide jusqu'à ce que le lait soit baratté. Ensuite, le contenu de l'outre est versé dans des sacs en toile blanche et pressé. Le liquide du sac coule dans un seau et le beurre reste ainsi dans le sac.

Par cette méthode, le Kurde obtient du beurre et du petit lait. Le beurre est ensuite lavé, salé et mis dans des récipients appropriés pour l'usage quotidien. Quant au petit lait, qui est appelé "dewe", il sert à préparer du fromage blanc. Lequel est salé, assaisonné avec différentes sortes d'herbes, et lorsqu'il est complètement solidifié, il est mis dans des sacs en toile, et pressé par un poids. Du lait, le Kurde fabrique aussi du fromage. La préparation de celui-ci ressemble un peu à celle du beurre. Le lait, trait dans la journée, est mis dans le chaudron, et une fois bouilli, est fermenté avec du placenta.

Le Dr. H. Christof,* dans son livre sur les Kurdes, divise, sur le plan socio-économique, les nomades kurdes de Turquie en quatre catégories :

- les éleveurs de bétail du haut plateau turco-arménien... c'est-à-dire le haut Ararat, le Mourad, l'Euphrate et le bassin du lac de Van ;

- les mêmes éleveurs du versant méridional du Taurus;

- les nomades kurdes guerriers des régions frontalières;

- les semi-nomades⁶⁷.

Dans ses observations, le Dr. Christoff considère que les éleveurs du Taurus méridional qui, en hiver, fréquentent les steppes de la Syrie et de la Mésopotamie, offrent le type kurde original le mieux conservé. Il note que «chez eux le caractère s'est formé presque exclusivement sous l'influence de la lutte avec les forces de la nature et avec l'ennemi⁶⁸.»

Il est vrai que sur les versants du Taurus, le climat agit considérablement sur l'homme. En hiver, les violentes chutes de neige, même aux pieds des montagnes, contraignent les hommes à s'abriter dans les maisons ou les tentes, alors que le bétail est gardé dans les étables. A ces difficultés climatiques, s'ajoutent les difficultés géographiques des mon-

tagnes qui opposent des obstacles à chaque pas. «C'est au prix d'efforts incroyables que les Kurdes arrivent à se déplacer et à faire passer leur bétail à travers les falaises abruptes et les torrents tumultueux qui, juste au printemps, sont grossis par la fonte des neiges. Seule une endurance obstinée et une force de volonté très tendue arrivent à bout de ces obstacles naturels⁶⁹.» Les nomades Kurdes ne sont pas uniquement en lutte permanente avec les obstacles naturels, ils le sont également avec les hommes. Le combat pour le partage du pâturage oppose d'abord les tribus kurdes entre elles, puis les tribus kurdes aux Bédouins lors de leur descente, en hiver notamment, vers la steppe syro-mésopotamienne. Au cours de ces rencontres «les Bédouins préfèrent prendre la fuite que livrer la bataille contre les Kurdes qui sont supérieurs par rapport à eux, en courage et en art de combattre⁷⁰.»

Les nomades vivent en général sans les tentes. La tente kurde est ordinairement basse, et fixée au sol par des cordes courtes. Elle varie suivant la situation économique de la famille. Les familles aisées possèdent des tentes qui ont une longueur de 50 pieds et une largeur de 25 pieds. D'une manière générale, les tentes sont de dimensions modestes. Quant à la disposition intérieure, elle est simple :

«Des tapis et des nattes jonchent le sol ; une cloison de roseaux (tchit) sépare l'appartement des femmes de la pièce de réception réservée aux hommes ; en son centre se trouve, le foyer (lieu où brûle le feu)⁷¹.»

La tente kurde n'a rien d'extraordinaire, mais son aspect décoratif intérieur frappe souvent les voyageurs étrangers. Renée Irana Frachon* raconte ainsi ses impressions sur la tente kurde : «une grande, très somptueuse tente aux parois couvertes de borderies de Boukhara (ville d'Ouzbékistan). Sur les précieux tapis anciens tissés dans les tribus, nous buvions du thé vert, mangions des pâtisseries fades...⁷²»

Au sujet de la vie des nomades Kurdes, Renée Irana Frachon souligne que «les hommes rassemblaient les troupeaux avant la nuit, les femmes faisaient tourner leur rouet, filaient tout en marchant... Nous étions cinq sous la tente ; personne ne se déshabillait. J'ai gardé mon costume de cheval, enlevant seulement mes bottes. J'ai constaté par la suite, qu'on ne se déshabillait qu'aux étapes où l'on rencontrait un cours d'eau. Alors c'était la joie des longues baignades, des lessives... Bains des hommes et des animaux. Fête générale ! Bien avant le jour, quand pâlassaient les étoiles et que le ciel se

teintait faiblement de mauve rosé, les hommes ont plié le matériel de campement, vite chargé les chameaux de bât ; les animaux s'ébrouaient, les femmes allumaient les feux pour faire bouillir l'eau du thé vert que nous buvions très léger, très sucré, en mangeant les galettes, cuites la veille au soir. La caravane s'ébranlait lentement, sur un rythme suivi pendant des jours et des semaines. Derrière nous [avec le chef] était la longue théorie des hommes, des chameaux, puis des femmes, à pieds, des vieillards sur leurs ânes ; les enfants suivaient, portant un fusil comme les adultes, les tout-petits dans des paniers balancés sur le dos d'un chameau ou d'un mulet...⁷³»

Ce témoignage est le plus réaliste et le plus concret de la vie des nomades kurdes. Après l'analyse de cet aspect de la société kurde, il faut relater également le mode de vie du Kurde sédentaire.

b)- Le sédentarisme

Bien qu'à l'origine la grande majorité des Kurdes était nomade, au fil des siècles, elle a commencé à s'installer à des endroits fixes. Mais il faut savoir que ce changement ne s'est pas réalisé de lui-même. Il est l'œuvre d'une longue politique des gouverne-

ments successifs et des guerres. Car les guerres, décimant les troupeaux, ont obligé les nomades à se fixer. «Une révolution s'est produite en faveur du sédentarisme, accélérée depuis un demi-siècle (depuis les années 1930) par suite de la mise en œuvre d'un programme de réformes sociales et d'une politique de concentration intervenues dans tous les territoires où vivent les Kurdes⁷⁴.»

En dépit de leur résistance aux nouvelles conditions de vie qui leur sont imposées, les nomades finissent par s'adapter à leur vie sédentaire. Ainsi, le nomade d'hier commence à s'occuper de la culture du sol tout en élevant du bétail. Il sème notamment le maïs, le blé, l'orge et le riz. Les Kurdes qui se sédentarisent, ne deviennent pas uniquement des bons cultivateurs et éleveurs, mais aussi des artisans et des commerçants, notamment dans les villes et bourgades. Dans les travaux d'artisanat domestiques, ce sont les femmes qui confectionnent des tissus et des tapis pour lesquels elles déploient tout un art pour combiner les couleurs. Si le Kurde s'intéresse à l'artisanat, en revanche, il méprise le commerce. Il apporte au marché «de la laine, des peaux, du beurre et du fromage, des feutres et des tapis, des noix de galle, du bois de chauffage. L'argent intervient rarement⁷⁵.» Car, son commerce est fondé sur le troc.

Le Kurde sédentaire, et surtout le Kurde rural, cultive céréales, arbres fruitiers, vigne, pistachiers, palmiers, thé, tabac, agrumes, tournesols, coton, etc. Il vit en général au village ou en ville. Nous décrirons en premier lieu l'habitat villageois, puis, les occupations de cette population villageoise.

L'habitat sédentaire kurde varie en fonction de l'altitude et des conditions climatiques. Jusqu'à une altitude de 1 000 mètres, les maisons sont bâties en pierre ou en pisé. Entre 1 000 et 2 500 mètres d'altitude, elles deviennent souterraines. Au-dessus de 2 500, les tentes remplacent les maisons en pierre.

La description de cet habitat varie d'un auteur à l'auteur. Thomas Bois note que les maisons des villageois sont fort rudimentaires. Les plus simples comportent une grande pièce coupée en deux : une partie réservée aux bêtes, l'autre aux gens de la maison. Une cour murée entoure habituellement l'habitation. Sur le côté, une construction plus légère sert à abriter les provisions de bois, les instruments du ménage et un coin pour cuisiner. Les réserves de grains sont enfouies dans les trous creusés dans le sol, à l'extérieur des maisons, tapissés de terre et de paille hachée et recouverts de pierres et de terre⁷⁶.

Basile Nikitine qui complète la thèse de Th. Bois, souligne que ces maisons, à moitié enfoncées dans

la pente de la montagne, sont à un étage. Les pièces de rez-de-chaussée servent d'écurie, d'étable, de magasin et de cuisine. Elles sont sombres... L'étage est orienté vers le Midi et en hiver on y entasse les grains. On y vit en été. Le toit est fait de quelques poutres de peupliers non équarries posées sur les murs. Là-dessus on superpose des branches, puis de l'herbe, de la boue et de la terre qu'on égalise au rouleau. Ces toits sont très solides⁷⁷. Henry Binder note que rien n'est plus sauvage qu'un village kurde. Les maisons, construites en pierres simplement superposées sans autre joint que des touffes de mousse ou de mottes de terre, sont généralement placées sur un terrain en pente ; le toit, par derrière, affleure ; toutes les maisons se tiennent. Si l'on n'est pas placé du côté de la façade, on ne voit rien. On passerait même au-dessus d'un village sans s'en apercevoir⁷⁸.

Bien que les avis soient partagés sur la forme de l'habitat kurde, une chose est pourtant sûre ; c'est que la maison villageoise ne dépasse pas un étage. Quant aux pièces, elles varient selon les besoins et les moyens des habitants. Dans leur ensemble, ces maisons sont construites en pierres cimentées par la boue. Elles sont couvertes par une couche de torchis. Ce sont les troncs d'arbres, rangés parallèlement à quelques centimètres les uns des

autres, qui forment la terrasse du toit. Une fois que les troncs d'arbres sont rangés sur les murs du toit, ils sont recouverts d'abord de roseaux ou divers branchages, puis par une légère couche de torchis, renouvelée environ tous les deux ou trois ans. Par ailleurs, pour éviter les infiltrations d'eau de pluie dans la toiture, un entretien soigneux du toit est nécessaire, à savoir, renforcer la couche de torchis en passant plusieurs fois, un lourd cylindre en pierre dessus. Aux deux extrémités de celui-ci «sont articulés de manière très souple deux manches en bois retenus par une traverse⁷⁹.»

On y entre par une porte unique, note l'écrivain kurde Mohammed Mokri, parfois à droite ou à gauche au fond de cette pièce, une petite fenêtre est pratiquement sous le plafond... C'est aussi dans cette chambre à deux ouvertures que les parents et les enfants passent la nuit, les premiers au fond de la pièce, les seconds, à partir d'un certain âge, sur les côtés du foyer⁸⁰. Celui-ci se trouve au pied de l'un des murs de la pièce considérée comme salon.

Cette forme d'habitat simple est propre aux classes paysannes les plus modestes. Les maisons des gens aisés de la campagne sont composées de plusieurs pièces auxquelles s'ajoutent en général des dépendances, telles qu'étables, écuries, berg-

eries et hangars qui abritent les provisions⁸¹.

Quelles sont les occupations de ce monde rural ? Issu du nomadisme, le villageois kurde s'occupe de l'élevage, du métier de berger et de la culture du sol. Bien que le travail des hommes et des femmes soit mêlé, il existe cependant une division des tâches quotidiennes. Outre les travaux effectués dans les champs, la femme kurde s'occupe de la traite des brebis, des chèvres et des vaches, de la fabrication du beurre et du fromage, et de l'éducation des enfants. Quant à l'homme, il veille à la multiplication du bétail, à la tonte des moutons et à la semence de culture du sol : du blé, de l'orge, du riz, etc. Les paysans labourent au moyen d'une charrue en bois, « composée d'un soc et d'un manche formé d'une branche, qui est démontable et transportable sur l'épaule.⁸² »

A la période des moissons, tout le monde participe, et la coupe se fait à la faucille. Le blé, l'orge ou le riz coupés, étendus sur la terre battue, en général près du village, sont battus à l'aide d'une planche de bois, tirée par deux bœufs ou un cheval, et sous laquelle se trouvent des pierres en silex. Ensuite, pour séparer les grains de la paille, commencent les semailles qui se font à la volée. Les habitants de ce monde s'occupent aussi de jardi-

nage. Ils cultivent des légumes variés : pommes de terre, haricots, lentilles, petits pois, tomates, aubergines, choux, oignons, carottes, navets, concombres, melons, pastèques, épinards et radis. La culture de la vigne fait également partie des occupations du villageois kurde. Sa terre est fertile, mais il manque de moyens pour bien exploiter cette richesse. « Nous traversons plusieurs petits villages, où l'on s'occupe beaucoup d'agriculture ; la terre est très riche ; pour y faire pousser le blé, il suffit de la remuer avec un crochet de bois ; les greniers regorgent, et toutes ces richesses se perdent faute de moyens de transport ; il n'y a même pas, jusqu'à Taurus, une route que puisse suivre le plus primitif des chariots⁸³. »

Le pain occupe la première place dans l'alimentation du Kurde. Il est fait de blé et de maïs. Chaque homme consomme environ 750 grammes de pain par jour⁸⁴.

Le Kurde se nourrit aussi de lait, de beurre et de yaourt. L'excédent est vendu au marché. Le Kurde vend également les poules et leurs œufs, qu'il mange rarement. C'est de concombre, de courge, d'oignon et d'ail qu'il accompagne le pain. Le riz, sous la forme de pilaw, est un plat de luxe qu'il ne mange que les jours de fête⁸⁵.

Pour se chauffer, le villageois kurde utilise la bouse de vache et de bœuf, ainsi que le bois. La bouse est pétrie en gâteaux, avec de la paille hachée, soit coulée sur les murs soit étendue en plein air. Une fois séchée, elle est ramassée et gardée à portée de main pour être accessible aussitôt que nécessaire.

Pour l'eau, le villageois kurde doit parfois parcourir une dizaine de kilomètres pour se procurer l'eau d'un puits. Depuis une vingtaine d'années, certains villages kurdes sont alimentés en eau par des canaux installés par les autorités. Dans le domaine de l'éducation, le villageois est également confronté à un problème majeur, car l'analphabétisme est total. «L'ignorance des habitants est absolue ; 12 personnes par village peuvent lire ; deux peuvent signer⁸⁶.»

2- La constitution de la famille kurde

Comme dans toutes les sociétés, la famille kurde, dans le sens le plus restreint, est composée du père, de la mère et des enfants. Au Kurdistan, la maison familiale varie de 5 à 10 membres. Le patrimoine de la famille, en principe, est inaliénable. Cela dure jusqu'à la mort du père, sauf si un développement de la famille nécessite un partage des biens ou si

une mésentente intervient entre ses membres. Autrement, la famille représente tout : elle a un seul budget et la vie s'organise autour de la maîtresse de la maison. En ce qui concerne l'héritage, il n'existe aucune complication chez les Kurdes. La coutume veut qu'à la mort du père, l'héritage passe aux enfants. Si le défunt n'a pas d'enfants, l'héritage passe alors à son frère ou à ses neveux. La femme n'a aucun droit.

Cependant, l'élément le plus important à la base de la construction de la famille kurde, est le mariage.

a)- Le mariage

M. Mokri souligne que la constitution de la famille par le mariage est à la base de la vie religieuse et sociale de la société pastorale kurdes⁸⁷. Un autre universitaire kurde, M. Hachemi Behrouz note que dans le coran, l'union sexuelle dans le mariage est considérée comme une création en vue d'augmenter le nombre des fidèles au bénéfice de la communauté islamique⁸⁸. Bien que l'aspect religieux soit pris en compte dans le choix du partenaire, il y a également l'aspect économique de cette union qui favorise souvent le mariage consanguin (surtout avec cousin du côté paternelle).

Pourquoi un tel choix ? C'est parce que l'héritage partagé entre deux frères se réunit à nouveau. Cela évite les querelles sur le partage des biens et, du coup, la famille sort fortifiée de ce genre d'union.

Il arrive que le fils ou la fille d'une famille se marie en dehors du cadre de sa tribu, de sa famille ou de son clan. Dans ce cas, il incombe au fils toute une série de démarches à effectuer : recherche de l'épouse, la fixation du prix de la dot, etc.

Il arrive cependant, que par pudeur et par timidité, que les enfants aient du mal à exprimer leur désir de mariage. Ils le manifestent alors par des allusions auprès de leur mère ou d'une proche parente. Mais cela ne va pas très loin. Ainsi, ce sont souvent les parents qui décident de marier leur fils. Une fois la décision prise, la mère se met en quête d'une femme pour son fils. Elle se rend de maison en maison, où une fille est à marier. Dès qu'elle se présente devant la porte d'une maison, elle fait connaître ses intentions, et elle est aussitôt accueillie chaleureusement. Puis, si l'hôtesse estime qu'elle n'est pas digne de leur rang, elle lui refuse poliment la main de sa fille en prétextant que cette dernière est encore trop jeune et que son père ne veut pas qu'elle se marie. Dans le cas contraire, la mère prévient sa fille afin qu'elle se prépare pour se mon-

trer à la visiteuse. La jeune fille avertie de ce qui se passe, court se cacher honteuse et pudique refusant d'apparaître tout de suite. Enfin, après plusieurs appels, la voici, présentée par sa mère, examinée discrètement par la visiteuse. Elle doit témoigner de la plus grande réserve, baissant les yeux, affectant la plus grande pudeur et le plus grand respect⁸⁹. La visiteuse observe discrètement la jeune fille ainsi que les membres présents de la famille (seules les femmes sont présentes) et la maison.

De retour chez elle, la mère raconte ses visites, les bonnes et les mauvaises qualités des filles qu'elle a rencontrées, et donne sa préférence pour celle qui lui a paru plus douce et mieux éduquée. Après le choix de la future mariée, le père et la mère du jeune homme se rendent chez la fille et demandent à ses parents sa main pour leur fils.

Pour que le mariage soit honoré, les parents de la jeune fille exigent un prix (kalym) correspondant à l'effort réalisé pour avoir élevé leur fille⁹⁰. Bien que le prix demandé suscite quelques débats houleux, les parties concernées finissent par s'entendre. Cependant, dans la plupart des cas, le prix exigé est accepté sans grandes discussions. Puis, le futur marié doit offrir des vêtements ainsi que des bijoux à sa fiancée : bracelets, bagues, colliers, boucles d'oreilles, etc.

Quant à la dot proprement dite, elle est le patrimoine personnel de la jeune fille. Elle lui est accordée par ses parents, et est envoyée avec la mariée chez son futur mari. Cette dot comprend un ou plusieurs animaux, quelques cadeaux pour la famille du mari, des objets de literie et quelques cadeaux pour le mari.

b)- Le costume

Le costume kurde varie chez l'homme comme chez la femme.

*- Le costume masculin : Comme l'habitat, le costume kurde présente des formes variées selon le milieu physique dans lequel il évolue. Les Kurdes du haut plateau portent un vêtement ajusté avec des pans évasés, et leur pantalon est resserré en bas et large en haut. Presque toujours à cheval, ils sont armés d'un fusil, d'un poignard court et de portent des cartouchières⁹¹. En revanche, dans les zones montagneuses, les chevaux sont rares et presque inutiles, le costume est donc remplacé par un habit adapté aux besoins du milieu. Néanmoins, le costume masculin se compose d'une chemisette en coton s'arrêtant au nombril, d'un pantalon large (chalvar), serré à la cheville, d'un gilet descendant jusqu'à la taille, par dessus lequel le Kurde met un manteau descendant sous la taille.

La taille est entourée d'une écharpe, appelée chalik. Il porte des espadrilles, et comme coiffe, une calotte en feutre, soit bombée, soit pointue, autour de laquelle est enroulé un mouchoir⁹².

*- Le costume féminin : Celui-ci varie également, non pas en fonction du milieu physique, mais en fonction des régions. Dans le nord (Kurdistan de Turquie), d'une manière générale, les femmes portent une longue chemise de couleur, pantalon ou une robe assez larges, auxquels par temps froid, elles ajoutent des chemises supplémentaires et, éventuellement, du feutre. Dans les régions centrales et méridionales (Kurdistan iranien et irakien), le costume féminin prend une autre allure. Les femmes portent des grands turbans ressemblant à une masse de «mouchoirs de couleur en soie, noués d'un côté. Les boucles d'oreilles, les bracelets, les rangées de pièces d'or entourant le front, sont des accessoires habituels de leur costume⁹³.»

Henry Binder donne une autre description de ce costume féminin : «Le costume des femmes à la maison est aussi recherché qu'il est simple et exagéré de pudeur dans la rue. Le costume qu'elles portent chez elles ressemblent fort pour le bas à celui de nos danseuses de ballet, moins le maillot. De petites pantouffles légères avec des chaussettes, puis,

comme jupe, plusieurs jupons superposés, très courts ; comme corsage, une chemisette de soie et une petite jaquette de zouave, soutachée de broderies d'or du plus joli dessin ; sur la tête une toque rouge⁹⁴.»

c)- Le chant et la danse

Le chant et la danse kurdes sont, la plupart de temps très soudés, car de nombreux chants kurdes nécessitent l'accompagnement de la danse. C'est pourquoi, avant de décrire la forme de cette danse, il convient de présenter d'abord le chant.

Le chant kurde est très riche et varié. Il est composé sur des sujets mélancoliques, héroïques et lyriques. La richesse et la variété de ce chant prend sa source dans cette société pastorale elle-même. Car dans ce système, chaque berger, "condamné" à la solitude, pour se distraire, devient inventeur, compositeur et poète. Nikitine dit que chaque Kurde, homme ou femme, est poète de naissance dans l'âme⁹⁵. Cela est un peu vrai, car les révoltes et les guerres perpétuelles qui ont marqué l'histoire des Kurdes ont donné "l'occasion" à ces derniers de composer des chants et des poèmes à la gloire de leurs héros nationaux dont la mémoire est ainsi

sauvegardée par la tradition orale puisque l'écriture n'est pas une coutume chez le Kurde.

Ces chants sont, dans leur majorité, populaires. Ils sont revus et corrigés par les chanteurs kurdes d'aujourd'hui. Cependant, ils gardent toujours leur authenticité.

Dès les premières notes, les danseurs se mettent debout, main dans la main, et commencent à danser. Le cercle se forme rapidement, comprenant au moins quatre personnes. La particularité la plus remarquable de cette danse c'est que, contrairement à certaines danses du monde, où le corps s'agite plus ou moins violemment, le danseur kurde fléchit seulement légèrement les genoux.

Dans cette danse le partenaire peut être aussi bien un homme qu'une femme.

3- La tribu kurde

A propos de la définition d'une tribu orientale, Pierre Rondot, dans sa brochure : "Les Tribus montagnardes de l'Asie antérieures," demande : « Qu'est-ce que la tribu dans la civilisation orientale ? » A cette question, il apporte la réponse donnée par un observateur anglais, le capitaine W. R. Hay* : la « tribu est une communauté ou une confédération

de communautés qui existe pour la protection de ses membres contre une agression extérieure et pour le maintien de vieilles coutumes raciales et du genre de vie⁹⁶.» A ce sujet, Basile Nikitine apporte une définition similaire à celle du capitaine Hay, lorsqu'il dit : «Quand une famille s'étend elle-même au-delà des limites de la consanguinité, embrassant une sphère relativement plus large, elle se transforme naturellement en tribu. Les liens d'affection et d'habitude qui cimentent l'union entre les membres de la même famille s'affaiblissent avec l'extension du cercle de la famille et ils sont alors remplacés par les attaches de tradition, de culte et d'intérêts communs. Ainsi, les membres nombreux d'une famille largement étendue constituent un ensemble qui reçoit le nom de la tribu⁹⁷.»

Il est possible de rallonger la liste de ce genre de définitions, mais il est judicieux de dire que celles-ci correspondent plus ou moins à la réalité de la composition de la tribu kurde. Car cette tribu ressemble à une pyramide, au sommet de laquelle se trouve le chef. Les fils de celui-ci, par mariage, fondent leur propre famille, et l'ensemble de ces familles forme le clan familial. Du regroupement de ces clans naît la tribu. Alexandre Jaba (consul russe à Erzuroum en 1850) classifie ainsi les tribus kur-

des : Les tribus kurdes, dit-il, se subdivisent de la manière suivante, en commençant par la plus considérable : a)- Achiré, grande tribu, b)- qabilé, moyenne tribu, c)- thâifé, petite tribu. Ces tribus se comptent par khanés qui signifie tentes, familles, pour les sédentaires. Chaque khané comprend 5 à 20 individus. Le mot thâifé qui est souvent pris dans le sens général, désigne toute tribu sans distinction d'achirés, qui sont composées de qabilés et de thâifés ou simplement de thâifés. Il y a un bon nombre de qabilés et de thâifés qui ne dépendent d'aucune achiré : ces tribus sont nommées ordinairement thâifés isolées.

Les nomades sont appelés "ehli tchadiri", habitants des tentes. On leur donne aussi le nom de koutcher. Les sédentaires sont appelés ekindji, mot turc signifiant laboureur. Ce n'est que depuis 1845 qu'ils ont commencé à se fixer mais, malgré les efforts du gouvernement ottoman, cette opération se fait lentement et difficilement⁹⁸.

D'autre part, il est important de noter que, en vertu des valeurs fonctionnelles de la tribu, l'individu se détermine toujours par rapport à sa tribu. Et, dans ce système, le "moi" ne figure presque jamais. C'est "nous" qui prédomine. C'est ainsi que le Kurde considère sa tribu (sur le plan militaire, économique et autre) au-dessus de toute autre

tribu, religion et communauté.

Grâce à ses fonctions administratives, la tribu peut être considérée comme un "pouvoir" sociopolitique restreint. Car, c'est elle qui assure le fonctionnement de la production, de la gestion interne, et de la sécurité extérieure. C'est à cet effet que le chef (cf : Le chef et son élection) cumule les pouvoirs religieux et exécutif. Par ailleurs, «le système de valeurs tribales était intériorisé et adopté par tous les membres qui suivent les traditions de leur chef⁹⁹.» Malgré tout, cette tribu est fondée sur une économie et une hiérarchie que nous pouvons analyser.

a)- La base sociale

La force principale d'une tribu réside dans la puissance de son économie : le bétail et la terre.

Le troupeau est composé de divers animaux :

- les ovins qui servent notamment pour la viande (vendue en général), la laine et les produits laitiers.

- les chèvres. Leurs longs poils tissés, très appréciés, donnent une laine fine : cachemire, angora et mohair.

- les bovins, pour la viande et surtout pour le labour.

- les chevaux, élevés notamment dans la plaine. Lors des guerres, les autorités militaires n'hésitent pas à confisquer ces chevaux considérés comme signe de richesse.

Tous ces animaux constituent un troupeau de 4 000 à 5 000 têtes, surveillés et dirigés par des bergers qualifiés. Un nombre de bêtes aussi important ne peut appartenir qu'à une grande famille tribale. Il existe aussi dans les villages, des familles qui ne possèdent qu'un très peu de bétail. Leur troupeau vit dans les pâturages à proximité du village.

Outre cette richesse en élevage, une tribu possède de vastes terrains cultivables. Le chef de la tribu, cependant, désire toujours agrandir ses biens aux dépens des autres. «Les petits troupeaux respectaient les parcours, et plus le chef était considéré pour ses richesses, plus les petites familles se faisaient humbles et obéissaient strictement. Car elles avaient besoin de la protection du grand chef, en cas de conflit avec d'autres tribus¹⁰⁰.»

La tribu augmente aussi sa richesse par le pillage : le chef puissant s'empare des terres enviées d'une famille ou d'une autre tribu. Si le propriétaire manifestait un mécontentement quelconque, il était tué ou devait s'exiler.

b)- Le chef et son élection

Le chef est élu par les familles composant la tribu, en fonction de sa place de celle-ci et de ses richesses. Le chef, appelé "Mir" (prince) ou Bey (grand), dispose ainsi d'un pouvoir considérable sur ses sujets. Il est en quelque sorte, «un despote patriarcal en grand. Son autorité n'a pas de limites. Il peut disposer de la propriété de chacun comme il l'entend. Il peut ordonner la bastonnade et faire assassiner n'importe lequel de ses sujets s'il le juge convenable¹⁰¹.» Le chef est choisi en vertu de ses qualités ; il doit donc être avant tout un personnage considéré, respecté et obéi de tous. Pour ce faire, il doit être valeureux et aimer le pillage. Saccager une autre tribu pour son seul plaisir en fait un chef idéal¹⁰². Cependant, un chef peut être abandonné. Dans une guerre, par exemple, qui l'oppose à une autre tribu et, dans le cas où il est vaincu, il s'expose au mépris des ses hommes qui peuvent choisir se soumettre aux ordres du chef vainqueur, s'ils le jugent capable de les protéger.

Cependant il ne faut pas oublier que la tribu, est composée d'un grand nombre d'individus et notamment de cavaliers armés qui forment sa force militaire. C'est grâce à cette cavalerie que le chef peut

continuer à dominer et à être craint. Dans les guerres de tribus, les perdants passent sous le contrôle des vainqueurs, perdent leur identité et s'intègrent à la nouvelle tribu.

Comment un chef est amené à assumer le rôle qu'il occupe à la tête d'une tribu ? Le chef arrive à occuper sa charge par voie différentes : succession, par hérédité, élection par la tribu et nomination directe. «Tous ces principes n'ayant d'ailleurs rien d'indiscutable et ne jouant que dans une atmosphère de force et de ruse...¹⁰³» Dans la plupart des cas, c'est l'hérédité qui joue. A la mort du chef, son fils aîné est amené à assumer les fonctions de son père. S'il est considéré par les sages de la communauté incapable d'assumer de telles responsabilités, le frère du défunt ou un autre membre de la tribu est alors nommé comme le nouveau chef. Ce nouveau chef peut être d'une autre famille. Dans le cas de l'élection, la difficulté du «choix par les chefs des différents clans peut se rencontrer aussi parfois si l'héritier ne jouit pas des sympathies de la majorité. On choisit alors le plus populaire, celui qu'on estime le plus politique aussi¹⁰⁴.»

c)- Les attributions du chef

Le chef, en tant que tel est le garant du bon fonc-

tionnement de sa "société". Le pouvoir "exécutif", judiciaire et spirituel relève de son autorité. «Il administrait la justice et rendait aux membres de sa tribu certains services de protection et de secours. A lui incombait en outre le devoir d'héberger et d'entretenir les hôtes de passage. Tout cela lui valait en échange honneurs et prestations plus ou moins onéreuses¹⁰⁵.» Mais au fil des siècles, les prérogatives ainsi que le titre du chef de tribu ont changé (cf : Reconnaissance des principautés par la Porte). Au XVI^e siècle, par exemple, le chef de tribu qui est considéré comme un feudataire du gouvernement, lève des troupes (militaires). Mais à partir de 1920, où le service militaire est obligatoire, il n'a plus à convoquer les recrues. Néanmoins, c'est à lui que revient toujours (de nos jours encore, surtout à la campagne), traditionnellement la fonction de juge. Au lieu de passer devant le tribunal, le Kurde préfère, dans la plupart des cas, régler ses litiges à l'amiable devant le chef de tribu, en vertu du droit coutumier.

En matière de justice, les mesures de peine prises à l'égard des accusés, sont très sévères : la mise à sac de la propriété d'un homme impliqué dans le rapt d'une femme mariée ou d'une jeune fille contre sa volonté. En revanche, pour le rapt d'une jeune fille consentante, l'homme paie une amende

allant de 10 à 100 livres turques (pour les années 1950). D'autre part, «si on a volé un animal, on doit restituer son équivalent au propriétaire et quatre pièces d'argent au chef de tribu. La personnalité du chef de tribu est d'ailleurs la garantie suprême de la justice^{106.}»

Institut kurde de Paris

DEUXIEME PARTIE : DU XVIe SIECLE AU DEBUT DU XXe SIECLE

CHAPITRE- I SOUS L'EMPIRE OTTOMAN

I- Reconnaissance des principautés par la Porte

La mort de Tamerlan, en 1405, laissant son armée désarmée, permet aux Ottomans¹⁰⁷ de devenir l'une des principales puissances du Moyen-Orient. La deuxième puissance montante dans cette région est l'Empire perse. Ces deux empires mettent fin aux razzias des dynasties guerrières qui semaient la terreur et l'instabilité dans toute la région, telle la dynastie des Akkoyuns (Mouton Blanc) et des Karakoyuns (Mouton Noir). La naissance de ces deux empires en tant que forces prin-

cipales donne l'occasion aux "petits peuples", de la région, de reprendre une vie normale et de s'occuper du développement de leur société. Les Kurdes, par exemple, qui sont déjà divisés en deux communautés religieuses (sunnite et chiite) et en plusieurs dynasties, réussissent à restaurer leur autorité¹⁰⁸ dans leurs contrées, et à s'occuper de l'élevage de bétail et de la culture du sol.

Ainsi pendant que les Kurdes reprennent goût à la sédentarisation, l'Empire perse se trouve dans un état de gestation, et l'Empire ottoman est préoccupé par ses campagnes dans les Balkans. Cette situation conforte davantage les Kurdes dans leur épanouissement socioculturel. Cependant cela n'a pas duré longtemps. Au début du XVI^e siècle, l'Empire ottoman assure sa sécurité sur les frontières de l'ouest, et souhaite s'étendre vers l'Asie*. En face de lui, l'Empire perse désire lui aussi s'emparer des régions de l'Asie Mineure. Les ambitions de ces deux puissances les amènent donc à se confronter. Les Kurdes se trouvent par conséquent au cœur de cette épreuve de force.

Les Kurdes ne peuvent rester impartiaux dans le conflit perso-ottoman. Il leur faut se rallier à l'une des deux forces en présence. Ils ont de la sympathie pour les Perses, mais ils sont vite déçus par ces

derniers. Pourquoi les Kurdes se sont-ils rapprochés des Perses et quelles sont les raisons de leur éloignement postérieur ?

Bien que les incursions des dynasties turcomanes aient perdu de leur efficacité d'autrefois en Asie Mineure, l'une d'elles, les Akkoyun, est encore présente dans la région. Mais ils ne vont pas subsister longtemps car l'Empire perse engage des campagnes d'une extrême violence à leur égard. Sasuni note à ce propos : «Avant même que l'Empire Ottoman eût le temps de s'occuper de ses régions orientales, en 1502, en Iran, les chahs safévides renforcent leur autorité, en l'occurrence le chah Ismaïl. Celui-ci entreprend des campagnes contre les Akkoyuns et étend sa domination de Bagdad jusqu'à Marache (localité kurde en Turquie)109.» Les succès des Perses mettent fin aux conflits dynastiques qui duraient depuis 300 ans. Cette victoire du chah Ismaïl est accueillie par les Kurdes avec joie, car ils haïssent les Akkoyuns (sunnite), contre lesquels ils n'ont pas cessé de se battre.

La joie des Kurdes est de courte durée car le chah Ismaïl qui «effectue une tournée dans la région de Khoï (en Iran), arrête onze chefs de tribus kurdes (sunnites), venus lui rendre visite, comme la coutume le voulait. Le chah qui était un musulman chi-

ite, ne faisait confiance qu'aux chiïtes. De ce fait, il arrête les chefs kurdes sunnites, et à leur place, il nomme des religieux chiïtes¹¹⁰.» Cette attitude du chah a des conséquences néfastes sur sa politique kurde, car au moment où les Ottomans s'apprêtent à mener des campagnes militaires dans les régions de l'est (Asie Mineure), leur sultan, Sélim 1er «se rendit compte que toute tentative pour les conquérir [les Kurdes] aurait exigé une force militaire bien plus considérable que celle qu'il pouvait fournir ; c'est pourquoi il se contenta d'apporter aux chefs kurdes un soutien militaire et financier, en retour de quoi ceux-ci... devinrent aussitôt fidèles et commencèrent à faire une propagande pro-ottomane et pro-sunnite, à travers toute la région¹¹¹.»

Lorsque Sélim 1er succède à Beyazid II, le 24 avril 1512, une partie de l'Anatolie échappe encore à l'Empire ottoman, même s'il s'est stabilisé dans ses frontières occidentales. Après avoir restauré le pouvoir impérial dans ses Etats, Sélim 1er se retourne contre le chah Ismaïl. Soutenu par les Kurdes, les forces ottomanes se heurtent à celles des Perses à Tchaldyran, au nord-est du lac de Van, le 23 août 1514. L'armée du Sultan Sélim neutralise les forces perses et avance jusqu'à Tabriz*. Sachant

qu'il lui sera difficile d'occuper militairement les contrées kurdes, dans l'immédiat, le Sultan préfère s'entendre avec les chefs kurdes. A cette occasion, un chef de tribu kurde nommé Idrissi Bitlissi qui, «par sa sagesse et sa clairvoyance, voulut sauver la situation des Kurdes, rendue critique et intenable par la désorganisation des Etats Kurdes¹¹²», élabore le texte d'un accord avec l'Empire ottoman. Bien que la totalité du contenu de ce texte nous soit inconnu, on sait qu'il est «signé par tous les chefs de tribus kurdes, puis soumis à l'approbation du Sultan¹¹³.» Idrissi Bitlissi étant lui-même un chef de tribu et un «partisan de Sélim 1er depuis Tchaldyran¹¹⁴», connaît bien les traditions et les sentiments Kurdes, il sait donc comment enclencher le processus de ralliement des chefs kurdes à la politique du sultan ottoman. C'est ainsi qu'un traité est signé entre l'Empire et les Kurdes. Il prévoit les clauses suivantes :

1- Les principautés qui signent ce traité, sont tenues de respecter l'indépendance des unes et des autres ;

2- L'accession au pouvoir (pour les principautés) se transmet du père au fils ou selon la coutume qui existe déjà dans la région concernée, et cette nomination doit être approuvée par le sultan ;

3- Les Kurdes participeront à toutes les guerres où les Ottomans sont mêlés ;

4- Les Ottomans protégeront les Kurdes contre toutes les agressions extérieures ;

5- Les Kurdes paieront au calife leurs impôts religieux¹¹⁵.

Au fond, les clauses de ce traité contentent les deux parties : les chefs kurdes d'une part se sentent ainsi en sécurité contre les agressions extérieures et d'autre part, profitant de leur statut privilégié, ils pourront désormais agrandir leur domaine aux dépens des chefs de tribus moins puissants. Quant aux Ottomans, sans aucune perte en hommes et en matériels, ils annexent d'une part les contrées kurdes à leur empire et d'autre part, en cas de guerre, ils ont à leur disposition des contingents kurdes, pour leurs campagnes militaires. Par ailleurs, les Kurdes se trouvent automatiquement liés au système administratif de l'Empire. Cette administration est divisée en "Sandjak", province, et chacune est confiée à un gouverneur, appelé "Sandjak Bey." Dans la plupart des cas, celui-ci est un militaire qui «recevait un fief en paiement, et avait pour devoir de diriger et, en temps de guerre, de mobiliser les cavaliers asservis détenant les fiefs dans sa province¹¹⁶.»

Ce représentant du sultan a aussi la tâche de «contrôler l'activité économique et l'administration urbaine ; de plus il devait assurer le bon fonctionnement de la justice et, parfois, procéder à des enquêtes pour le compte de l'administration centrale^{117.}»

En vertu de cette division administrative, les contrées kurdes sont divisées en plusieurs provinces, à la tête desquelles le sultan nomme les chefs kurdes qui lui paraissent les plus puissants et les plus autoritaires. «Dans des zones de montagnes peuplées de nomades difficiles à contrôler, la Porte laissa une large autonomie à des chefs tribaux traditionnels : trente "gouvernements" furent ainsi reconnus en Arménie et au Kurdistan^{118.}»

A travers ce système, les chefs de tribus kurdes deviennent des vassaux Ottomans. A une période où «le système féodal avait été abandonné partout ailleurs dans l'Empire, il survivait ici : les beys* kurdes acceptaient en retour d'être nommés gouverneurs héréditaires de leurs propres territoires contre une autonomie complète^{119.}»

Quelle est la situation de la population ainsi que celle des autres chefs de tribus moins puissants face à ces seigneurs tout puissants ?

La réponse à cette question réside dans la struc-

ture du monde rural dans l'Empire en général, et au Kurdistan en particulier.

a)- Le monde rural

En vertu de la loi coranique, les sultans¹²⁰ sont «propriétaires de la terre et du sous-sol. Mais pour assurer la mise en valeur de leurs domaines, ils en ont cédé la jouissance aux paysans, tout en se réservant la possibilité de revenir sur ces concessions¹²¹.» Ce système instable du monde rural est bien complexe, car la population paysanne ne dispose, dans la plupart des cas, que d'une tenure (tchift) de quelques hectares, dont elle n'a que la jouissance. Le ra'ya*, en recevant l'usufruit d'une terre, doit verser au propriétaire de la tenure (timariote) un droit d'entrée en jouissance ; «il lui versait également la dîme de sa récolte et acquitte toute une série de taxes sur les moutons, les produits de la pêche, les moulins, le miel...¹²²»

Dans ce système foncier, il existe plusieurs sortes de terres :

- la terre Milk (propriété) qui dépend de quelqu'un,
- la terre Mîri (gouvernementale),
- la terre Waqf (dépend de l'institution religieuse),

- la terre Matrouk (abandonnée).

Au Kurdistan, les grands seigneurs terriens, en plus des terres dont ils disposent, considèrent les terres gouvernementales comme les leurs, et les transmettent par héritage. Les grands seigneurs augmentent également leur autorité et leurs biens à travers tout un système d'impôts.

b)- Les paysans face aux seigneurs

Grâce aux nouveaux privilèges accordés par le sultan, le seigneur kurde est devenu un grand propriétaire foncier et se nomme, "Mir"(prince), "Mezin"(seigneur), "Bey"(gouverneur). Il n'a aucune pitié envers ses compatriotes. Protégé par la Porte, et conforté dans son nouveau rôle de dirigeant, il exploite les paysans kurdes (sédentaires et nomades) pour devenir encore plus puissant. «Le seigneur féodal kurde tirait d'abord ses ressources en pressurant la population sédentaire du Kurdistan... c'est donc à l'égard de cette population que s'exerçait la pression économique du féodalisme, c'est là que le féodal kurde trouvait le fondement de sa suprématie conquise et maintenue à l'aide de ses tribus nomades¹²³.»

Bien que l'auteur de ces lignes mette l'accent sur

l'existence du féodalisme au Kurdistan, cette affirmation ne nous paraît pas fondée car, le système féodal repose sur tout un système politique, administratif, juridique, religieux et économique. Or, dans le cas du Kurdistan, il est vrai que les grands propriétaires fonciers disposent d'une grande autorité despotique, mais cela ne suffit pas pour établir un régime féodal. Dans la société kurde, de la période concernée, il manque avant tout, un pouvoir politique unique, une seule autorité religieuse, un seul système fiscal, judiciaire et administratif, autant d'éléments qui font que les Kurdes n'ont pas connu un système féodal.

Cependant les masses paysannes sont soumises, au profit de leurs seigneurs, à un système de redevances et de taxes compliqué. Celles-ci sont perçues soit directement par le seigneur lui-même, soit par l'un de ses représentants. Outre ces impôts, le seigneur tire d'autres bénéfices auprès de la communauté paysanne:

- il fait transporter sa tente gratuitement,
- tout jeune qui se marie est tenu de lui remettre un bœuf,
- il perçoit les amendes que ce soit en argent ou en nature,
- il reçoit un cadeau de chaque visiteur qui se

rend chez lui. Cela correspond à une brebis ou à une chèvre.

Les nomades sont également soumis à des obligations envers leur seigneur. Outre les obligations fiscales, ils doivent «fournir à leur chef, à titre de prestation en nature, un certain contingent armé et en contrepartie jouissaient du droit de transhumance suivant un itinéraire déterminé et de séjour sur des pâturages définis. Chaque unité nomade occupant le pâturage, payait une redevance en nature en produits d'élevage suivant le nombre des têtes de bétail appartenant aux familles qui la constituaient¹²⁴.»

Les irrégularités sont fréquentes dans la collecte de ces redevances qui pèsent lourdement sur l'ensemble de la paysannerie. Les autorités centrales, les cheikhs et les mollahs (cf: Naissance d'une nouvelle catégorie sociale) prélèvent aussi des impôts, en argent ou en nature, auprès de la communauté villageoise. «Lorsque les agents du gouvernement venaient recenser et percevoir le droit sur le bétail, l'agha* aidait à cacher le nombre exact des bêtes, mais en revanche, les paysans lui payaient le "dûvikê qencûrî" en compensation de ses bons services. Les commerçants de passage étaient taxés aussi sur toute tête de mouton, toute

charge de beurre, toute toison vendue^{125.}»

Sous le poids écrasant de cette procédure, les paysans perdent tous leurs biens. Les villages entiers (avec leur population) deviennent ainsi la propriété des grands seigneurs. Dans la localité de Kermanschah (ville kurde en Iran), note Henry Binder, «le village appartient à Hadj Mohammed Ali, sujet ottoman, qui donne aux Kurdes le droit de s'établir sur ses terrains, moyennant une redevance du tiers des produits. Cette taxe exagérée ruine le village, qui est exténué de misère et de maladie. C'est une terrible chose que cette suzeraineté des puissants et des riches lorsqu'ils oppriment aussi brutalement le peuple. Au lieu de faciliter au pauvre le paiement de sa dette, ils l'écrasent en exigeant des remboursements excessifs et injustes. Certains riches propriétaires arrivent à posséder ainsi des portions notables de provinces. Dans la localité de Kermanschah sur deux cent cinquante villages, Hassan Ahga en possède plus de cent. Cela peut devenir un monopole dangereux pour le gouvernement^{126.}»

Ces seigneurs kurdes qui s'enrichissent considérablement, possèdent aussi une force armée non négligeable. C'est d'ailleurs pour cela que les Ottomans et les Perses tiennent à profiter de cette

puissance militaire dans les guerres : en offrant aux chefs kurdes des terrains importants afin que leurs intérêts divergent. Les chefs kurdes deviennent ainsi de plus en plus riches, et possèdent plusieurs villages. Dans la région de Makou (ville kurde en Iran), par exemple, «Teymour Khan avait près de 350 villages, soit environ mille hectares, au XIXe siècle¹²⁷.»

II- Le développement de la littérature kurde

L'émergence de l'Empire ottoman, comme la principale puissance du Moyen-Orient, permet non seulement aux Kurdes de s'installer sur des lieux fixes, mais aussi d'œuvrer à la progression de leur culture littéraire. La sédentarisation amène donc les Kurdes à s'occuper de leur vie socioculturelle. De nombreux poètes et mystiques kurdes commencent alors à décrire la vie de leur peuple à travers leurs œuvres.

Au début du XVIe siècle, la société pastorale kurde ignore encore sa langue écrite. Quant aux lettrés, ils n'écrivaient leurs œuvres qu'en arabe, en persan et en turc. Autrement dit, si la société pastorale ne compte, au début du XVIe siècle, aucun ouvrage dans sa langue, cela est du sans doute à

son mode de vie nécessitant des déplacements continuels. La naissance d'une catégorie lettrée est ainsi empêchée au sein de la société tribale. Les chefs de tribus, fiers de leur statut, considèrent que «les tâches militaires étaient des tâches nobles et réservées à leur classe ; ils n'étaient pas obligés de savoir lire et écrire. Tout en vivant dans des forteresses au sein de leur tribu, en écoutant les chansons de geste, les épopées et légendes, ils acquéraient la formation nécessaire à leur rôle de chef. En d'autres termes, la tradition orale justifiait leur origine noble et leurs privilèges sociaux¹²⁸.» Mais au fur et à mesure que la société tribale évolue, les chefs de tribus s'installent dans les centres urbains où influencés par la culture de la ville, ils envoient leurs enfants (les garçons) à l'école religieuse, les seules qui existent à l'époque.

Il est important de souligner que ce manque d'intérêt pour culture des chefs de tribus*, fut et est encore de nos jours, un handicap majeur pour l'unité nationale kurde. Néanmoins, un certain nombre de poètes tels que Melayê** Djiziri et Batê, Ali Heriri, Ali Etermuhi, Feqi Teyran, Ahmedi Khani et Cherefkhan Bitlisi, ont contribué énormément au développement de la littérature kurde en exaltant, notamment, le nationalisme kurde à travers leurs poèmes et leurs écrits. La particularité de ces per-

sonnages, est qu'ils sont tous issus des écoles religieuses.

*- Feqi Teyran, de son vrai nom Mehmed Feqi, est né en 1375 à Muskê, village de Hekkari, à une époque où la science se développe notamment (au Moyen-Orient) dans les couvents. Il est l'une des premières personnes à avoir voulu travailler sur la littérature kurde. Il a écrit quelques narrations, "Sêxe Senan" (le cheikh de Senan), un récit intitulé, Hespê Res (le cheval noir).

La plupart de ses poèmes restent dans l'expression orale, et certains sont même traduits en russe. Il est mort vers 1450, et est enterré dans son village natal.

*- Ali Hererî, de son vrai nom Ahmedi Bothanî, est né en 1425 à Chemdinan (localité du Kurdistan de Turquie). Il a écrit de très beaux poèmes d'amour. Ses thèmes de prédilection sont l'amour de la patrie, la beauté naturelle du pays, et le charme des filles. Il est mort à Djézireh, vers 1495. Son tombeau est devenu aujourd'hui un lieu sacré et visité chaque année par de nombreux pèlerins.

*- Melayê Djizîrî, né vers 1570 à Djézireh. De son vrai nom Ahmed, dit Nichanî. Il est issu de la tribu Bakhtiyar. Après avoir fait des études religieuses, il devint aumônier. Puis, il commence à écrire des

poèmes. Il compose à l'honneur d'une jeune fille kurde, dont il était amoureux, «beaucoup de ghazel (chansons érotiques) et fit encore un divantché qu'on appelle le divan du mollah de Djézireh. Cet ouvrage est d'un style élégant et fort apprécié parmi les Kurdes¹²⁹.» Il est mort vers 1640. Son tombeau est à Djézireh.

*- Ali Etermuhî, né en 1591, dans la province de Hekkari. Connu surtout pour ses talents de peintre et sa manière d'enseigner. La date de son décès est inconnue, en revanche, son tombeau est dans son village natal. Dans un de ses poèmes, il exalte ainsi le sentiment qu'il a pour son pays : «Elles sont longues les routes des siècles

Elle est sans fin la vie des peuples

En contemplant le bleu
De tes eaux et de ton ciel pur
J'ai trouvé des vestiges miraculeux.
De ta langue si belle,
O mon peuple.»

*- Ahmedi Khani est né vers 1650 à Han, village de Hekkari. Dès l'âge de quatorze ans, il commence à écrire. Ses poèmes folkloriques et lyriques sont répandus dans tout le Kurdistan. Cependant, son

œuvre la plus célèbre est "Memo û Zîn", dans laquelle il relate l'histoire d'amour entre deux jeunes kurdes, Mohammed et Zeynep. Le diminutif du nom de ces deux personnages donne : Memo û Zîn. C'est un roman qui est connu surtout sous le nom de "Memê Alan". Il est publié pour la première fois en 1695.

Ahmedi Khani a écrit également deux autres ouvrages :

- "Nûbara Biçukan", en 1684,
- "Eqdia Imani".

Il parlait le kurde, l'arabe et le persan. Il a élaboré tous ses écrits en langue kurde. Ce faisant, il a beaucoup contribué au développement de la littérature kurde.

Il est mort en 1707. Son tombeau est à Dogubeyazet, près de Van.

*- Melayê (mollah) Batê est né en 1651 à Batê, village de Hekkari. Comme la plupart de ses contemporains, il a fait ses études dans les couvents. Après avoir terminé ses études, il devient enseignant et se rend célèbre par ses cours et ses poèmes. En raison de l'éparpillement de ses poèmes à travers tout le pays, il est fort difficile de préciser leur nombre exact. Cependant un grand nombre de ses écrits sont réunis dans un "divan". Il a rédigé également

une brochure, intitulée, "Mewlud" (qui traite de la vie de Mohamed). Son recueil de poésie a été publié en Egypte en 1906, par un écrivain kurde, Ahmed Ramiz.

Ainsi, grâce à la bonne entente kurdo-ottomane, ces lettrés kurdes ont pu formuler et exprimer les vertus d'un peuple, mais sans pouvoir sensibiliser leurs compatriotes à leur sentiment national. Une des particularités de ces lettrés, est qu'ils sont presque tous originaires de Hekkari. Cela est dû sans doute à la présence des Assyro-Chaldéens dans cette région. Les Assyro-Chaldéens sont un peuple chrétien et, par leur coutumes et leur mode de vie, ont certainement influencé les Kurdes des alentours.

III- La restriction du pouvoir principautaire

Lorsque Suleyman II, dit "le Magnifique", accède au pouvoir (1520-1566), l'Empire ottoman a atteint son apogée. Les successeurs de Suleyman II, de Murad III (1574-1595) et de Murad IV (1623-1640), ont maintenu la grandeur de l'empire en le stabilisant, notamment, dans ses frontières ouest. Mais, Murad IV veut étendre les frontières de l'empire à l'est, jusqu'à Bagdad qui est alors sous l'occupation des Perses. Désireux de reprendre Bagdad*, Murad

IV organise une campagne militaire contre les Perses. Il remporte la victoire en 1638. Puis, il «envoya au même moment des troupes un peu partout en Mésopotamie pour restaurer l'islam sunnite par la force et chasser les mollahs chiites qui avaient exercé une influence dominante au cours de demi-siècle précédent¹³⁰.»

Murad IV passe l'hiver à Mossoul avec l'intention de s'emparer de l'Azerbaïdjan, l'été suivant. Mais le chah des perses lui fait savoir qu'il souhaite conclure une paix en abandonnant ses forts qui bordent les frontières de l'Irak et de l'Anatolie orientale. Le Sultan ottoman accepte la proposition du chah et abandonne son projet concernant l'Azerbaïdjan. Il regagne ainsi Istanbul avec un traité signé «dans le camp ottoman sur la plaine de Zehab, près de Kassri-Shirin, le 17 mai 1639¹³¹.»

En vertu de ce traité, le Kurdistan est divisé officiellement, pour la première fois, entre l'Empire ottoman et l'Empire perse. Et par conséquent, les ottomans qui se sont servis des Kurdes, environ pendant cent vingt ans,* dans les guerres qui les opposaient aux Perses, Autrichiens, Vénitiens et Russes, commencent à s'installer progressivement dans les principaux centres urbains kurdes : Erzuroum, Mossoul et Diarbékir. A partir de ces

centres urbains, les Ottomans accentuent leur présence dans le pays des Kurdes, en nommant surtout des valis (préfets) dans certaines grandes villes. Dès sa nomination comme vali de Diarbékir, en 1639, Melik Ahmed mène une opération énergique contre les Yézidis de Sandjar (en Iran actuel). De ce fait, il fait sentir, pour la première fois, l'existence des Ottomans au Kurdistan. Pendant sa mutation à Van, Melik Ahmed agit toujours de la même façon contre les Kurdes. Ainsi les hostilités kurdo-ottomanes ne tardent pas à se concrétiser.

La période qui va de 1639 à 1800 est une période où les Ottomans essaient de renforcer leur pouvoir au Kurdistan et dans les régions arméniennes. «Lors de cette longue durée, les Ottomans ont tenté de créer des dissensions entre les Kurdes afin qu'ils s'entretuent. Cependant, au XVIIIe siècle les Kurdes étaient encore forts, et présentaient une résistance farouche pour sauvegarder leur système des principautés¹³².» Après avoir favorisé l'expansion du système principautaire, pourquoi à présent, les Ottomans veulent l'éliminer ? Parce que ces principautés qui s'étaient enrichies aux dépens des masses paysannes, grâce notamment aux privilèges qui leur avaient été accordés par les autorités

ottomanes, présentent désormais pour l'empire une menace. «Les échauffourées entre le gouvernement et les chefs kurdes venaient de ce que certains, non seulement ne payaient pas l'impôt, mais voulaient plutôt préserver leur domination traditionnelle dans le domaine de leur pouvoir personnel, et aussi garder leur identité tribale face au gouvernement central¹³³.»

Pour restreindre le domaine d'action de ces principautés, et en même temps pour les subordonner au gouvernement central, les Ottomans essaient tous les plans qui leur paraissent bons. Ils vont jusqu'à reconnaître des privilèges aux chefs de tribus kurdes moins puissants. «Sous prétexte de décentralisation, les Ottomans divisèrent ainsi les Kurdes pour les mieux contrôler¹³⁴.» Est-ce que les chefs de principautés (pour la période de 634 à 1800) ont eu l'idée d'unir leur force afin de créer un pouvoir central ? La réponse est négative. Car il est très difficile de trouver le désir d'un pouvoir unitaire* dans l'ensemble des mouvements kurdes qui virent le jour pendant la période concernée. Les raisons de ce désintérêt des chefs de tribus par l'émergence d'un pouvoir central résident sans doute dans le fait que «le Kurde ne connaissait que son district. Hors de son district, le monde lui était

étranger. Il n'avait pas la curiosité de le connaître¹³⁵.»

Ces chefs kurdes qui ont vécu pendant de longues années d'une façon autonome ou indépendante sur des régions qui leur avaient été laissées, n'ont jamais eu le sentiment de leur entité ethnique. De ce fait, leur principal but se limite à la sauvegarde de la vie de leur tribu, et non à la lutte pour un Etat kurde. Pour Garo Sasuni les causes de l'inexistence d'une idée unitaire sont :

1- l'inexistence de littérature écrite qui est un handicap dans le développement de leurs activités culturelles et de leur conscience nationale,

2- la limitation de leur vie économique-commerciale dans le cadre de leur village,

3- le manque de relations avec le monde extérieur, en raison de leurs isolement géographique,

4- le maintien du système féodal et tribal,

5- la confusion entre l'indépendance kurde et celle de la tribu¹³⁶.

Certes, certains lettrés kurdes essaient de jeter les bases d'une idée nationale, mais leurs efforts ne recueillent pas de grands échos. L'un d'eux, Ahmedi Khani, relate ainsi le sentiment unitaire kurde :

«Je m'étonne de la destinée que Dieu a réservée

aux Kurdes... Ces Kurdes qui par le sabre ont conquis la gloire... Comment se fait-il qu'ils ont été privés de l'empire du monde et subjugués par les autres ? Les Turcs et les Persans sont entourés de murailles kurdes... Toutes les fois que les Arabes et les Turcs se mobilisent, ce sont les Kurdes qui baignent dans le sang... Toujours désunis, en discorde, ils n'obéissent pas l'un à l'autre... Si nous nous unissons, ce Turc, cet Arabe et ce Persan seraient nos serviteurs¹³⁷.»

Pendant la période de 1500-1638, si les Kurdes avaient uni leur force, ils auraient pu créer un Etat indépendant aux dépens des Ottomans. Mais cet espoir s'envole à partir de 1640 : les Ottomans renforcent leur emprise militaire, notamment dans la plupart des centres urbains kurdes, et ils créent des discordes entre les Kurdes en favorisant les uns aux dépens des autres. Ainsi, en raison de leur division et des guerres ottomano-perses, qui se déroulent dans les contrées kurdes, ces derniers n'ont pas pu comprendre le sens des appels des lettrés kurdes. Durant cette «période des années 1700, les Ottomans avaient fortement consolidé leur autorité à la frontière perse¹³⁸.» Cependant, à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, une autre force émerge : la Russie. Celle-ci veut également étendre

sa domination sur une partie de l'Asie Mineure.

L'expansionnisme russe, dans cette partie du monde, est la conséquence des premiers signes de faiblesse que présente l'Empire ottoman. Car celui-ci qui atteint son apogée à la fin du XVI^e siècle et qui devient par conséquent le maître de tout l'Orient, commence à donner ses premiers signes de faiblesse à partir du traité de Karlovitz, signé en 1699, entre l'Autriche, la Pologne, Venise, la Russie et l'Empire ottoman. Par ce traité, ce dernier abandonne une grande partie de ses conquêtes en Europe. Les raisons de la décadence de l'Empire ottoman sont multiples. Entre autres, «les Turcs étaient avant tout des soldats et leurs horizons politiques n'étaient guère profonds. Ils ne portaient ni dans leur cœur, ni dans leur bagage de quoi favoriser l'expansion culturelle ; ni l'art, ni le commerce, ni les relations culturelles n'étaient leur fort¹³⁹.»

Le coup le plus dur asséné au bon fonctionnement de l'Empire est, sans doute, les concessions faites aux Occidentaux sur le plan commercial et juridique. En matière commerciale, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, l'Empire tente de protéger ses entrepreneurs, ses producteurs et ses commerçants contre la concurrence étrangère¹⁴⁰. Mais face à la pression des pays occidentaux, tels que la France,

l'Angleterre et l'Autriche, l'Empire finit par leur accorder quelques privilèges, appelés capitulations en Occident. Malgré cela, Constantinople n'accepte pas la libre circulation des marchandises occidentales sur son territoire sans une contrepartie. C'est ainsi qu'un tarif douanier de 5 % est établi sur l'entrée et la sortie de toute marchandise. «Le revers de la médaille est que le commerce international, dont Istanbul ne voulait pas pour elle-même, passa entre les mains des Occidentaux, situation qu'ils utilisèrent pour coloniser l'Empire^{141.}»

En matière de concessions accordées par Constantinople, après Venise, la France est la première à en obtenir quelques-unes, notamment dans les relations commerciales avec la Sublime Porte dès 1535. Ces privilèges sont renouvelés en 1569, en 1581 et en 1604. La France parvient ainsi à établir des consulats «à Tripoli de Syrie en 1548, à Alep en 1552, et plus tard à Alexandrie et à Constantinople^{142.}»

Les Occidentaux qui ne sont pas vraiment satisfaits de ces concessions, exercent une pression constante sur la Porte afin d'obtenir encore plus de privilèges. De ce fait, en 1558 et en 1583 l'Angleterre et, en 1612 la Hollande, obtiennent quelques privilèges dans l'Empire. Tous ces pays

qui commencent à s'installer dans l'Empire, exportent surtout le métal d'argent de l'Empire chez eux. Et cela provoque de gros problèmes au Trésor ottoman, en 1590. Pour combler le déficit financier, l'Etat ottoman augmente les impôts. Mais cela ne freine pas les dépenses faites notamment en matière d'armement, en raison des guerres menées contre l'Autriche, la Pologne et surtout contre la Russie.

Sur le plan juridique également les Occidentaux sont favorisés sur le territoire de l'Empire. Les ressortissants occidentaux, résidant dans l'Empire, sont exonérés d'impôts, ils enseignent dans leur langue maternelle, peuvent acheter et vendre tout produit. Ils ne peuvent aucunement être jugés par les tribunaux ottomans. Un ressortissant occidental commettant un crime, par exemple, ne peut pas être arrêté par les autorités compétentes sans la présence du consul de son pays d'origine. L'ensemble de ces concessions pèse ainsi lourdement (cf : Le début de conflits kurdo-ottomans) sur le Trésor public, ainsi que sur le pouvoir politique du sultan.

C'est dans ce contexte que la Russie, désireuse de s'emparer de territoires bordant la mer Noire, s'ingère dans les affaires intérieures de l'Empire sous le prétexte de protéger les droits des Slaves de l'Empire.

La menace russe d'une part, et la crise institu-

tionnelle, politique et économique dans laquelle l'Empire est plongé d'autre part, empêchent les Ottomans de déposséder les chefs des principautés kurdes de leurs privilèges. Profitant donc de ce contexte, les chefs kurdes peuvent encore régner quelque temps sur leurs contrées jusqu'en 1800. Cependant, il ne faut pas oublier qu'en dépit de sa faiblesse face aux Occidentaux, l'Empire est encore assez puissant pour venir à bout des Kurdes.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE- II

LA FIN DES PRINCIPAUTES

I- Le début des conflits ottomano-kurdes

a)- L'empire turc au début du XIXe siècle

La fin des principautés kurdes est la conséquence de la pression exercée sur l'empire turc par les Occidentaux. De ce fait, il convient de présenter comment le pouvoir des sultans a diminué et les a poussés à éliminer les principautés kurdes. La pression de l'Occident s'accroît sur l'Empire ottoman également au cours des XVIIIe et XIXe siècles pour qu'il réalise des réformes militaires, administratives, politiques et économiques. Ce que le sultan Sélim III (1789-1807) tente de faire. En 1793, «il veut en particulier réorganiser les troupes

ottomanes à l'européenne, et pour cela il a recours à des officiers français...¹⁴³» A la mort de Sélim, son successeur, le sultan Mahmoud II (1807-1839) continue à appliquer les réformes déjà entreprises, en créant notamment «une école de médecine, une académie militaire, un service des postes ; il encourage le journalisme, ordonne la construction de bateaux à vapeur, envoie des ambassadeurs à l'étranger.¹⁴⁴ »

Outre toutes ces réformes, Mahmoud II crée un poste de ministère de l'Intérieur et un ministère de l'Extérieur. A sa mort, son fils Abdul-Medjit (1839-1861) accède au trône, et sans vouloir rompre avec la "tradition", il élargit les réformes déjà entreprises par ses prédécesseurs. Celles-ci sont appelées : "Tanzimat".

Le 3 novembre 1839, le nouveau sultan, Abdul-Medjit, à Gul-Hané*, devant les représentants étrangers, invités pour l'occasion, proclame une charte impériale relative aux nouvelles réformes. Et, en vertu de celle-ci, tous les sujets de l'Empire deviennent égaux devant la loi. En matière juridique par exemple, quelle que soit sa religion et sa nationalité, chaque individu doit être jugé conformément à la loi établie, et non plus détenu sans une enquête préalable. Chacun doit également verser ses impôts

directement à l'Etat, proportionnellement à sa fortune et, enfin, chaque localité est tenue de fournir des contingents militaires.

A partir de 1845, Abdul-Medjit applique aussi des réformes dans l'enseignement. Celles-ci prévoient :

- la fréquentation des écoles primaires par tous les enfants, à partir de six ans,
- la création de six lycées¹⁴⁵,
- la création d'une université,
- la création d'un grand nombre de collèges et d'écoles primaires dans les principales villes de province.

Malgré ce désir de réforme de l'Empire, cela n'est pas suffisant aux dirigeants ottomans pour empêcher la chute d'un empire qui avait imposé sa suprématie, pendant plus de six siècles, sur une grande partie de l'Asie, de l'Afrique du Nord et d'une partie de l'Europe. Une des causes de sa décadence réside dans l'incapacité de ses dirigeants qui ne cessent d'abandonner les affaires d'Etat au profit de leurs intérêts personnels. En agissant ainsi, les dirigeants ottomans s'endettent vis-à-vis de l'Occident ; à tel point qu'à partir de 1840, ils ne sont plus en mesure de faire face à un déficit chronique qui ne cesse de prendre de l'am-

pleur. Pour améliorer la situation, les dirigeants ottomans ont souvent recouru à l'emprunt. Et, celui-ci n'est accordé qu'en échange de garanties et de gages qui finissent par correspondre à une conquête territoriale. C'est ainsi que les banques, les chemins de fer, les exploitations minières et forestières, les compagnies de gaz et d'eau sont créés et exploités par des entreprises occidentales. Par conséquent, «les revenus de leurs possessions [des grandes puissances], qui n'affluaient pas dans les caisses du sultan, s'accumulaient dans les caves des banques de Londres, de Berlin, de Paris et de Vienne¹⁴⁶.»

Perdant ainsi sa suprématie sur la richesse nationale, le rôle du sultan se réduit dans tous les postes clés : politique, administration, justice, finances, commerce, industrie, travaux publics et communications. Envahis par des importations étrangères, contre lesquelles le sultan ne peut élever aucune barrière douanière, l'industrie et l'artisanat local ne peuvent plus se développer. Le poids négatif des dirigeants ottomans retombe donc sur la population qui doit payer encore plus d'impôts. Par ailleurs, pour contrôler facilement le mécontentement populaire, il faut augmenter le nombre de garnisons. Cela demande par

conséquent, des dépenses et des efforts supplémentaires. Ce sont les paysans qui subissent surtout le poids de ces fardeaux, ce qui déclenche une série de révoltes à travers tout l'Empire.

Rien ne peut arrêter la crise qui s'installe au sein de l'Empire. «La grande noblesse ottomane battit en brèche le pouvoir central, éluda le service militaire, tout en se taillant de grandes propriétés sur le dos des petits seigneurs déclassés. En effet, ces derniers virent leur terre absorbée par les grands. Le développement de la grande propriété, d'une part, renforça la noblesse et d'autre part, écrasa le paysan qui ne pouvait plus être protégé contre les exactions par un sultan devenu l'homme de cette noblesse¹⁴⁷.»

C'est dans ce contexte que les dirigeants ottomans tentent de serrer l'étau autour des principautés kurdes. La pression ottomane sur le pouvoir de la noblesse kurde pousse cette dernière à défendre ses acquis par la force des armes.

b)- Les révoltes kurdes

D'une manière générale, la période allant de 1800 à 1860, est une période très agitée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Empire. «La

décadence et la corruption dans l'Empire ottoman, la remarquable évolution des Etats européens dans les domaines industriels et commerciaux¹⁴⁸», et la naissance d'un mouvement moderne turc ont, plus au moins, affaibli l'autorité du sultan dans les provinces kurdes et arméniennes, et encouragé les chefs kurdes à maintenir leur souveraineté. Mais, l'armée ottomane n'est pas disposée à laisser ces propriétaires fonciers faire la loi en toute impunité. Elle commence à intervenir fortement dans les conflits afin de faire respecter son autorité. Cela avait «incité les chefs kurdes à se révolter¹⁴⁹.»

La première insurrection kurde éclate en 1805, dans la principauté de Baban, dont le chef fut Abdurrahman Pacha. Cette révolte débute plus exactement à Suleymania, capitale de ladite principauté. Elle s'étend rapidement dans toute la région. Au bout de plus de deux ans de guerre et de résistance, Abdurrahman Pacha est tué par les Ottomans, en 1808. Dès la mort du chef kurde, son fils, Ahmed Pacha le remplace à la tête de l'insurrection. Mais lui non plus ne peut résister longtemps à l'armée ottomane. Son mouvement est réprimé en 1812. Cependant, ces deux premières tentatives de révoltes, montrent la voie à d'autres chefs de tribus mécontents de l'administration

ottomane. De ce fait, au cours de l'été 1834, une autre révolte éclate dans la principauté de "Soran", sous la direction de Mîr (prince) Mohammed. Celui-ci, à l'exemple de Mehmet Ali, vice-roi d'Égypte¹⁵⁰, établit dans sa capitale, Rewanduz, des manufactures d'armement pour fabriquer des fusils, et met sur pied une armée régulière de 10 000 cavaliers et de 20 000 fantassins.¹⁵¹ A l'occasion, il étend son autorité sur les régions de Soran-Bahdinan et Mossoul (en Irak actuel).

Après avoir terminé ses préparatifs de guerre, Mîr Mohammed se lance dans la conquête des régions kurdes¹⁵². Dans un premier temps, ses troupes obtiennent quelques succès face à l'armée ottomane et, profitant de cette supériorité, le prince kurde souhaite conquérir également les régions du Kurdistan iranien. Ainsi, en octobre 1835, il mène des expéditions vers l'Iran. Il avance jusqu'en Azerbaïdjan iranien, mais il décide de regagner sa capitale, craignant une attaque perso-ottomane. Puis, vers la fin de mois de juin 1836, il entreprend à nouveau la lutte contre les Ottomans. Ces derniers ne veulent plus voir durer le succès du prince Mohammed. Pour affaiblir et diviser les forces de celui-ci, les généraux ottomans recourent aux ruses et aux sentiments religieux des troupes du prince

kurde. Ils demandent une réconciliation entre musulmans¹⁵³.

La démarche ottomane donne de bons résultats car une majeure partie des hommes de Mir Mohammed est croyante et est pour une entente kurdo-ottomane. Mais, le prince kurde ne croit guère aux bonnes intentions des Ottomans. Il veut donc que la guerre continue. Mais ses hommes se désolidarisent de lui. Cela est un coup terrible pour la suite du mouvement de Mir Mohammed. Car, face à la désobéissance de ses hommes, il se rend au cours de l'année 1836, abandonnant ainsi son rêve de devenir un jour le roi du Kurdistan.

La propagation du mécontentement des chefs de principautés incite les Ottomans à renforcer leurs effectifs militaires dans les contrées kurdes. Ainsi, le nombre de militaires ottomans atteint 100 000 hommes¹⁵⁴. Bien que les chefs des principautés soient contre l'autorité de la Porte, leur unité n'est pas encore réalisée. Le général Moltke,* qui assiste le général ottoman, Hafiz Pacha, dans les lettres qu'il envoie à sa mère au sujet de la campagne dans les régions kurdes au cours de l'année 1838, résume ainsi l'état d'esprit des Kurdes : « Nous écoutons les délégués kurdes avec respect. Les discussions se déroulent fort difficilement, car un Kurde

est toujours opposé aux dires d'un autre. Je suppose que chaque village enverra son délégué. Pour le moment tous ne sont pas encore arrivés. Plus ils font monter la tension, plus Hafiz Pacha durcit les conditions de l'entente. Ainsi mes conseils n'influencent point l'attitude de Hafiz Pacha¹⁵⁵.»

Le général Moltke, dans ses lettres, met également l'accent sur le caractère destructeur de l'armée ottomane, qui brûle les villages et éventre à la baïonnette les paysans qui ne s'enfuient pas. Dans un de ses passages, Moltke souligne : «Lors d'un affrontement, 600 femmes s'étaient campées sur une colline, et elle s'étaient battues jusqu'à la mort. Par ailleurs, pour ne pas tomber dans les mains des Ottomans, 50 femmes kurdes se sont jetées dans les eaux, et se sont noyées. A la fin de l'affrontement, il a été constaté que la mort d'une centaine de femmes et d'enfants était due aux coups des baïonnettes de l'armée ottomane¹⁵⁶.»

En dépit d'une forte résistance, de 1835 à 1840, les Kurdes ne remportent aucune victoire durable contre l'armée ottomane. Toutes les principautés kurdes sont à peu près contre l'Etat ottoman et se battent contre l'armée de celui-ci dans les limites de leur fief, mais à aucun moment une de ces principautés n'a pensé à s'unir avec d'autres contre l'au-

torité de la Porte.

Ce manque de solidarité a affaibli considérablement la puissance des chefs kurdes, et a renforcé les Ottomans dans leur détermination à écraser l'une après l'autre, les principautés.

Les actions militaires des Ottomans au Kurdistan, visent à restaurer le pouvoir administratif de l'Empire et à supprimer définitivement le pouvoir principautaire kurde. Ainsi, en 1838, une grande partie des principautés kurdes prend fin, et seulement trois grandes familles subsistent encore en tant que force majeure : « la famille d'Aladdin Bey, qui s'était installée dans la plaine de Mouche depuis 300 ans, et en englobant les tribus des régions de Mouche et d'Erzuroum. La principauté de Hekkari, et la principauté de Bothan¹⁵⁷. »

La principauté de Bothan et celle d'Aladdin Bey sont en bons termes et luttent contre la principauté de Hekkari. Pourquoi l'union de ces deux principautés contre cette dernière ? Comme nous manquons de renseignements sur la nature des relations qui peuvent exister entre les différentes principautés, nous ne pouvons donner qu'une explication d'ordre général. Une bonne entente entre deux tribus, familles ou principautés kurdes remonte souvent très loin. Et, dans ce passé lointain, il réside

toujours un élément de rapprochement entre les parties concernées. Cet élément peut être un mariage, un service rendu ou bien une reconnaissance de l'autorité, tout en préservant sa structure familiale et tribale. L'alliance de la principauté d'Aladdin Bey et celle de Bohtan est donc probablement le résultat d'un tel processus qui puise ses racines dans le temps. Quant à la principauté de Hekkari, elle comprend avant tout des Assyro-Chaldéens qui contrôlent, en 1840, une grande partie de Tcholamerk, et qui ne veulent pas se rallier aux princes kurdes pour déstabiliser leur sécurité.

Le chef de la principauté de Bohtan est Bedirkhan Bey. Il accède au trône en 1821, après la mort de son père. Et, son domaine s'étend sur le Grand Zab (rivière au Kurdistan d'Irak), la région du lac de Van, une partie de Tcholamerk, Muks et Siirt. C'est un prince dur, destructeur, coupeur de têtes et possessif. Son agressivité est connue notamment à travers les documents trouvés dans les archives suédoises : "Dossier du Kurdistan." Dans celui-ci il existe une série de rapports :

Rapport n° : 13, le 24 mars 1847. Signé par A. Testa. «Cet émir [Bedirkhan Bey] a envoyé une force militaire à l'encontre des Nestoriens de Nurrullah de Hekkari et d'Abdulsemmed de Bervari. Il a mis le

feu dans leur région et a répété les massacres de 1843... Bedirkhan Bey a tout de suite tué l'un des chefs religieux, il a emprisonné ses cinq corréligionnaires, et leur a infligé des tortures¹⁵⁸.»

Voyant la chute des principautés kurdes, l'une après l'autre, l'émir Bedirkhan se rend compte que sans une forte union des tribus kurdes il lui est difficile de résister à l'armée ottomane. Il commence alors à rallier à son mouvement (par la force, par l'intimidation et par la volonté) les familles notables de Djézireh, Zakho, Hekkari et Amadia. Les Chaldéens refusent de se soumettre à la volonté du prince kurde. De ce fait, celui-ci mène une campagne violente contre eux. Leurs contrées sont occupées, un certain nombre d'entre eux sont tués, une partie est convertie à l'Islam et d'autres sont intégrés à l'armée de Bedirkhan Bey¹⁵⁹.

L'émir Bedirkhan n'est pas seulement dur contre les éléments non kurdes, il est également un prince impitoyable contre les familles kurdes qui ne désirent pas cautionner sa lutte contre la Porte.

Après avoir soumis (par tous les moyens) une grande partie des tribus, Bedirkhan Bey hisse l'étendard d'une révolte contre l'Etat ottoman, en 1843. Dans un premier temps, les dirigeants ottomans tentent de briser la force de Bedirkhan

Bey par des moyens pacifiques, en dressant certains chefs de tribu contre sa volonté. Mais cette démarche ne donne pas de résultats positifs. Ils commencent alors à organiser une vaste opération contre le mouvement du chef kurde. Ainsi, après trois ans de guerre, Bedirkhan Bey est capturé en 1847, et envoyé en exil d'abord à Varna (en Bulgarie), puis à Candid (en Crète). Ensuite, il est autorisé à partir à Damas, où il meurt en 1868.

La fin de la révolte de Bedirkhan Bey est également la fin des principautés kurdes. Mais, en raison de l'agitation et du mécontentement des chefs de tribus, le pouvoir ottoman favorise la fortification d'une nouvelle catégorie sociale kurde (cf : Naissance d'une nouvelle catégorie sociale). Il est cependant important de savoir que la soumission des chefs kurdes ne se réalise pas d'une manière douce. Pour mieux comprendre les événements, nous reproduisons les rapports tirés des archives suédoises.

Rapport n°: 22, le 4 août 1834. Dans celui-ci, M. Testa met l'accent sur les méthodes employées par les dirigeants ottomans à l'égard du mécontentement kurde. Il note comment le préfet de Sivas, Rachid Mehmed, à la tête d'une armée de 20 000 à 30 000 hommes, a pu soumettre les Kurdes de

Diarbékir et d'Ourfa.

Rapport n°: 18, le 27 mai 1835. «Les Kurdes ont accepté d'effectuer leur service militaire dans l'armée de Rachid Pacha. Même la ville d'Ourfa s'est soumise à l'autorité du Sultan. Rachid Pacha a nommé un Kurde, Ali, comme préfet de cette ville. La population qui ne payait pas d'impôts depuis des années, est obligée de les payer¹⁶⁰.»

Rapport n°: 27, le 27 mai 1835. Rachid Mehmed Pacha «après avoir écrasé complètement les tribus fixes des montagnes de Diarbékir et de Sindjar, et tué plus de 3000 personnes, s'est emparé d'une grande quantité de butin¹⁶¹.»

Il est important de souligner que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, toutes les minorités religieuses et ethniques* occupant les régions orientales de la Turquie et du nord de l'Irak actuel vivent pratiquement en parfaite harmonie. Cela en dépit de leurs différences sur le plan religieux, culturel et ethnique. Mais à partir du moment où (au début du XIXe siècle) l'Empire ottoman, au nom de la centralisation, se risque à supprimer le pouvoir principal kurde, il sème en même temps les premiers germes de conflits entre ces peuples afin de mieux les administrer.

II- La naissance d'une nouvelle catégorie sociale

a)- Le cheikh

Le cheikh est considéré comme le représentant du prophète Mahomet pour atteindre Dieu¹⁶². Le cheikh est donc un religieux, représentant du Prophète et qui tire sa légitimité d'une seule source : la religion.

A partir de quand ce "représentant" du Prophète naît au Kurdistan ? Par quels moyens étend-il son influence sur les masses?

Selon la théologie islamique, le charge de cheikh a son origine dans le soufisme, apparu au Moyen-Orient et en Asie centrale vers la seconde moitié du Xe siècle. Le soufisme s'étend ensuite très vite sur toutes les contrées du monde musulman, en formant des confréries (tariqa). Deux confréries jouissent d'une grande considération dans le pays des Kurdes au XIXe siècle : la confrérie de Naqshibendi et celle de Qadiri. La première a été créée par Bahâ-al-Din Naqshibendi (1318-1389), originaire de Boukhara, ville de l'Ouzbékistan. Considérée comme l'une des plus anciennes et des plus importantes confréries musulmanes, elle exige de ses disciples deux conditions :

- prendre la conduite du prophète Mohamed comme exemple,

- obéir au cheikh.

Ses principes :

- 1- le retour à Dieu par le repentir et la pénitence ;
- 2- le renoncement au monde ;
- 3- le mépris des richesses, l'abstinence, l'austérité de mœurs ;
- 4- la crainte de Dieu ;
- 5- la sobriété, la modération dans les désirs ;
- 6- la résignation aux décrets divins.¹⁶³

Grâce à sa bonne structure organisationnelle, cette confrérie se répand dans l'ouest de l'Asie centrale, en passant par l'Inde et la Turquie. En revanche, son expansion parmi les Kurdes est l'œuvre d'un des leurs, Mewlana Khalid (1779-1827). Celui-ci, après des études religieuses à Sine (en Iran), Suleymania et Bagdad, devient mollah dans sa ville natale Suleymania, où il enseigne pendant cinq ans. Il part ensuite pour La Mecque, puis à Delhi, où il adhère à la confrérie de Naqshibendi. En 1808, il retourne au Kurdistan dans le but de propager les principes de cette confrérie. En 1820, il s'installe à Damas, où il meurt en 1827.

Mewlana Khalid est un missionnaire très efficace. Il réussit à rallier à sa cause un grand nombre de cheikhs, qui le rejoignent avec leurs disciples et sympathisants. «Parmi les nouveaux arrivants, cer-

tains furent nommés cheikhs, et ils constituèrent ainsi le deuxième centre d'expansion de la confrérie Naqshibendi¹⁶⁴.»

Quant à la confrérie de Qadiri, elle est créée par le Kurde Abdulkadyr Gueylani (1077-1166). Elle est répandue au Kurdistan par le fils de son fondateur.

Dans la société kurde, le cheikh fait prêcher la parole du Prophète par l'intermédiaire des derviches (aspirants) et de ses murides (disciples). «Le dervichisme kurde est organisé sur le plan tribal. Le cheikh, détenteur de la vraie doctrine, l'enseigne et l'interprète dans sa résidence, entouré de ses disciples, dont les meilleurs deviennent ensuite ses représentants (califes) auprès des tribus. Le pays entier des Kurdes étant ainsi couvert d'un réseau de "cellules mystiques" coïncidant avec la géographie des tribus¹⁶⁵.»

Comme cela est devenu une tradition dans le monde musulman, un cheikh a à sa disposition un très grand nombre de personnes. Et, «en principe, en tant que serviteur de Dieu, il ne devrait faire que guider les hommes¹⁶⁶», mais pour étendre son influence, il ne se contente pas uniquement de prêcher la foi. Il s'intéresse également aux affaires de sa "cité." Il commence ainsi à intervenir de plus en plus dans les affaires publiques, en résolvant

notamment les litiges qui opposent les uns aux autres. Ce faisant, le cheikh veille à son impartialité afin de ne pas compromettre son prestige. Cette pratique lui est bénéfique car c'est ainsi que le nombre de ses disciples qui le prennent pour un saint augmente considérablement. «La plupart des disciples fanatiques et ignorants, étaient prêts à croire que le cheikh était envoyé pour sauver le monde. Cela se présentait notamment lors des crises économique, morale et lors de la famine¹⁶⁷.»

Le cheikh canalise ainsi le dévouement de ses disciples dans une relation de soumission loyale à sa personne. Et ses rapports avec ses adeptes sont fondés sur l'aspect religieux. Les adeptes doivent suivre un enseignement à plusieurs étapes : «Au point de vue de l'éducation religieuse, les aspirants derviches passent par plusieurs degrés d'initiation (Tariqa) guidés par leur directeur de conscience (Murchide) : ils se purifient moralement et tendent à la contemplation de Dieu et à l'union avec lui (unio mystico) dans l'état d'extase¹⁶⁸.»

Profitant de tous ces avantages, le cheikh agrandit énormément son prestige politique et religieux. Grâce à sa fonction de détenteur de la "vérité", il peut renforcer également son autorité par la voie du mariage, entre ses descendants et les

filles des chefs de tribus. Par le biais de ces pratiques, le cheikh peut se procurer une grande quantité de parcelles. Celles-ci lui sont attribuées aussi par le gouvernement ottoman. Car à partir de 1858 les terres confisquées aux dépens des principautés kurdes, furent remises aux chefs religieux ainsi qu'aux chefs de tribus de moindre importance.

La puissance économique du cheikh grandit aussi grâce aux cadeaux qu'il reçoit par le biais des nombreuses visites qui lui sont rendues. Une personne ayant un revenu mince ne pouvait rendre visite à son cheikh qu'une fois par an, voire une fois tous les deux ans. Car chaque visite signifie plus de cadeaux. «D'après les témoignages de toute une série de voyageurs, le Kurde en général n'ose pas se présenter devant son maître sans un cadeau conséquent. Quand on vient chez un cheikh, c'est donc en moyenne un agneau ou une volaille qu'il faut apporter¹⁶⁹.»

Pourquoi cette importance et ce privilège du cheikh ? Comme il a déjà été souligné dans les pages précédentes, le Kurdistan est administré par un système de principauté semi-indépendant, jusqu'au début du XIXe siècle, grâce auquel, l'autorité du sultan n'est pas remise en question. Mais à partir du moment où (début du XIXe s.) le gou-

vernement ottoman, pour des raisons d'ordre économique et financier, décide de mettre fin à ce système, il se crée, à partir de 1850, un vide politique dans les contrées kurdes. Ce vide donne l'occasion aux petits chefs de tribus de se lancer dans des querelles au-delà de leurs "frontières". Règne ainsi une situation anarchique dans ces régions de l'Empire. Et, celui-ci, déjà préoccupé par les guerres menées contre les Serbes et la Russie, ne peut s'occuper sérieusement de ce problème. Il commence donc à favoriser les chefs religieux aux dépens des chefs de tribus afin de freiner les ambitions de ces derniers. D'ailleurs, le repli de la société tribale sur elle-même n'est pas souhaitable pour les Ottomans. Autrement dit, l'effacement du système principautaire favorise «le développement de l'autorité des religieux qui avaient commencé à abandonner leur rôle passif au profit du rassemblement des Kurdes autour de leur personne¹⁷⁰.»

Il est vrai que jusqu'à la défaite de Bédirkhan Bey, en 1847, l'action des cheikhs est subordonnée à la politique des chefs principautaires, mais à partir de 1850, les cheikhs commencent à unir les Kurdes sous la bannière de la religion qui ne connaît aucune frontière tribale¹⁷¹. C'est ainsi que les Kurdes commencent à être dirigés par une seule

autorité. Dans le même temps, le «gouvernement ottoman considérait les cheikhs comme des employés de leurs institutions, de ce fait, il ne leur imposait aucune restriction. Cette marge de manœuvre avait permis aux cheikhs d'accroître encore davantage leur influence sur les masses. Par ailleurs, les petits chefs de tribus, en obéissant aux ordres des cheikhs et en acceptant le dirigisme de ces derniers, eux aussi, agrandissaient leurs privilèges au détriment des masses¹⁷².»

Certes, la religion ne connaît pas de frontière, et elle est universelle, mais cela ne signifie pas que les cheikhs sont disposés à prêcher le nationalisme. Au contraire, le regroupement des Kurdes sous l'autorité du cheikh crée une nouvelle idée dans le mode de vie des Kurdes: le fatalisme. Celui-ci dissipe les revendications indépendantistes et, par conséquent, la conscience ainsi que le sentiment national sont oubliés.

b)- Le mollah

Le mollah est un chef religieux dont la mission se limite au cadre d'un village. Son pouvoir et son rôle ne sont pas aussi grands que ceux d'un cheikh. Bien qu'il n'ait pas un pouvoir décisif, il est cependant

en contact permanent avec la population de sa commune. Il enseigne la théologie dans "sa mosquée" et s'il n'a pas encore terminé ses études, il est amené à se déplacer constamment. Cependant, sa situation change selon l'endroit où il habite. Celui qui exerce sa mission en étroite collaboration avec «un seigneur local, avait la sécurité matérielle¹⁷³.» En revanche, celui qui vit dans un village modeste, n'a que les dons des villageois pour vivre. Il cultive son champ, possède un peu de bétail et vit avec les paysans. Il partage ainsi la vie des villageois.

Mais cela «n'était pas le cas pour les mollahs qui étaient au service des seigneurs ; obligés de défendre les intérêts des chefs et de faire respecter les gouvernements centraux, ils n'avaient pas les mains libres, et risquaient de perdre leur logement et leurs finances¹⁷⁴.» Par contre, Henry Binder prétend que «les mollahs ou prêtres ou évêques ont toute l'autorité ; ils sont tout-puissants près de ces peuples fanatiques. Que de gouverneurs mêmes ils ont fait expulser ! Ils fomentent des troubles ; le gouvernement le sait, mais il ferme les yeux pour être tranquille¹⁷⁵.»

CHAPITRE- III

SOUS LE REGNE D'ABDUL-HAMID II

I- La politique du panislamisme et la soumission des Kurdes.

A partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, la situation de l'Empire ottoman se dégrade de plus en plus. D'une part, les grandes puissances occidentales* font pression sur les dirigeants de l'Empire afin qu'ils réalisent quelques réformes agraires, politiques et institutionnelles et, d'autre part, ces mêmes puissances soutiennent l'Empire contre l'expansion de la Russie qui vise non seulement les Détroits d'Istanbul, mais également les points stratégiques du Moyen-Orient. Par ailleurs, le ton monte dans le milieu intellectuel ottoman, partisan d'un changement.

C'est dans ce contexte que Abdul-Hamid II accède au trône (1876-1909). Pour diminuer la tension de

ce mécontentement intérieur et rassurer ses "alliés" de l'extérieur, le nouveau sultan proclame une nouvelle Constitution, le 23 décembre 1876. Celle-ci instaure «un Parlement composé d'un Sénat, les membres en étaient nommés à vie par le souverain, et d'une Chambre des députés, ceux-ci élus par les conseils administratifs des provinces, composés en majorité de fonctionnaires, serait institué dans un pays comptant 90 % d'illettrés ! Le Sultan pouvait dissoudre la Chambre et possédait seul l'initiative des lois¹⁷⁶.»

Un an après la mise en œuvre de ces mesures, en 1877, la guerre russo-ottomane éclate ; la Russie occupe une grande partie des régions orientales de l'Arménie et avance jusqu'aux portes d'Istanbul. La progression graduelle de la Russie inquiète la France et la Grande-Bretagne qui veulent maintenir l'intégrité de l'Empire. De ce fait, pour mettre un terme aux conflits russo-ottomans, les pourparlers s'engagent entre les parties concernées sous la tutelle de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Ces entretiens débouchent sur le traité de Berlin, en 1878. L'une des clauses de ce traité concerne l'application des réformes sociopolitiques dans l'Empire ottoman. Ainsi, les grandes puissances occidentales espèrent donner un coup de

pouce au développement des mentalités, ce qui débouchera sur une reprise de la croissance économique. Pour «le bon déroulement des réformes envisagées, notamment dans les régions arméniennes, au nom de la Russie, K. Gamsaragan, et au nom de la Grande-Bretagne, E. Clayton, entament une tournée dans les contrées orientales de l'Empire¹⁷⁷.» Au cours de l'enquête que ces deux émissaires occidentaux effectuent sur le terrain, ils constatent un mécontentement de la part de la population kurde.

Puisque les habitants* de ces régions attendent impatiemment la réalisation des réformes agraires notamment, pourquoi la communauté kurde accueille-t-elle celles-ci avec scepticisme ?

Au début de 1880, l'un des cheikhs kurdes les plus influents, le cheikh Obeïdullah après un pèlerinage à La Mecque, revient dans sa région natale Chemdinan.** Dès son arrivée, il réunit un grand nombre de chefs de tribus et prépare une insurrection contre l'Iran. Pourquoi une telle action contre l'Iran ? Le sultan Abdul-Hamid s'est aperçu que l'idée "d'ottomanisme" toute seule n'est plus suffisante pour poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs et maintenir l'unité de l'Empire. Il lui faut donc une devise beaucoup plus forte et moti-

vante pour unir un grand nombre de personnes sous sa tutelle. Cette devise trouve alors sa vocation dans l'idéologie du panislamisme, élaborée par le sultan. «L'Islam, dans la conception du sultan, doit, en tant que notion d'Etat, être universel ou ne pas exister. Lié à l'idée nationale, il perd son caractère propre et devient une affaire personnelle... Au concept européen de patrie, Abdul-Hamid opposera l'idée de l'unité musulmane, assortie de la nécessité de la suprématie turque¹⁷⁸.»

Le sultan s'appuie surtout sur les peuples musulmans non Turcs de l'Empire : Albanais, Arabes et Kurdes. A l'égard de ces derniers, «Abdul-Hamid pratique une politique d'alliance avec quelques grandes familles de notables religieux pour asseoir le pouvoir d'Etat, et cette politique se révèle efficace puisqu'il n'y aura plus de révoltes kurdes contre l'Etat après 1880¹⁷⁹.» Le rapprochement d'Abdul-Hamid avec les Kurdes vise deux buts :

1- neutraliser les Kurdes en les désolidarisant des Arméniens,

2- utiliser les contre les éléments non musulmans, afin de retarder la réalisation des réformes prévues en vertu du traité de Berlin.

C'est dans cet objectif que Abdul-Hamid noue des relations avec le cheikh Obeïdullah. Lorsque celui-ci

rentre de pèlerinage, «il est accueilli par le sultan avec beaucoup d'égards. Le sultan lui offrit un grand nombre de cadeaux et lui donna beaucoup de consignes¹⁸⁰.» L'auteur de ces lignes note que la politique d'Abdul-Hamid a pour objectif :

1- de créer toujours des conflits dans les régions kurdo-arméniennes, en vue d'empêcher l'application des réformes dans ces régions et opposer les Kurdes aux autres peuples de la région. Le sultan se sert des Kurdes en vue de contrôler les Arméniens, les chrétiens de ces régions, et d'éloigner les Kurdes des autres nationalités. En même temps, en contrepartie de la dénomination d'Arménie, du Kurdistan, le sultan demande au cheikh kurde de réaliser une grande union kurde. Il souhaite ainsi rendre impossible la réalisation des réformes concernées et, vis-à-vis des Occidentaux, espère s'en sortir facilement en mettant tout les torts sur le dos des Kurdes.

2- ce deuxième point est aussi important que le premier car, il renforce l'autorité des cheikhs aux dépens des chefs de tribus. Le sultan ottoman souhaite ainsi créer un Etat musulman, englobant également les Kurdes. Les cheikhs deviennent par conséquent un instrument de répression de l'autorité ottomane envers les chrétiens, surtout contre

les Arméniens.

3- Le développement d'un mouvement sous l'autorité d'un chef religieux permet d'aviver l'idéologie fanatique pour créer des conflits entre les peuples¹⁸¹.

Les idées panislamistes d'Abdul-Hamid prennent corps parmi les Kurdes en raison de trois grands facteurs :

1- l'arrivée des missionnaires européens occasionne des sentiments antichrétiens et renforce l'identité et la solidarité des musulmans pour se défendre.

2- l'intérêt des cheikhs et des chefs de tribus les plus influents est de renforcer les sentiments islamiques (d'où l'accroissement de la légitimité des cheikhs). Ils sont les meilleurs propagandistes du panislamisme.

3- le sultan Abdul-Hamid II, fondateur de ce mouvement, est considéré par les cheikhs kurdes comme leur protecteur contre les bureaucraties gouvernementales qui ont l'intention d'annuler leur pouvoir¹⁸².

A travers ces deux points de vue, nous constatons que le sultan ainsi que les cheikhs kurdes ont des intérêts communs (bien qu'ils suivent d'itinéraires différents). C'est pourquoi leur entente ne pose pas

de grands problèmes, ni aux uns ni aux autres. C'est en vertu de ces intérêts communs qu'après s'être entretenu avec le sultan Abdul-Hamid en 1880, le cheikh Obeïdullah regagne Chemdinan. Il invite aussitôt les chefs de tribus kurdes de Hekkari, Bitlis, Mouche, Sasun, Diarbékir, Bithan, Siirt, Amadia, Suleymania ainsi que les chefs de tribus kurdes d'Iran. Cette mobilisation fait supposer que le cheikh Obeïdullah prépare une expédition contre les Arméniens.

Pour en savoir plus, le consul-adjoint britannique à Bachkale, E. Clayton se rend auprès du cheikh kurde. Il «est reçu par le cheikh avec beaucoup de considération. Leur entretien qui a duré longtemps, est résumé ;

Le consul-ajoint s'adress au cheikh,

- les Européens, et plus particulièrement l'Angleterre souhaite l'instauration d'une paix durable dans l'Empire ottoman,

- l'Angleterre, quelle que soit la manière, défendra l'intégrité territoriale de l'Etat ottoman,

- en vertu des résolutions déjà prises, par les grandes puissances, les réformes devront être appliquées dans les régions orientales afin d'améliorer le sort des Arméniens et des Chaldéens chrétiens¹⁸³.»

Le consul britannique demande au Cheikh s'il est vrai que l'armée kurde se prépare à une insurrection. Le cheikh kurde répond que, lui, «ainsi que tous les Kurdes sunnites sont des citoyens loyaux du sultan, qu'ils n'ont aucune intention de créer des troubles, et qu'ils sont prêts à aider le sultan afin que la paix règne dans le pays¹⁸⁴.»

Bien que la date exacte de cet entretien ne soit pas précisée par l'auteur des lignes ci-dessus, le cheikh Obéïdullah envoie en juin 1880 au consul-adjoint, E. Clayton, la lettre suivante : «Le peuple kurde est un peuple à part. Sa religion est différente de la religion des autres, ses coutumes ainsi que ses traditions sont également différentes.

Les chefs kurdes de l'Empire ottoman et de l'Empire perse, ainsi que les chrétiens de ces deux empires se sont mis d'accord que ces derniers ne résoudreont jamais leurs problèmes. Les Occidentaux qui sont conscients de nos problèmes, devront faire quelque chose pour les résoudre. Sinon, le peuple kurde, lui-même se chargera de résoudre ses problèmes. Car, il lui est impossible de rester encore longtemps sous la domination de ces deux empires.¹⁸⁵»

Dans son entretien avec l'émissaire britannique, le cheikh kurde affirme sa fidélité au sultan, or dans

sa lettre, il note son hostilité au gouvernement du sultan. Pourquoi cette volte-face ? Est-ce une tactique vis-à-vis des Occidentaux ou une réalité ?

Les deux probabilités sont certainement pressenties par le cheikh Obéïdullah. Car la suite des événements montre combien le cheikh est fidèle au sultan ottoman. Cependant, en voyant s'unir autour de lui un grand nombre de chefs influents kurdes, il s'est probablement demandé pourquoi ne pas se battre pour la création d'un Etat kurde dont il serait le roi.

Au cours des mois de septembre et d'octobre 1880, le cheikh Obéïdullah, usant de son autorité grandissante, envoie deux rapports au docteur américain Corhan, à Ourmiah.* Dans ces rapports, le cheikh kurde demande au docteur de tenir au courant E. Clayton qu'il va lancer une expédition au Kurdistan iranien pour les raisons suivantes :

«1- les autorités iraniennes ont condamné les Kurdes à payer 100 000 tumans, et elles ont envoyé 50 Kurdes à la potence,

2- un prince iranien a pris 25 000 tumans des personnalités kurdes de la localité d'Ouchnou, et a emprisonné un Kurde,

3- l'hostilité du juge de Mahabad à l'égard de Hamza Agha qui s'est réfugié, avec sa tribu, à la

montagne et qui a déclenché une insurrection¹⁸⁶.»

Après avoir envoyé ces rapports, le cheikh fait aussitôt marche vers le Kurdistan iranien. Et, au fur et à mesure qu'il avance, ses effectifs augmentent, atteignant 50 000 personnes : les hommes d'une douzaine de tribus kurdes d'Iran ainsi que près de 300 Chaldéens (par la force) participent à cette expédition. L'armée iranienne, qui n'est pas prête à un tel affrontement, est battue, en laissant l'administration des villes, comme Mahabad, Oumriah et Mavaga aux assaillants. Les autorités iraniennes protestant contre cette offensive kurde auprès des dirigeants ottomans, elles réorganisent néanmoins leur armée en vue d'une éventuelle revanche.

Les Européens qui sont pour la stabilité de la région, font pression sur le gouvernement ottoman afin qu'il prenne des mesures persuasives envers le cheikh Obéïdullah. A cet effet, l'armée ottomane se mobilise sur les frontières orientales. Les contingents russes font également mouvement vers la frontière iranienne. Ainsi, l'armée du cheikh Obéïdullah, encerclée par les Ottomans et les Russes, commence à être en perte de vitesse. «Les hommes de tribu furent retournés dans leurs montagnes et le Cheikh se soumit aux autorités ottomanes qui l'envoyèrent aussitôt à Istanbul,

auprès du sultan Abdul-Hamid II¹⁸⁷.» Pour dissiper le spectre d'une nouvelle révolte kurde, le sultan envoie Obéïdullah à La Mecque. Mais le cheikh kurde arrive à se soustraire à la surveillance du sultan, et retourne au Kurdistan où, à la tête d'un groupe de 8 000 partisans, il s'installe dans les montagnes de Hekkari.

Le cheikh Obéïdullah ne peut pas rester éternellement dans les montagnes en désobéissant à son "ami", le Sultan auquel il est profondément attaché pour des raisons religieuses. «Les chefs et les partisans des confréries mystiques collaboraient et se soumettaient au sultan... pour ces chefs kurdes, le sultan représentait spécialement le calife musulman...¹⁸⁸» De ce fait, le cheikh kurde se soumet à nouveau aux autorités ottomanes qui l'envoient en exil à La Mecque avec son fils Abdulkadyr, en 1881. Obéïdullah meurt en 1882 et avec lui l'ère des révoltes kurdes du XIXe siècle prennent fin. Cependant, il est important de noter que chacune des révoltes de ce siècle a été écrasée d'une manière brutale et que la population kurde a subi des persécutions. L'exemple ci-après peut à lui seul montrer l'état réel des exactions commises à l'égard des Kurdes : «Avant la cruelle insurrection qui ensanglanta cette contrée, la ville de Saoudj-Boulak

(Mahabad) se composait de 1200 maisons ; aujourd'hui totalement ruinée, elle n'en compte guère plus de 600¹⁸⁹.»

II- La cavalerie kurde "Hamidieh"

Les principautés kurdes qui constituent un danger pour l'intégrité de l'Empire n'existent plus, le système tribal qui est refermé sur lui-même, est à présent ouvert au monde extérieur par le biais de la religion et les cheikhs désobéissant au sultan-calife sont chassés du pays. Il faut donc resserrer les liens kurdo-ottomans par d'autres systèmes. Le sultan Abdul-Hamid II qui a très bien profité de la popularité du cheikh Obéidullah, non seulement avait pour but de freiner le développement du sentiment unitaire des Kurdes, mais également il voulait semer des germes de conflits entre les Kurdes eux-mêmes, en favorisant les uns au détriment les autres. «Les forces "politiques" kurdes étaient dispersées, le désir de l'indépendance s'était amoindri et les interventions successives de l'armée ottomane avaient perturbé les contingents kurdes. Enfin, tout cela avait provoqué des hostilités au sein même des Kurdes¹⁹⁰.»

Dans ce contexte très agité, afin de protéger les provinces orientales de l'Empire contre les attaques

des Russes, ainsi que contre le mécontentement populaire kurdo-arménien, le sultan Abdul-Hamid crée des brigades irrégulières, constituées entièrement de Kurdes. Ces brigades sont aussitôt appelées la cavalerie "Hamidieh". Celle-ci voit le jour en 1891 et a pour but de :

1- regagner la confiance des chefs de tribus kurdes afin qu'ils ne se soulèvent plus contre l'autorité du sultan,

2- mettre sur pied une force solide et efficace contre les Russes sur les frontières de l'est de l'Empire,

3- utiliser cette force, le cas échéant, contre les nationalités non turques¹⁹¹ y compris les Kurdes.

Comme nous l'avons déjà souligné, le sultan Abdul-Hamid s'était assuré la fidélité des Kurdes par les sentiments religieux. Autrement dit, la création de la cavalerie Hamidieh n'est pas un hasard. Elle est le résultat d'un long processus : en tant que peuple musulman, les Kurdes font partie du projet d'Abdul-Hamid qui souhaite forger l'idée d'un nouvel ottomanisme en vue de parvenir à freiner la désagrégation de l'Empire. A la base de ce projet, il y a donc l'islam. «Mettre l'accent sur l'islam, c'est aussi tirer les conséquences d'un nouvel équilibre démographique qui fait de l'Empire un Etat aux trois quarts musulmans. Bref, l'islam

comme idéologie de l'union et de la mobilisation de la très grande majorité des Ottomans¹⁹².» Ainsi, pour que le virus du nationalisme ne gagne pas les populations non turques (Albanais, Kurdes et Arabes) Abdul-Hamid se rapproche de plus en plus de ces derniers, en leur octroyant certains avantages. «Dans un certain nombre de domaines, en effet, se produit une sorte de "retour du religieux" : on construit davantage de mosquées, on donne plus de place à l'islam dans les programmes scolaires et à l'école...¹⁹³»

C'est ainsi que le sultan rallie une forte admiration de la population musulmane à sa cause. Cela le conforte dans son projet en vue d'utiliser, sans grandes difficultés, la cavalerie kurde contre les révoltes arméniennes de la fin du XIXe siècle. D'autant plus que les différences religieuses entre les peuples arménien et kurde, donnent encore plus de courage aux Kurdes pour se battre contre les "non croyants". «De durs affrontements, près du lac de Van, préfiguraient tristement les événements à venir. Ils allaient se précipiter en raison de l'agressivité des Kurdes, assurés de la protection de leur calife et de la volonté de résistance des Arméniens résolus à se battre¹⁹⁴.»

La création de la cavalerie Hamidieh n'a pas

uniquement pour but d'écraser les soulèvements arméniens, mais elle consiste également à freiner l'invasion russe dans l'est du pays, et à contraindre la politique expansionniste britannique dans cette même région¹⁹⁵. Dès sa création, la cavalerie Hamidieh doit être dirigée par Mussir Zeki Pacha.* Elle ne doit pas être constituée de moins de 4 unités, et de plus de 6. Chaque régiment doit être composé, au minimum de 512 et au maximum de 1152 personnes. «Les grandes tribus étaient capables de fournir suffisamment d'hommes pour créer un régiment. En revanche, les petites tribus n'avaient le droit de créer qu'une seule unité¹⁹⁶.» En outre, toutes les tribus sont tenues de signaler le nom de tous leurs hommes, entre 17 et 50 ans, au Bureau du service national. En même temps, pour renforcer le sentiment de fidélité des Kurdes, Abdul-Hamid autorise certains élèves de la cavalerie kurde à effectuer des études à l'école militaire d'Istanbul*. C'est ainsi qu'un Kurde peut monter jusqu'au grade de colonel.

Les tribus qui ont le droit de constituer un régiment ou une unité, obtiennent du gouvernement ottoman de grands privilèges. De ce fait, une espèce de concurrence s'installe entre les tribus. «Les tribus qui gagnèrent la crédibilité en acceptant

d'entrer dans la cavalerie kurde, usant de leur statut privilégié, étendaient leur autorité par la force sur d'autres tribus. Ce processus poussa les chefs kurdes à ne se battre que pour la survie de leur propre tribu et non pas pour l'unité des Kurdes¹⁹⁷.» Cependant, la seule loyauté à l'égard du sultan, ne suffisait pas pour jouir de privilèges. Il fallait également être musulman sunnite.

Les tribus qui ne collaborent pas à la politique d'Abdul-Hamid sont abandonnées au bon gré de la cavalerie Hamidieh. Et, par conséquent, elles subissent énormément de pertes. Pour ne pas subir des persécutions, certaines tribus, contre leur gré, se joignent à la cavalerie Hamidieh. «Dès sa création, une première unité de cette cavalerie fut envoyée se battre contre les Russes sur le front oriental, entre Erzuroum et Van. Une deuxième unité fut envoyée se battre contre les Britanniques dans les régions de Mardin-Ourfa¹⁹⁸.»

Bien que ces unités soient envoyées pour se battre contre les Russes et les Britanniques, elles ont pour véritable mission de combattre les Arméniens des contrées en question. Car, en 1893, il n'existe ni le danger britannique ni celui de l'invasion russe. Même après la chute d'Abdul-Hamid en 1909, la cavalerie Hamidieh continue d'exister. Elle est

réorganisée par Mahmoud Chevket Pacha, et baptisée les "régiments de tribus" (Achiret Alaylari).

En 1910, ces régiments son au nombre de 64, et chacun d'eux est composé de 832 hommes. Au total, 53 000 hommes sont ainsi mobilisés¹⁹⁹ Certains de ces régiments sont envoyés aux guerres des Balkans (1912-1913), d'autres sont équipés de façon à participer efficacement à la Première Guerre mondiale sur le front de l'Est.

Quels sont les points positifs et négatifs de la cavalerie Hamidieh pour les Kurdes ?

Sur le plan négatif, il est important de noter que le recrutement sélectif de cette cavalerie par le Sultan constitue l'aspect le plus néfaste des relations kurdo-kurdes. Du fait que seules les tribus sunnites kurdes sont admises, Abdul-Hamid crée sciemment un système de discrimination à l'égard des Kurdes chiites. Par conséquent, les deux communautés religieuses kurdes (sunnite et chiite) se trouvent opposées. Les sunnites, favorisés par le gouvernement ottoman, étendent leur domination sur les chiites sans grandes difficultés. Cela crée des hostilités entre les Kurdes eux-mêmes. Ces hostilités, comme nous le verrons dans les pages suivantes, auront de terribles répercussions sur le développement du nationalisme kurde.

Les méthodes destructrices et les répressions brutales de la cavalerie Hamidieh à l'égard des tribus chiïtes, alimentent la haine de ces dernières envers les sunnites. C'est pour cela que, lors de la révolte kurde de 1925, les tribus chiïtes n'apportent pas leur soutien aux insurgés kurdes, bien qu'elles soient contre le régime d'Ankara.

Quant au point positif, celui-ci est aussi important que le point précédent. Les officiers de la cavalerie kurde, en contact avec les nationalistes arabes, arméniens et des pays des Balkans, commencent à prendre conscience de leur entité nationale et se lancent ainsi dans la lutte pour les droits nationaux du peuple kurde (cf : Développement du sentiment national).

III- Les relations kurdo-arméniennes

Les relations kurdo-arméniennes datent de l'installation de ces deux peuples dans les contrées où ils vivent encore aujourd'hui. La contiguïté territoriale est à la base du rapprochement kurdo-arménien. Bien que tout au long de leur histoire ils n'aient pas eu de conflits importants, ils sont amenés, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, à se battre assez souvent. Les causes des lit-

iges kurdo-arméniens résident dans la politique du panislamisme d'Abdul-Hamid. Avant d'analyser les hostilités kurdo-arméniennes, il convient de relater en premier lieu l'évolution de leurs relations.

Les temps les plus proches nous montrent que la bonne entente kurdo-arménienne date de la période de Bedirkhan Bey. Celui-ci, qui veut créer un Kurdistan dont il serait le roi, dut demander l'aide des princes arméniens afin qu'ils le soutiennent dans son combat contre les Ottomans. «Les princes arméniens qui étaient également contre l'autorité des Ottomans, soutinrent l'action de Bedirkhan avec l'espoir de se libérer du joug ottoman²⁰⁰.»

Bedirkhan Bey, autoritaire, exige que tout le monde se conforme à ses directives. Il prévoit d'étendre son autorité sur les régions de Van, Bitlis, Mouche, Diarbékir et Ourmiah. Se considérant ainsi le chef du futur Etat kurde, «il comptait confier le pouvoir économique-financier aux Arméniens²⁰¹.» Dans sa politique arménienne, Bedirkhan souhaite également former des techniciens pour construire des bateaux qui navigueraient sur le lac de Van, en vue de relier la population villageoise de toute la région. Malgré les bonnes intentions de Bedirkhan Bey, les Arméniens, dans leur ensemble, ne sont pas

unanimes sur la politique du chef kurde. Ceux qui sont regroupés autour du patriarche d'Istanbul, «menaient la propagande en faveur des Ottomans. En revanche, ceux qui habitaient à la campagne, étaient plutôt favorables aux princes kurdes²⁰².» Cependant, à partir de la décentralisation du système administratif ottoman et la subordination des Sandjak (principautés) kurdes au pouvoir Central, les hostilités se rallument entre Kurdes et Arméniens. Comme nous l'avons déjà noté, la fin des principautés kurdes crée un vide politique et une hostilité des indigènes envers le pouvoir central. Pour normaliser leurs relations à nouveau avec cette population, les autorités ottomanes, à partir de 1850, mettent en avant une nouvelle catégorie sociale : les cheikhs. Ainsi, par le biais de ces derniers, les Ottomans, d'une part maîtrisent le mécontentement kurde et, d'autre part, opposent les Kurdes aux Arméniens en vue d'affaiblir ces derniers politiquement et moralement. Le surgissement de l'aspect religieux sur l'avant-scène, provoque une méfiance réciproque entre les communautés kurde et arménienne.

Les cheikhs kurdes, favorisés par le gouvernement Ottoman, s'emparent des terres et des biens des Arméniens sans aucune contrainte. «A partir de

1860, les terres appartenant aux agriculteurs arméniens, avaient suscité un désir d'acquisition des cheikhs. Un grand nombre de terres fut ainsi passé sous la domination des cheikhs. Au nom du fanatisme religieux, un certain nombre d'Arméniens furent chassés de leur propriété et d'autres restèrent sous la domination des propriétaires fonciers, devenant ainsi des paysans sans terre²⁰³.»

Au lendemain de l'accession d'Abdul-Hamid au trône, le conflit kurdo-arménien prend une autre dimension. Notamment lors de la guerre russo-ottomane de 1877-78, pendant que les soldats arméniens combattent dans les rangs de l'armée russe contre les Ottomans, les Kurdes se trouvent dans le camp de l'Empire ottoman. Le sultan Abdul-Hamid profite très bien des conflits kurdo-arméniens. Il fait croire aux Kurdes que la victoire de la Russie signifierait la création d'un Etat arménien sur les territoires réclamés par les Kurdes. Cette peur de voir leur échapper une partie de leur territoire, galvanise les tribus kurdes qui deviennent par conséquent encore plus agressives contre la communauté arménienne et chrétienne.

Il est vrai que la Russie fait savoir que son intervention dans l'Empire vise uniquement la protec-

tion de la population chrétienne. Ce qui cautionne davantage la politique kurde d'Abdul-Hamid.

Pour anéantir l'espoir des Arméniens de créer un Etat, Abdul-Hamid dresse les Kurdes contre eux, «en leur octroyant, officiellement, le droit de s'emparer des biens des Arméniens. Il prive les Arméniens de leurs droits et accorde aux Kurdes des concessions en vue de tuer les Arméniens²⁰⁴.»

L'agressivité des Kurdes à l'égard des Arméniens s'amplifie notamment après le traité de Berlin, le 13 juillet 1878. Car l'article 61 de ce traité, stipule que la Porte «doit entreprendre des réformes dans les régions où les Arméniens résident et assurer la sécurité de ces derniers contre les Tcherkez et les Kurdes²⁰⁵.» Pour le chef de la révolte kurde de 1880, Obéïdullah, les lignes ci-dessus sont inadmissibles. Il manifeste sa réaction ainsi :

«C'est quoi, ce que j'ai entendu ! Les Arméniens créeront un Etat indépendant à Van, et les Nestoriens, sous le drapeau britannique, se réclameront sous mandat britannique. Je n'accepterai jamais ça, même s'il faut armer les femmes²⁰⁶.»

L'idée de création d'un Etat arménien dans les régions réclamées par les Kurdes, attise l'hostilité de ces derniers contre les Arméniens. D'ailleurs

c'est à cause de cela que le cheikh Obéïdullah se lança dans la lutte pour la création d'un Etat kurde. De ce fait, comme nous avons déjà vu, en 1880, il occupe les régions du Kurdistan iranien et obtient le soutien du sultan Abdul-Hamid. Nous connaissons le sort d'Obéïdullah après son insurrection, mais ce qu'il faut retenir de cette procédure, c'est que les réformes prévues par le traité de Berlin ne sont pas réalisées et, que par conséquent, Abdul-Hamid atteint son but sur ce plan.

A partir de 1890, les relations kurdo-arméniennes se dégradent de plus en plus. La cavalerie kurde intervient lors de chaque insurrection arménienne et la réprime dans le sang, entre 1893 et 1896. Au total, plus de 60 000 Kurdes luttent dans cette cavalerie. Ces chiffres nous montrent le degré de mobilisation des Kurdes contre les Arméniens. Avec cette cavalerie, les conflits kurdo-arméniens durent jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Certains régiments de cette cavalerie participent même au génocide du peuple arménien de 1915. Ce n'est qu'à partir de 1919 que les hommes politiques kurdo-arméniens commencent à établir de bonnes relations.

TROISIEME PARTIE LES KURDES AU XXe SIECLE

CHAPITRE - I

L'EMERGENCE DU NATIONALISME KURDE

1- Les Kurdes sous les Jeunes-Turcs

a)- Le développement du sentiment national

A travers tout ce que nous venons d'analyser, nous voyons que les Kurdes, jusqu'à la fin du XIXe siècle, ne se sont jamais préoccupés de leur unité nationale. Les conflits intertribus les ont empêchés d'étendre leurs relations avec le monde extérieur et, par conséquent, leur vision s'arrête à la limite de leur fief. Isolés ainsi sur le plan international, ignorant les bouleversements que le monde subit, la prise de conscience nationale est inhibée.

Chaque tribu est consciente de ses origines kurdes. Elle le dit d'ailleurs fièrement. Mais son "kurdisme" se limite à son pâturage. «Il faut dire que jamais dans le passé, les Kurdes n'avaient réussi à se constituer en un groupe compact, en unité politique : le milieu physique et leur particulière organisation féodale les maintinrent toujours divisés, empêchant chez eux la formation d'un véritable sentiment national capable d'atténuer le sentiment tribal²⁰⁷.»

Même si Bedirkhan Bey a déclenché une insurrection pour la création d'un Etat Kurde et, dans ses différentes correspondances, le cheikh Obéïdullah a mis l'accent sur l'entité nationale kurde, l'idée elle-même n'est pas répandue parmi les masses kurdes. En revanche, «pour défendre leurs droits et maintenir leur liberté, ils [les Kurdes] tuèrent, ils se firent tuer, ils ont pillé et ont été pillés... Ici la liberté ne signifie pas l'indépendance. C'est plutôt le sentiment d'amour-propre qui est très développé chez le Kurde. Il ne tolère jamais que son amour-propre soit blessé par d'autres, fut-ce même au prix de sa vie. Il ne souffre point l'humiliation. Il n'a presque jamais manifesté un sentiment national d'indépendance. Si certains chefs ont eu l'ambition d'étendre leur autorité sur de plus vastes contrées,

ils n'étaient point soutenus par un sentiment populaire du nationalisme²⁰⁸.»

Les lignes ci-dessus nous expliquent clairement la mentalité des Kurdes pendant toute leur existence jusqu'au début du XXe siècle. L'existence d'un sentiment national est confirmé notamment dans le paragraphe ci-après : «Par exemple, le sultan Saladin, par son admirable bravoure, qui fait honneur et gloire aux musulmans en général, aux Touraniens en particulier, fonda un empire puissant, mais il n'a point songé à le transformer en un empire Kurde. Aussi, tout dernièrement, il y a un siècle, lorsque Kérim Khan Zend fut le chah tout-puissant, de la Perse, il n'a pas pensé à faire de la Perse un Kurdistan. Mais les Kurdes associés aux autres peuples et dirigés par ceux-ci, ont fait toujours des merveilles. Voilà la mentalité Kurde à travers 48 siècles²⁰⁹.» D'autre part, un chercheur kurde, Mehmet Bayrak, souligne que le nationalisme kurde existe depuis le poète Ahmedi Khani²¹⁰ (au XVIIe siècle). Il est vrai que ce poète, à travers ses écrits, a toujours exalté le sentiment national et invité les Kurdes à s'unir. Mais ses appels ne sont pas compris par ses contemporains.

C'est dans cet état d'esprit que les Kurdes abordent le XXe siècle. Ils ne disposent alors que d'une

seule publication : "Kurdistan." Cette publication bilingue, kurdo-turque, est publiée au Caire en 1898 par un membre de la famille bédirkhaniste, Midhat Bey. Par la suite le nombre de leurs publications et organisations socioculturelles augmente considérablement. Il y a trois facteurs à la base de cette progression :

1- la création des écoles tribales, en 1892, met les officiers kurdes en contact avec le monde extérieur et d'autres nationalistes,

2- la lutte de l'indépendance de la Grèce, de la Serbie et de la Moldavie,

3- le mouvement des Jeunes-Turcs.

De ces trois facteurs, le rôle des Jeunes-Turcs fut capital dans la création des organisations socioculturelles kurdes. C'est pourquoi il est nécessaire d'évoquer brièvement ce qu'est le mouvement des Jeunes-Turcs.

Comme nous l'avons déjà noté dans les pages précédentes, dès la fin du XIXe siècle, l'Empire ottoman commence à éclater de tous les côtés. Et, les Jeunes-Turcs, familiarisés avec la culture occidentale et voulant moderniser l'Empire, ne peuvent rester indifférents devant la paralysie de leur Etat. Conscients de la gravité du problème, un certain nombre d'officiers et de civils décident de prendre

en main la destinée de l'Empire, en voulant lui redonner son dynamisme d'antan. Et, c'est ainsi que le Comité Union et Progrès (CUP) voit le jour, en 1894-95.

L'idée de moderniser l'Empire émerge auparavant du cercle des étudiants de l'école militaire d'Istanbul, qui a servi comme «une sorte de club révolutionnaire, camouflé en cercle d'études... Ses membres s'engageaient, sous la foi du serment, à renverser l'absolutisme du sultan et à le remplacer par un gouvernement constitutionnel, issu d'un parlement élu au suffrage universel...²¹¹»

Réformateurs, libéraux et intellectuels, ces Jeunes-Turcs s'emparent du pouvoir le 24 juillet 1908, sans verser une goutte de sang. La révolution des Jeunes-Turcs, menée contre le régime et les institutions d'Abdul-Hamid, au nom de la liberté, ne peut priver les peuples non turcs (qui y prirent part) de cette liberté. C'est pourquoi, au lendemain de leur avènement, les Jeunes-Turcs accordent à tous les peuples de l'Empire la liberté d'association, d'expression et de réunion. «Les Jeunes-Turcs prirent la direction de cette machine craquante en sauveurs, réorganiseurs... Cette clique put, pour un moment, presque arrêter le cours des événements mondiaux et les prendre à sa

remorque, par ses promesses et programmes de réorganisation intérieure et extérieure. A l'intérieur, les promesses d'égalité, de libertés politiques et sociales, sans distinction de race ou de religion, furent les causes de nombreuses réconciliations. Des haines, des incompatibilités séculaires furent presque oubliées²¹².»

C'est dans ce contexte que les enfants des chefs de tribus, ayant effectué leurs études dans les écoles tribales, où ils sont influencés par les nationalistes arabes, albanais et arméniens, commencent à créer un certain nombre d'associations socioculturelles.

b)- La création des organisations socioculturelles

Il est vrai qu'au lendemain de l'avènement des Jeunes-Turcs, les nationalistes kurdes d'Istanbul, issus des écoles tribales, créent leurs propres associations. Mais auparavant, certains d'entre eux, tels que le Dr. Abdullah Djevdet, Abdurrahman Bédirkhan, le général Chérif Pacha et Ziya Gökalp²¹³ contribuent beaucoup au développement du Comité Union et Progrès (CUP). Deux des nationalistes kurdes, Abdurrahman Bédirkhan et Hikmet Baban, en tant que représentants kurdes,

participent même au congrès du CUP, tenu à Paris en 1902²¹⁴.

La première association kurde de cette période "démocratique", est l'Association d'entraide et progrès du Kurdistan (Kurt Terakki ve Teavun Cemiyeti). Elle voit le jour le 19 septembre 1908 à Istanbul. Elle a pour but de développer la culture kurde, l'industrie et le commerce dans les régions kurdes.

La création de cette association est interprétée par un nationaliste kurde dans les termes suivants : «Au moment où l'Empire ottoman vivait des bouleversements importants et les sultans perdaient de plus en plus leur prestige et leur autorité d'autrefois, les chefs et les pachas kurdes qui étaient à la cour impériale, avaient également ressenti l'ébranlement de leur pouvoir. C'est pourquoi ils ont trouvé le remède dans le kurditisme²¹⁵.» L'auteur de ces lignes, dans une autre partie de son ouvrage, note qu' «en dépit de leurs divergences, les nationalistes kurdes ont décidé de créer un mouvement : l'Association d'entraide et progrès du Kurdistan²¹⁶.»

Les membres fondateurs de cette Association sont : Emir Ali Bédirkhan, le Seït Abdulkadyr, Muchir Zülkif Pacha, Ferit Muhammed Chérif Pacha,

etc. Tous sont des enfants de familles princières. Cette Association crée en même temps une association sœur, l'Association pour la diffusion de l'instruction kurde (Kurt Nechri Maarif Cemiyeti), chargée de la publication du journal : "Kurdistan".

L'Association d'entraide et progrès du Kurdistan créa également une école pour les enfants kurdes, car «en 1908, il y avait environ 30 000 Kurdes à Istanbul²¹⁷.» Cependant, ces premières associations des nationalistes kurdes ne vivent pas longtemps, car le climat démocratique qui s'instaure à l'issue de la révolution des Jeunes-Turcs, donne l'occasion aux nationalistes bulgares, albanais, serbes et grecs, de mener des activités séparatistes de façon intensive, ce qui est contraire à l'état d'esprit des Turcs qui veulent maintenir à tout prix l'intégrité de l'Empire. Le séparatisme des pays des Balkans révolte les Jeunes-Turcs qui prennent ainsi des mesures draconiennes à l'égard des peuples non turcs.

C'est l'ironie de l'histoire. Auparavant, les Jeunes-Turcs ont prêché la liberté pour obtenir le concours des peuples non-turcs de l'Empire contre l'absolutisme d'Abdul-Hamid, et une fois ce concours obtenu, ils se retournent contre leurs alliés d'hier. Le nationalisme turc ainsi ressurgit. «Ces dis-

ciples de Touran, déguisés en civilisateurs, préparaient en réalité les projets les plus barbares et sanguinaires... Ils avaient introduit au pays un nouvel élément : Le nationalisme. Disant vouloir faire comme les grands révolutionnaires de l'Europe, les Jeunes-Turcs ne voulaient plus entendre parler de préceptes politiques séculaires de l'Empire : l'ottomanisme, la politique panislamique du sultan Abdul-Hamid ; ils voulaient les remplacer par une politique nationale turque²¹⁸.»

Comme celles de tous les autres peuples de l'Empire, les activités socioculturelles et politiques des Kurdes sont également frappées d'interdiction. Les nationalistes kurdes doivent ainsi attendre encore trois ans pour pouvoir s'organiser à nouveau au sein d'un mouvement structuré : Hêvî Kurd (Espoir Kurde). Contrairement aux premières structures, cette nouvelle organisation a un but politique : «mener la lutte au nom du nationalisme kurde.²¹⁹» Cette organisation est créée officiellement le 27 juillet 1912, à Istanbul. Ses membres fondateurs sont :

- Kadyr Djemil Pacha
- Omar Djemil Pacha
- Fuad Pacha
- Le Dr. Chukru Mehmet Sekban.

Son premier secrétaire est Omar Djemil Pacha, puis Ch. M. Sekban prend en main ses destinées. Elle a des sections à Diarbékir, Erzuroum et Lausanne. Parmi ses membres se trouvent quelques avocats, docteurs, étudiants et commerçants. Son organe, "Roja Kurd" (le jour kurde), Publie son premier numéro le 6 juin 1913. A partir du quatrième numéro, il est baptisé ; "Hetawî Kurd", le soleil kurde. Ses rédacteurs sont : Salih Bédirkhan, Nedjmedin de Kerkuk, Mesut de Suleymanian, Nedjet de Diarbékir et Abdullah Djevdet²²⁰.

Cette organisation ainsi que son organe vivent jusqu'à la mobilisation générale décrétée à l'occasion de la Première Guerre mondiale. Dès l'éclatement de la guerre, la plupart de ses membres sont mobilisés dans l'armée ottomane. Mais cela n'empêche pas ses congrès d'avoir lieu.

Bien qu'elle prêche le nationalisme kurde, aucun de ses membres n'est pour la séparation des Kurdes de l'Empire. «Je ne crois pas que les membres de l'Association des étudiants kurdes (Hêvî), constituée avant les guerres balkaniques, pensaient réellement à la séparation du Kurdistan. Car je jouissais pleinement de leur confiance ; aucun d'eux n'y en avait fait allusion²²¹.»

A la fin de la guerre, Hêvî reprend ses activités

mais en fusionnant avec une autre organisation kurde que nous étudierons dans les pages suivantes.

II- Durant la Grande Guerre

a)- Les Kurdes dans la guerre

A la veille de la Première Guerre mondiale, en raison des guerres balkaniques, la Turquie ottomane est bien affaiblie. Et, par conséquent, pour pouvoir préserver les territoires qui sont encore sous sa domination, elle a recours à la force armée. A cet effet, les dirigeants ottomans réorganisent les unités de la cavalerie Hamidieh et «essayent de rallier les chefs de tribus kurdes à leur cause, en vue de combattre les Russes²²².» Certains chefs de tribu répondent favorablement à la demande des dirigeants ottomans. Et d'autres «ont clairement rejeté de prendre part aux côtés des Turcs. Ils ont alors manifesté leur désir de se rallier aux Russes²²³.»

C'est dans ce climat de tension qu'une série d'organisations sociopolitiques kurdes voient le jour à Istanbul. L'un des principaux buts de ces organisations «fut d'apprendre aux enfants et jeunes kurdes

à écrire et à lire, à divulguer la langue et la littérature kurde, à contribuer au développement du sentiment et de la conscience nationale au sein des masses kurdes²²⁴.»

Pendant que les Kurdes de l'Empire ottoman mènent des activités nationalistes, ceux d'Iran créent un mouvement appelé : "L'Opinion mondiale" (Dünya Görüsü). «Le 4 novembre 1913, Abdurrezak Bédirkhan avait ouvert une école dans le village de Khoï. La création de cette école aurait provoqué un grand enthousiasme dans la population indigène. Dès son ouverture, cette école avait 29 élèves qui faisaient leur enseignement en kurde. En revanche, c'est en alphabet russe qu'ils écrivaient ²²⁵.»

Bien que les Kurdes soient toujours divisés, juste avant la guerre, certains d'entre eux entretiennent des relations. Les frères bédirkhanistes, Kamil et Hussein, «étaient en contact avec Mahmoud Berzenji en vue de création d'un Etat kurde²²⁶.» Mais en face de l'unité kurde se trouvent les dirigeants ottomans. Ceux-ci souhaitent réorganiser l'Empire et lui redonner son prestige d'autrefois. Ils ne peuvent donc tolérer les nouvelles fractions et divisions. C'est pour cela qu'ils commencent à élaborer un plan afin de neutraliser les éléments

dangereux de l'Empire. Ainsi au moment où les Kurdes vont se doter d'une structure organisatrice moderne, la première guerre mondiale éclate et empêche la propagation du nationalisme kurde*.

Privés d'une organisation bien structurée et centralisée, et d'un chef capable de donner de nouvelles perspectives aux aspirations populaires, les Kurdes deviennent une fois de plus l'objet d'une politique de manipulation au profit des Ottomans. Ces derniers réactualisent l'idéologie panislamique afin de consolider d'une part l'union sacrée autour d'eux, et d'autre part de décimer les nationalistes non turcs à travers l'Empire, pour qu'ils ne puissent plus se reconstituer en une unité homogène. Tout est prévu. Assimiler les éléments assimilables et exterminer ceux qui ne le sont pas. «Depuis ses origines jusqu'aux derniers jours d'Abdul-Hamid et de l'Empire ottoman, toute la politique impériale... ne visait qu'à l'asservissement des autres races à la race turque, et cet Empire n'a jamais été que l'Empire de l'hypocrisie et de la duperie. Les Jeunes-Turcs voulaient faire une Turquie dans laquelle les non Turcs du nord au sud et de l'est à l'ouest de cet Etat, ne puissent point trouver place au soleil(...) Des races non turques de l'Empire, turquiser celles qui ne présenteraient pas beaucoup

de difficultés et exterminer les autres^{227.}»

En vertu de cette politique, pendant qu'une grande partie d'Arméniens est massacrée, près d'un million de Kurdes sont déportés vers les villes turques. «Les chefs, soigneusement triés, devaient habiter les villes, et se tenir sans rapport avec leurs compatriotes, et sous la surveillance de la police. Des Turcs devaient prendre leur place au Kurdistan. Le résultat fut la mort des Kurdes dans cet exode cruel, sans que les Turcs prissent le chemin des montagnes au climat rude^{228.}» Cet exode et cette déportation «se faisaient sous le couvert d'évacuation devant l'avance russe, et avaient pour but la dénationalisation des Kurdes dispersés dans les villages turcs et séparés de leurs chefs traditionnels. Sur 700 000 personnes ayant fait l'objet de cette mesure il y eut un nombre considérable de victimes^{229.}»

Pendant qu'une partie des Kurdes meurt sur le chemin de l'exode, d'autres sont dispersés à travers villes et villages turcs. Combien de Kurdes sont mobilisés sous le drapeau turc ?

Il est fort difficile de donner un chiffre exact du nombre des Kurdes qui participent à la Première Guerre mondiale. Cependant, d'après Mehmet Emin Zeki,* les 11e et 12e armées ottomanes stationnées

à Mamürettülaziz (Elaziz) et à Mossoul, sont entièrement composées de Kurdes. Par ailleurs, une partie de la 9e et de la 10e armée, stationnées respectivement à Erzuroum et à Sivas, est également constituée de Kurdes. Il y a également des Kurdes dans d'autres unités de l'armée ottomane. En ce qui concerne les pertes kurdes lors de la première guerre mondiale, M. E. Zeki avance le chiffre de 300 000. Ce chiffre peut être exagéré mais il est certain que beaucoup de Kurdes, outre ceux qui tombent sur les champs de bataille, meurent en raison de la famine²³⁰, du froid et de la maladie. Robert Olson note que «sur l'ensemble de la Turquie, 150 000 Kurdes sont morts probablement. A cela, il faudra ajouter ceux qui sont morts également en Irak, en Syrie, en Iran et en Russie. Au total, environ un million de Kurdes ont trouvé la mort sur les champs de batailles²³¹.»

Bien que les avis, sur le nombre des pertes kurdes, soient partagés, ils ne sont cependant pas très éloignés les uns des autres. Certes, ce conflit mondial dévaste le pays des Kurdes, mais il permet aussi à ces derniers de se rapprocher. Cela leur permet de renforcer le sentiment national, à travers les mouvements politiques qu'ils créent dans les principaux centres urbains kurdes.

Dès le début de la première guerre mondiale, le Kurdistan devient le théâtre des opérations militaires entre les forces alliées et les forces ottomanes. «Les premiers affrontements armés au Proche-Orient eurent lieu au Kurdistan et non pas dans la zone de la mer Noire²³².» Autrement dit, durant les quatre longues années de ce conflit mondial, le peuple kurde, non seulement perd un grand nombre de ses fils, mais son pays est également dévasté.

Dans les premiers jours de l'armistice du 30 octobre 1918, un nationaliste kurde ayant combattu dans l'armée ottomane, lors de son retour à Istanbul, raconte ainsi les souffrances des Kurdes : «A la suite de l'armistice, dès mon retour à Istanbul, je suis allé mener une enquête auprès de l'Office des réfugiés où j'ai constaté que 650 000 Kurdes étaient envoyés dans différentes villes de l'Anatolie Ouest. Effectivement, en allant au front, j'avais déjà vu des masses de ces réfugiés dans les Taurus. Ces gens qu'on voyait de loin en petits groupes, en se rapprochant d'eux, on s'apercevait qu'ils étaient des êtres humains, gelés par le froid. Ces gens qui étaient chassés de leur patrie, mourraient de froid, de maladies et de la famine.

»Lors de mon voyage au Kurdistan en 1918, j'ai rencontré l'un des rescapés de cette tragédie. Il

retournait au pays. D'après les informations qu'on m'a fournies, au moment de leur déportation, ils étaient 485. Et, là, ils n'étaient que 255²³³.»

b)- La période de 1918-1920

Comme nous l'avons déjà noté, au début du XXe siècle, un grand nombre d'enfants de chefs de tribus, de propriétaires terriens et de notables kurdes, ayant fait des études dans les écoles publiques ou militaires, et se familiarisant avec d'autres patriotes kurdes qui ont un poste dans l'administration et l'armée ottomane, commencent à mener des activités au nom des Kurdes et du Kurdistan. Et, lorsque la guerre éclate et que la Turquie y participe, une grande partie de ces Jeunes-Kurdes sont aussitôt intégrés à l'armée ottomane.

La participation des nationalistes kurdes à la guerre sous le drapeau ottoman démontre que leur conscience nationale ne prime pas encore leur fidélité à l'Empire ottoman. Autrement dit, ils ne sont pas indépendantistes. Ils ne revendiquent qu'une amélioration dans la vie socio-économique de leur pays. «J'affirme qu'aucun d'eux ne pensait au moindre privilège pour les Kurdes. Mais on était unanimement d'accord sur une réforme dans les six

provinces orientales. Voici la réforme qu'ils demandaient : nommer des gouverneurs capables et probes, construire certaines routes principales et réformer les tribunaux afin d'y appliquer une bonne justice²³⁴.»

Autre point important : jusqu'à la veille de la Grande Guerre, le sentiment national des nationalistes kurdes se développe loin des traditions religieuses mises en place par Abdul-Hamid II dans les régions kurdes. L'éloignement géographique ainsi que le niveau de culture empêchent les nationalistes kurdes, habitant à Istanbul, et ceux du Kurdistan de travailler ensemble. Mais la guerre supprime cet obstacle. «Le désastre de la guerre avait rapproché les intellectuels de l'Ouest avec les cheikhs et la population tribale de l'Est²³⁵.» Par ailleurs, le déplacement des troupes, durant la guerre, permet aux nationalistes kurdes d'Istanbul, de voir de près la gravité de leur problème national. Non seulement leur conscience nationale en est renforcée, mais ils peuvent aussi évaluer la situation des Kurdes et établir des relations avec certains d'entre eux. C'est ainsi que dès la signature de l'armistice de Moudros le 30 octobre 1918, ils entreprennent de nouveau de créer des organisations politiques.

Avant d'étudier la formation de nouvelles organisations kurdes, il serait souhaitable de voir dans quelles conditions l'armistice de Moudros est signé, entre qui, et ce qui en découlera.

Pour la compréhension de ces questions, nous faisons un bref rappel historique des intérêts des différentes puissances européennes dans l'Empire ottoman. Les territoires orientaux de l'Empire turc sont toujours l'objet de la convoitise des grandes puissances européennes. Mais parmi ces puissances, l'Angleterre sait se hisser au premier rang afin de tirer le maximum d'avantages dans cette partie du monde.

Aux XVI^e et XVII^e siècle, la Grande-Bretagne a déjà obtenu certaines concessions dans l'Empire ottoman. Et, dès la création de la Compagnie des Indes en 1599 à Londres, la Grande-Bretagne se rend compte que pour protéger son commerce, la route du golfe Persique lui est indispensable. Pour que cette voie ne soit pas attribuée à une autre puissance, elle entame aussitôt les démarches nécessaires auprès du chah d'Iran afin d'obtenir le monopole du commerce dans le golfe Persique. «La Grande-Bretagne, désireuse en effet de transformer la Mésopotamie en un glacis qui protégeât la route des Indes, avait obtenu du chah le monopole du

commerce dans le golfe Persique, en 1764²³⁶.» Elle s'adresse également à la Porte. De celle-ci, outre l'établissement d'un comptoir permanent à Bassorah qu'elle avait obtenu en 1643, elle reçoit l'autorisation d'installer un agent de service bancaire en 1755, et un consul avec une garde de soldats indiens, en 1798²³⁷. C'est ainsi que la Grande-Bretagne s'installe petit à petit dans l'Empire et dans le golfe Persique. Et, de là elle commence à étendre sa suprématie sur d'autres régions du Moyen-Orient.

Profitant notamment des conflits des nationalités qui commencent à émerger dans l'Empire, la Grande-Bretagne réussit, avec ses moyens financiers et militaires, «à pousser à la sécession tous les petits princes du Golfe dont elle fit ses clients²³⁸.» L'acte le plus spectaculaire intervient en 1898. A cette date, l'Allemagne vient d'obtenir de la Porte l'autorisation de prolonger la ligne de chemin de fer Constantinople-Bagdad jusqu'à Bassorah. Irritée par cette décision de la Porte, la Grande-Bretagne, en dépit du mécontentement des dirigeants ottomans, «se fit confier par l'émir de Koweït le soin de sa représentation diplomatique et lui fit promettre de ne rien aliéner de son territoire sans le consentement de Londres²³⁹.»

D'autre part, avec une grande habileté, la Grande-Bretagne parvient à mettre à l'écart ses principales rivales (la France et la Russie) de cette région du monde. Tout d'abord, sans grandes difficultés, elle peut détourner les visées de Moscou vers l'Asie centrale. Car la Russie, depuis le XVIIIe siècle, a bien étendu sa suprématie vers le sud et vise également à s'emparer à la fois des Balkans, des côtes de la mer Noire, de la Transcaucasie, pour s'étendre de là jusqu'à la Caspienne, l'Asie centrale, l'Afghanistan et la Perse. Pour contenir l'expansion de d'un adversaire aussi efficace, la Grande-Bretagne signe avec lui une convention, le 31 août 1907. En vertu de celle-ci, «l'Angleterre renonce au Tibet ; la Russie à l'Afghanistan ; la Perse, quant à elle, sera divisée en trois zones : russe au nord, neutre au centre, britannique au sud²⁴⁰.» Désireuse de relier les Indes à l'Arabie en englobant l'Égypte et Bagdad, la Grande-Bretagne cherche un prétexte pour occuper l'Égypte. Enfin, l'insurrection d'Alexandrie lui donne cette occasion tant attendue. Cette occupation est significative car, «le canal de Suez a ouvert une nouvelle route des Indes par la mer Rouge qui déplace vers le sud les enjeux stratégiques et commerciaux, poussant la Grande-Bretagne à occuper l'Égypte en 1882²⁴¹.»

L'Allemagne aussi est pendant longtemps un adversaire redoutable pour la Grande-Bretagne, car elle commence à s'installer dans certaines régions de l'Empire par le biais «d'exploitations archéologiques, scientifiques, missions commerciales, lignes de navigation etc....²⁴²» Jusque là, le pétrole n'est pas encore l'objet de convoitises, mais la Grande-Bretagne est cependant consciente de la richesse minérale que peut représenter le Moyen-Orient. C'est pourquoi, lorsque la Sublime Porte signe la convention de 1898 avec l'Allemagne, les Britanniques font aussitôt savoir leur mécontentement car, l'article 22, alinéa 1 de la convention en question stipule que «les concessionnaires peuvent exploiter toutes les mines qu'ils découvriront dans une zone de 20 kilomètres de chaque côte de la moitié de la voie²⁴³» de chemin de fer Constantinople-Bagdad-Bassorah. Ainsi la lutte pour le pétrole au Moyen-Orient commence à peser dans les relations internationales, à partir du début du XXe siècle.

Dans ce domaine comme ailleurs, nous voyons que la Grande-Bretagne tient une place prépondérante, notamment par le biais de W.K. d'Arcy qui obtient des privilèges importants des autorités persanes, en mai 1901. En vertu de l'ac-

cord intervenu entre Téhéran et d'Arcy, ce dernier est habilité à «rechercher, obtenir, exploiter, développer, rendre convenable au commerce, enlever et vendre le pétrole, le gaz naturel, l'asphalte, l'ozokérite, à travers toute l'étendue de l'Empire persan pour une durée de 60 ans.²⁴⁴» En revanche, d'Arcy est tenu de verser au gouvernement de Téhéran une somme de 20 000 livres ainsi que 16 % des bénéfices annuels nets. C'est ainsi qu'en 1903, W.K. d'Arcy crée la First Exploitation Company. En poussant ses recherches vers le sud de la Perse, d'Arcy crée la Bakhtiari Oil Ltd, mais il commence déjà à manquer de fonds pour mener à bien ses recherches. Le gouvernement de Londres lui tend la main et aussi il devient son associé. De cette alliance naît la Concession Syndicate Ltd, en 1905. Puis, en 1909, l'Anglo-Persian Oil est créée et rachète les compagnies fondées par d'Arcy.

La Grande-Bretagne qui devient de plus en plus puissante dans les provinces orientales de l'Empire, veut effacer la présence des Allemands dans ces contrées. C'est pour cela que le consul britannique à Constantinople, Ernest Cassel (1908-1909), déclare qu'il souhaitait que cette ville (Constantinople) soit un «centre d'influence financière strictement britannique²⁴⁵.» A partir de 1911,

sous la pression des Jeunes-Turcs la Turkish petroleum compagnie est créée, et ses principaux actionnaires se répartissent ainsi :

50 % pour la Compagnie d'Arcy

25 % pour la compagnie Anglo-Saxons

25 % pour la Deutsche Bank.

La Deutsche Bank devient actionnaire de cette dernière compagnie pétrolière car l'Allemagne n'est plus en mesure de mener à terme son contrat relatif à la construction de la ligne Constantinople-Bagdad-Bassorah. Il lui faut donc des fonds. La Grande-Bretagne saisit l'occasion pour faire associer l'Allemagne dans la Turkish petroleum, en contre-partie de sa participation à la recherche du pétrole dans la zone de 20 kilomètres de chaque côté du chemin de fer.

Après s'être assuré ou presque les principaux points du Moyen-Orient, la Grande-Bretagne reçoit également un beau "cadeau" de la part de la Sublime Porte. Pour se réconcilier avec Londres, en vertu de la convention du 4 novembre 1913, la Porte reconnaît le protectorat de la Grande-Bretagne sur le Koweït, Bahrein, Qatar et la Côte d'Oman. Londres, de son côté, reconnaît la souveraineté de l'Empire sur la totalité du Chatt-al-Arab. Curieusement dans cette affaire, Chatt-al-

Arab ne relève pas du tout de la souveraineté de Londres, mais de celle de la Perse. Ainsi à la veille de la guerre et même pendant celle-ci, la Grande-Bretagne a toujours le désir d'étendre sa suprématie au Moyen-Orient. Profitant de toutes les occasions pour renforcer sa position dans cette partie de l'Empire Turc. C'est ainsi qu'à la suite de nombreuses négociations entre les gouvernements anglais et français une convention est signée, le 16 mai 1916, par les deux intéressés. La Russie apposait sa signature au texte de cette convention le 1er septembre 1916. Cet accord qui est surtout connu sous le nom de Sykes-Picot*, divise l'Empire Turc de la façon suivante :

La zone "A" s'étend de l'anti-Liban à Mossoul. La zone "B" de l'Isthme d'Akaba à Kerkuk²⁴⁶. La zone "A" est attribuée à la France et la zone "B" à la Grande-Bretagne. Autrement dit, «La Grande-Bretagne acquérait la portion méridionale de la Mésopotamie avec Bagdad et se réservait, en Syrie, les ports de Haïfa et d'Akka. La France, de son côté, obtenait en Syrie une bande le long de la côte, le vilayet d'Adana et son territoire borné au sud par la ligne Anteb-Mardin jusqu'à la frontière russe et au Nord par la ligne Ala-Dagh, Kayseri, Ak-Dagh, Yildiz-Dagh, Zarra, Egin, Kharput. La Russie recevait

les vilayets d'Erzourum, Trabzon, Van, Bitlis et un territoire dans le Kurdistan méridional jusqu'à la ligne Mouche-Serb, Ibni-Omar, Amalia, frontière persane²⁴⁷.» Quant aux acquisitions des Russes sur le rivage de la mer Noire, elles doivent être fixées ultérieurement. Par ailleurs, la France et la Grande-Bretagne se mettent d'accord pour la création soit une confédération des Etats arabes sous la direction d'un chef arabe, soit un Etat arabe indépendant dans les zones situées entre les provinces françaises et anglaises.

En vertu des accords Sykes-Picot, la région de Mossoul figure dans la zone d'influence française, mais consciente de la richesse de cette région, la Grande-Bretagne veut, à tout prix, inclure dans sa zone d'influence²⁴⁸. Finalement, elle parvient à obtenir ce qu'elle souhaite, et, au lendemain de la guerre, et grâce surtout à l'armistice de Moudros (oct. 1918), avec l'élimination de l'Allemagne et de l'Autriche, puis de la Russie en raison de la révolution bolchévique en 1917, la France, l'Angleterre, l'Italie et la Grèce se trouvent seules à se partager les anciens territoires ottomans.

Les principaux enjeux de ce partage sont le pétrole et les Détroits. Il faut donc répartir cette richesse. Ainsi, une série d'accords viennent à l'or-

dre du jour. Mais le principal "obstacle" qui se dresse contre la France et l'Angleterre sont les Etats-Unis d'Amérique. Car ceux-ci veulent également avoir "leur part du gâteau" dans ce nouveau partage. Comme la France et l'Angleterre ne veulent pas les satisfaire, ces derniers manœuvrent se portant en garants des libertés et des droits nationaux des peuples de cette région. A cet effet, le Président Wilson prépare son "célèbre" programme* de paix, composé de 14 points. Prenant en considération le poids des Américains dans ce conflit, la France et l'Angleterre se penchent un peu sur le droit des peuples de l'Empire ottoman, mais dès que le danger est écarté, elles les oublient. Néanmoins, en principe, l'armistice de Moudros met fin à la guerre mondiale. Mais au Moyen-Orient elle va durer encore quelque temps, notamment pour les Kurdes, et en Occident, elle se transforme en guerre politico-diplomatique

L'occupation d'une grande partie de l'Empire par les forces européennes et la déclaration du plan de paix du Président Wilson en faveur des peuples de l'Empire, encouragent les Kurdes. Ces derniers, «comme toutes les autres races ottomanes, enthousiasmés surtout par les principes du Président Wilson se faisant interprète fidèle de la conscience

nationale, avaient élevé la voix et revendiqué des droits à l'indépendance et à la vie. Partout au Kurdistan, des organisations kurdes se formèrent et s'affilièrent à celles de Constantinople²⁴⁹.»

C'est dans ce contexte troublé et tergiversé, en vertu «des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes²⁵⁰» que les nationalistes kurdes d'Istanbul créent le Comité de relèvement du Kurdistan (Kurt Teâli Cemiyeti), le 17 décembre 1918. Ses principaux fondateurs sont :

- Seyit Abdulkadyr
- Hussein Chukru Baban
- Le Dr. Chukru Mehmet Sekban
- Babanzadeh Hikmet
- Aziz Bey

Le Seyit Abdulkayr est une figure emblématique de ce comité. Car, outre sa fonction de président de ce mouvement, il siège au Sénat ottoman. Et, le 4 mars 1919, il devient président du Conseil d'Etat ottoman. Il est aussi parmi les fondateurs de l'Association d'entraide et progrès du Kurdistan.* Le Seyit Abdulkadyr** est un personnage influent du Kurdistan, grâce notamment à son appartenance à la famille du cheikh Obéïdullah.

Ce mouvement dont le siège se trouve à Istanbul, a des sections à Diyarbakir, Elaziz, Bitlis, Van,

Dersim et Mouche. D'autres organisations kurdes voient également le jour au cours de la période de 1918-1920 :

- Comité de l'espoir kurde (Kürt Hêvî Cemiyeti),
- Société aux buts sociaux (Kürt Toplumsal Örgütleme Cemiyeti),
- Comité pour la diffusion de l'instruction kurde (Kürt Tamim-i Maarif ve Nechriyet Cemiyeti).

Ces organisations «étaient créées par des jeunes radicaux²⁵¹» qui joueront un rôle important dans la création d'une autre organisation, "Azadi," (l'indépendance) dont nous parlerons dans les pages suivantes.

Parmi ces organisations, le Comité pour la diffusion de l'instruction kurde, créé au début de l'année 1919, «menait ses activités dans le sillage du Comité de relèvement du Kurdistan.²⁵²» Il concentre ses activités surtout dans le domaine de la diffusion de la culture kurde et de l'éducation. Ses fondateurs sont :

- Ali Bédirkhan
- Le Dr. Abdullah Djevdet
- Seyfullah Bey, député d'Erzuroum
- Taha Bey, député de Hekkari
- Tevfik Bey, député de Van.

Dans l'article 2 de son programme, il préconise la

diffusion de l'éducation et encourage le développement de l'industrie parmi les Kurdes. Son programme est publié par la revue kurde "Jin" (la vie) le 2 février 1919. Il contient 20 articles, traitant des points suivants :

- 1- Elaboration d'un dictionnaire kurde,
- 2- Ouverture d'écoles primaires où l'enseignement sera fait en Kurde,
- 3- Edition des manuels scolaires kurdes,
- 4- Ouverture d'écoles de beaux-arts,
- 5- Création d'un musée kurde.

Le Comité du relèvement des femmes kurdes, créé en mai 1919, prône également la diffusion de la culture et éveille la conscience nationale parmi les Kurdes. Lors de sa création, l'une de ses membres, Yamulke Khanim, tient le discours suivant : «Mesdames, le but de l'association est de trouver du travail pour tous les enfants et pour toutes les femmes qui en ont besoin. D'ouvrir des centres d'accueil et des écoles pour instruire les orphelins. Celles qui sont capables, doivent assumer le rôle d'institutrice. Je veux dire que l'association doit aider ses enfants avec tous les moyens dont elle dispose²⁵³.» En fin de compte, cette association concentre ses activités dans le milieu féminin. Elle veut maintenir vivant le sentiment national parmi les

femmes déportées vers la métropole turque, et venir en aide aux enfants ayant perdu leurs parents pour une raison ou une autre.

Ces organisations dont aucune n'a, à ses débuts, des visées séparatistes voient le jour au lendemain d'une tempête qui bouleverse le monde entier. Ces organisations ont concentré leurs activités dans le domaine culturel et éducatif. «La plupart des nationalistes ont donné la priorité à l'éducation des jeunes dans leur langue maternelle, au développement de la langue et de la littérature kurdes et au développement de la prise de conscience de l'entité nationale²⁵⁴.»

Vers la fin de la guerre, les nationalistes* kurdes, non seulement n'ont pas une grande influence sur les masses pour les mobiliser contre le pouvoir central, mais ils sont également partagés entre des sentiments d'autonomie et d'indépendance. Leurs activités sont freinées pour deux raisons :

1- Mustapha Kémal vient de mettre en place un mouvement nationaliste qui prône sans cesse la fraternité kurdo-turque,

2- Pour ne pas compromettre ses intérêts dans la région de Mossoul, comme nous l'avons déjà souligné, l'Angleterre dresse certains nationalistes kurdes contre le mouvement de Mustapha

Kémal²⁵⁵ en leur promettant la création d'un Etat autonome kurde en Turquie. D'ailleurs c'est à la suite de la mise en avant de cette idée qu'une délégation kurde est invitée à la conférence de la Paix, tenue à Versailles au début de l'année 1919.

Au nom des Kurdes de l'Empire ottoman, l'Association pour le relèvement et le progrès du Kurdistan envoie le général Chérif Pacha²⁵⁶ à la conférence de la Paix en tant que représentant kurde. «Lorsque ce dernier arrive à Paris, il y rencontre deux autres délégations kurdes. L'une est envoyée par le Parti indépendant du Kurdistan, qui menait ses activités au Caire, l'autre est envoyée par Mahmoud Berzenji qui se considérait l'unique représentant des Kurdes d'Irak. Enfin, à la suite des démarches de Chérif Pacha, les trois délégations parvinrent à se mettre d'accord²⁵⁷.» Ainsi sous la présidence de Chérif Pacha, la délégation kurde peut faire entendre la voix de son peuple.

Dans son discours, Chérif Pacha déclare : «En vertu des principes wilsoniens, tout plaide donc en faveur des Kurdes pour la création d'un Etat kurde entièrement libre et indépendant. Les 14 points de M. Wilson étant intégralement acceptés par le gouvernement ottoman, les Kurdes croient qu'ils ont bien mérité le droit de demander leur indépen-

dance, sans nullement manquer de loyauté envers l'Empire, sous la souveraineté duquel ils ont vécu de nombreux siècles, en conservant leurs mœurs et leurs traditions. Plein d'espoir dans la justice du congrès, nous lui confions la vie et l'avenir d'un peuple très ancien résolu à se rajeunir si on lui en laisse la latitude²⁵⁸.»

Ayant peut-être pris en considération les réclamations de Chérif Pacha, les Alliés qui ont déjà officialisé le partage de l'Empire ottoman, vont prévoir un Etat autonome kurde.

c)- Le traité de Sèvres

Lors de la conférence de la Paix, réunie à Paris au début de 1919, l'Empire ottoman est durement puni en raison de son entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne. Cette punition se concrétise avec les clauses du traité de Sèvres qui lui enlève non seulement une très grande partie de son territoire, mais aussi sa souveraineté. Au nom du principe des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'Empire reconnaît l'indépendance de Hedjaz, de l'Arménie, d'une partie du Kurdistan, et le mandat des grandes puissances sur la Mésopotamie, la Palestine, la Syrie, l'Egypte, Chypre et la Libye. En

un mot, l'Empire perd deux tiers de son territoire et subit un coup très dur sur le plan économique et humain. En revanche, en vertu du douzième point du programme du président Wilson qui est admis comme base de la paix, la souveraineté de l'Empire est reconnue uniquement dans «les régions turques de l'Empire actuel où l'élément turc est réellement prépondérant²⁵⁹.»

Ce traité a pour but de libérer les peuples non turcs qui ont souffert durement sous le joug des Ottomans. D'après son application, celui-ci semble être l'un des plus conformes au droit international, il est donc impensable de le remettre en cause, de vouloir l'abroger ou le réviser. Une telle tentative signifie renoncer «à faire justice toutes les fois que son application rencontre une résistance. Ce serait introduire l'insécurité dans tous les traités et créer un précédent dans l'histoire du monde...²⁶⁰»

Dans ses articles 62, 63 et 64, ce traité met l'accent sur la question kurde et prévoit un Kurdistan autonome voire indépendant. D'ailleurs les principaux signataires déclarent hautement leur sympathie pour le peuple kurde de la façon suivante : «Prenant en considération leur reconnaissance de l'autonomie ou éventuellement de l'indépendance du Kurdistan, et estimant que pour faciliter le

développement économique de ce pays et lui apporter toute l'assistance dont son administration aurait besoin, il est désirable d'éviter en pareille matière les rivalités entre nations²⁶¹.»

En vertu de cet accord, l'Italie reçoit l'Anatolie méridionale. La France reçoit la Cilicie et la partie occidentale du Kurdistan limitrophe de la Syrie jusqu'à Djizire-Ibni-Omar. Quant à la Grèce, elle reçoit la partie Ouest de la Turquie actuelle. L'article premier de ces accords souligne toutefois que «si le gouvernement ottoman, ou le gouvernement du Kurdistan, manifestaient le désir d'obtenir un concours extérieur pour l'administration ou la police locale des zones dans lesquelles les intérêts particuliers de la France et de l'Italie sont reconnus respectivement, les puissances contractantes s'engagent à ne pas contester le droit préférentiel de la puissance, dont les intérêts particuliers des zones sont reconnus, à apporter ce concours²⁶².»

Le traité de Sèvres est accueilli avec une grande joie par l'ensemble du peuple kurde qui croit que l'heure de son émancipation est arrivée. Mais avant même que les clauses de ce traité soient appliquées, le chef nationaliste turc, Mustapha Kémal, annonce qu'il ne reconnaîtra aucun accord et traité signé par la Porte. En agissant ainsi Mustapha Kemal vient de

s'opposer également à l'autorité de la Porte, et oblige les Alliés à prendre en considération sa puissance dans la nouvelle Turquie.

Malgré tout, au lendemain de ce traité, l'idée de l'indépendance devient encore plus nette pour les nationalistes kurdes, espérant voir un Kurdistan libre, comprenant l'ensemble des contrées kurdes. Mais ils comprennent que cela est impossible en raison des ambitions britanniques. Autrement dit, l'Angleterre, déjà mandataire de l'Irak, s'imposant en Iran, ne veut pas admettre l'extension des territoires d'un Etat kurde jusqu'en Iran et en Irak. C'est ainsi qu'une partie des nationalistes kurdes se désolidarise de la politique britannique, mais ils sont cependant obligés de chercher leur indépendance en Turquie²⁶³.

Bien que le traité de Sèvres ait enthousiasmé les nationalistes kurdes, il les a également divisés. Car pendant que le Seyit Abdulkadyr et le clan bédirkhaniste, avec l'aide des Britanniques, œuvrent pour la création d'un Etat kurde en Turquie, d'autres, tels que Halit Pacha de Djibran, tout en restant un ardent défenseur d'un Kurdistan libre, se sont ralliés au mouvement de Mustapha Kémal.

CHAPITRE- II LE TEMPS DES ILLUSIONS

I- Mustapha Kémal et les Kurdes

A la suite du partage de l'Empire entre les Alliés, et de l'occupation de Smyrne (Izmir) par les Grecs le 19 mai 1919, un sentiment de mécontentement se développe au sein du peuple turc. Mustapha Kémal, qui est alors général dans l'armée ottomane, commence à organiser et à coordonner ce mécontentement populaire contre l'hégémonie étrangère, et plus particulièrement contre les Grecs. Le général habile, comprend vite que le chemin de son succès passera par une forte mobilisation des populations musulmanes turque et kurde e l'Empire. C'est ainsi que dès 1919, il organise des congrès à partir des

régions kurdes pour consolider l'union kurdo-turque. Il tient le premier congrès de son mouvement à Erzuroum, du 23 juillet 1919 au 7 août 1919. Bien qu'un certain nombre de chefs de tribus kurdes aient participé à ce congrès, tout de suite après celui-ci, «pour s'assurer un soutien sans faille et pour créer un conflit permanent entre les Kurdes, Mustapha Kémal envoie dès le 15 août une lettre* à un cheikh kurde, dans laquelle il remercie le cheikh pour sa fidélité au Sultan lors de la première guerre mondiale, et il souhaite que le cheikh agisse de la même manière pour le développement de son mouvement²⁶⁴.»

Dans une autre lettre,** envoyée au chef de la tribu des Muṭki, Hadji Moussa, Mustapha Kémal le remercie pour sa fidélité au gouvernement d'Istanbul et souligne que les ennemis de l'Empire et les Arméniens veulent diviser le pays, et que tout cela vient de la faiblesse du gouvernement d'Istanbul. Il fait savoir à son interlocuteur qu'il faudra faire face à cette situation. Par ailleurs, Mustapha Kémal note qu'il tient à le rencontrer lors du congrès de Sivas et qu'il compte sur lui dans sa lutte²⁶⁵.

Le congrès de Sivas a lieu du 4 au 11 septembre 1919. Mustapha Kémal y invite tous les chefs de

tribus kurdes. Ainsi, pendant que les nationalistes "éclairés" rivalisent à Istanbul pour la création des organisations politiques, Mustapha Kémal fait adhérer à sa cause les masses kurdes et sème par conséquent à nouveau le doute au sein des nationalistes kurdes. Ces derniers sont ainsi divisés, sans d'ailleurs «avoir un programme national net et précis²⁶⁶.»

A la suite de cette manœuvre politique de division de Mustapha Kémal, les divergences ne tardent pas à naître au sein du Comité du relèvement du Kurdistan. Son président, Seyit Abdulkadyr, déclare à la presse que les Kurdes ne se battent pas pour l'indépendance, mais pour l'autonomie. Ces paroles divisent le Comité en deux factions rivales : les partisans de l'autonomie, à la tête desquels se trouve le Seyit Abdulkadyr, et les indépendantistes, dirigés par le clan bédirkhaniste.

Irrité par l'agissement des indépendantistes, Abdulkadyr déclare que «dans ce moment de malheur pour les Turcs, leur assener un coup mortel en nous désolidarisant d'eux, et en proclamant l'indépendance du Kurdistan serait indigne de l'honneur kurde. J'insiste sur la nécessité de les aider maintenant. Vous savez du reste que les Turcs ont agréé notre désir de créer un Kurdistan

autonome, inféodé au sultan ottoman. Vous savez aussi que, si les Turcs venaient à ne plus honorer leurs promesses, la nation kurde est capable d'obtenir ses droits par la force²⁶⁷.»

Cette déclaration d'Abdulkadyr est la preuve qu'une partie des nationalistes kurdes adhère au mouvement de Mustapha Kémal. Car celui-ci, en raison des activités politiques des Kurdes et de la présence d'une délégation kurde à la conférence de la Paix, comprend que dans ce nouvel ordre mondial, il y a forcément une place pour les Kurdes ainsi que pour les Arméniens sur les anciens territoires ottomans. A fin de déjouer le plan des Alliés et des indépendantistes kurdes, Mustapha Kémal prône alors la fraternité turco-kurde, déclare qu'il reconnaîtra aux Kurdes leur autonomie après la libération de la Turquie et intensifie ses relations avec les chefs de tribus kurdes.

Lors du congrès de Sivas, Mustapha Kémal s'entretient avec un chef de tribu, Alichan Bey. Ce dernier dit à son interlocuteur «que les Kurdes œuvrent pour un Kurdistan autonome en vertu des principes wilsoniens.» Mustapha Kémal répond au chef kurde que «les principes wilsoniens n'ont aucune valeur pour les peuples de l'Est²⁶⁸.» Et il lui demande de rallier les tribus de Dersim à son mou-

vement. Ainsi, Mustapha Kémal tente de profiter des Kurdes dans toutes les circonstances. Lors de l'annonce du traité de Sèvres par exemple ; bien que favorablement accueilli par les Kurdes, ce traité sème cependant un doute au sein de la communauté kurde car, il prévoit également la création d'un Etat arménien. Mustapha Kémal use donc de cette clause comme argument afin de s'assurer toujours le soutien des Kurdes.

Les Arméniens «s'attendaient, d'un jour à l'autre, à être proclamés indépendants par le Conseil suprême interallié, siégeant à Paris, et savouraient à l'avance la revanche qu'ils comptaient prendre sur six siècles de domination ottomane²⁶⁹.» L'idée de création d'un Etat arménien effraie les Kurdes pour deux raisons :

1- Les Kurdes participent au massacre des Arméniens en 1915, et ont peur que ces derniers prennent leur revanche sur eux,

2- La création d'un Etat Arménien signifie la confiscation d'une partie des territoires kurdes au profit des Arméniens.

Mustapha Kémal qui saisit parfaitement cette mésentente, creuse davantage le fossé entre Kurdes et Arméniens. Pour y parvenir «les Kémalistes parvinrent même à corrompre (moyennant argent ou

autres services) certains chefs de tribus kurdes afin de les rallier à leur cause²⁷⁰.» Si les Kurdes se laissent entraîner facilement dans la politique kémaliste, c'est qu'ils estiment que la création d'un Etat arménien mettra en danger leur existence et deviendra également un obstacle à l'application des articles 62-63 et 64 du traité de Sèvres. Ils sont pour cette raison favorables à l'élimination des Arméniens.

Tout en combattant dans les rangs des kémalistes, les autonomistes kurdes mènent aussi des activités auprès des chefs de tribus en vue de la création d'un Etat autonome. A cet effet, au cours de l'année 1920, une série de réunions fut organisée à Diarbékir, Van, Bitlis et dans d'autres communes kurdes. En été 1920, seulement «dans la localité de Dersim ils mettent sur pied une armée de 45 000 hommes. Et, ils contrôlent les régions de l'est et du nord de Sivas²⁷¹.»

Le "danger" arménien renforce ainsi les liens entre différentes tribus kurdes jusqu'alors ennemies*. Autrement dit, ce danger met momentanément fin à l'hostilité kurdo-kurde. Cependant, certains chefs de tribus, tels que Halit Bey, de la tribu de Djibran, «s'était rendu compte que la création d'un Etat Arménien ne poserait

aucun problème aux Kurdes. Au contraire, une Turquie victorieuse serait leur pire ennemie²⁷².»

Halit Bey, colonel dans l'armée kémaliste en 1920, profite de son statut, fait la propagande du nationalisme kurde dans les communes de Varto, Bulanik, Malazgirt, Hınıs, Karlıova, Solhan et Tchapaktchur. C'est ainsi qu'il établit des contacts avec les chefs religieux et les maires de villages. Les Kémalistes se doutent de ses activités et ils le mutent alors à Erzurum, en août 1920.

Pendant que Halit Bey attend une occasion pour reprendre ses activités nationalistes, les Kurdes attaquent à Dersim un poste de la gendarmerie et prennent en otage quelques militaires. Face à cet incident, le gouvernement provisoire d'Ankara se rend compte de la gravité de la situation et, pour apaiser la colère des Kurdes, il nomme Alisan Bey, l'un des chefs de tribus de Dersim, sous-préfet de Refahiye. Le frère de celui-ci est nommé maire d'Umraniye. Ce faisant, Ankara espère rallier à sa cause les tribus de cette région mais, contrairement aux espérances des dirigeants turcs, Alisan Bey, qui réussit à réaliser l'union d'un certain nombre de tribus, envoie au gouvernement d'Ankara, le 15 novembre 1920, le mémorandum ci-dessous :

1- Clarification de la position d'Ankara vis-à-vis

de l'autonomie reconnue par Istanbul*.

2- Administration de la région de Dersim par les signataires du présent mémorandum, en vertu des instructions qui seraient données par le gouvernement d'Ankara.

3- Libération de tous les détenus kurdes qui sont dans les prisons de Malatya, Elaziz, Sivas et Erzindjan.

4- Retrait des fonctionnaires turcs des régions à majorité kurde.

5- Retrait immédiat de l'armée turque de la région de Kotchguiri.

A la suite de ce mémorandum, le gouvernement provisoire d'Ankara entame des négociations avec les chefs kurdes, en vue de gagner du temps, tout en préparant une vaste opération militaire afin de restaurer l'ordre dans toutes les régions agitées. De ce fait, l'attitude des Kémalistes change complètement à l'égard des Kurdes. «La nation kurde fut condamnée à l'extermination : l'assimilation n'était plus praticable. Il fallait exterminer le Kurde aussi, qui d'ailleurs ne différait de l'Arménien que religieusement²⁷³.»

De ces premières "négociations", les chefs kurdes de Dersim n'obtiennent pas de résultats positifs. Et, le 25 novembre 1920, ils envoient au gouverne-

ment d'Ankara un télégramme, qui précise que si le gouvernement provisoire d'Ankara n'honore pas les clauses du traité de Sèvres*, ils se lanceront dans la lutte armée. «Pour gagner du temps, le gouvernement leur fait savoir qu'il partageait leur inquiétude et leur sentiment²⁷⁴.» En même temps, les dirigeants d'Ankara concentrent des forces militaires dans la région de Dersim pour réprimer l'agitation des nationalités kurdes. De surcroît, la population de cette région va vivre un hiver très dur. De fortes chutes de neige rendent très difficile la communication entre différents départements et empêchent l'envoi des renforts en cas de nécessité. C'est pourquoi un certain nombre de chefs de tribus souhaitent déclencher une insurrection au printemps 1920. D'autres estiment que le report de l'insurrection permet aux kémalistes de s'organiser afin d'arrêter les principaux chefs kurdes²⁷⁵.

Effectivement les kémalistes profitent de cet ajournement pour renforcer leur position, tout en tentant de semer des conflits parmi les Kurdes afin de les diviser. Certains chefs kurdes, tels que Mustapha Diyab, Ahmed Ramiz et Hassan Hayri se désolidarisent de ceux qui souhaitent déclencher une révolte contre les kémalistes. En contrepartie de leur geste, ces chefs obtiennent un poste au par-

lement Turc. Le ralliement de ces Kurdes au mouvement kémaliste est obtenu par M. Kémal qui donne toujours son agrément pour la création d'un Etat autonome kurde au moment opportun.

Ceux qui croient remporter la victoire sur les Kémalistes, déclenchent une insurrection dès la fin janvier 1921. Cependant, «l'événement le plus important fut celui de mars. A cette date, les forces kurdes arrêtaient le commandant de l'armée turque à Umraniye et hissèrent aussitôt le drapeau kurde au centre ville. Elles s'emparèrent également de munitions et de chevaux. Puis, le 11 mars 1921, les chefs kurdes avisèrent le gouvernement provisoire d'Ankara qu'ils créeront un Etat Kurde dans la région qui était sous leur contrôle²⁷⁶.» Face à cette situation, le 15 mars, le gouvernement d'Ankara décrète l'état de siège dans les départements d'Elaziz, Erzindjan et Sivas.

Les chefs kurdes qui espèrent profiter de la guerre turco-grecque pour former un Etat, se trouvent dans une situation dramatique car leur mouvement, est écrasé dans le sang en moins d'un mois dans le sang, en avril 1921.

II- Le traité de Lausanne et ses conséquences sur les Kurdes

Ce traité est signé par l'Angleterre, la France,

l'Italie, le Japon, la Grèce, la Roumanie, l'Etat serbe-croate-slovène, d'une part et la Turquie, d'autre part. Son contenu est ainsi formulé :

«Animés du même désir de mettre fin définitivement à l'état de guerre qui, depuis 1914, a troublé l'Orient(...) Soucieux de rétablir entre eux les relations d'amitié et de commerce nécessaires au bien-être commun de leurs nations respectives(...) Et considérant que ces relations doivent être basées sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté des Etats...²⁷⁷» Il faut tout de suite noter que le traité de Lausanne rend caduc le traité de Sèvres, reconnaissant la souveraineté de la Turquie et qui laissait la porte ouverte aux désirs des Occidentaux concernant quelques privilèges dans les anciens territoires ottomans. Pourquoi les Alliés ont-ils ressenti le besoin d'un nouveau traité ? Pour répondre à cette question, il faudra étudier la situation des forces en présence dans la partie Ouest de l'ancien Empire ottoman.

L'armée hellénique, qui bénéficie du soutien des Alliés, veut récupérer le maximum de territoire possible en Turquie afin de reconstituer ce qui formait la Grèce Antique. L'aide des Alliés à la Grèce s'organise dans des circonstances assez délicates : avant même que le mouvement de Mustapha Kémal

prenne de grandes dimensions les Alliés évacuent une grande partie de leurs armées stationnées en Turquie. De ce fait, lorsque les nouvelles de l'extension du mouvement de Mustapha Kémal atteignent Londres et Paris, les Alliés s'aperçoivent qu'ils n'ont pas de soldats à envoyer à Istanbul. «Ils avaient tous démobilisé leurs armées, et se débattaient dans les difficultés de l'après-guerre. L'Italie était agitée par des troubles prérévolutionnaires. La France avait fort à faire avec les Druses en Syrie, et son attention était accaparée par la frontière du Rhin. L'Empire britannique était comme un navire pris dans la tourmente : la guerre civile faisait rage en Irlande; la Mésopotamie et les Indes étaient en effervescence; la guerre était déclenchée en Afghanistan²⁷⁸.» Se battre est fort difficile. Et pourtant il faut sortir de cette "crise". «C'est alors que Vénizélos vint les tirer d'embarras... Puisque les Alliés se reconnaissaient incapables d'assurer l'exécution du traité de Sèvres, pourquoi ne pas confier cette tâche à l'armée grecque? Elle n'était pas démobilisée : ses effectifs s'élevaient à 200 000 hommes. Mieux encore : elle était sur place²⁷⁹.» C'est ainsi que la Grèce commence à mener la guerre contre les troupes de Mustapha Kémal. Même si l'armée grecque réussit à obtenir quelques

succès au début, par la suite elle perd. Face à la progression des forces kémalistes et la défaite électorale de Vénizélos le 14 novembre 1920, les Alliés «n'éprouvèrent plus aucun désir d'aider la Grèce à accroître ses territoires. Bien plus, ils souhaitèrent mettre un terme à ses opérations en Anatolie²⁸⁰.» Cependant, les Alliés proposent leur médiation aux belligérants. Mais à la suite du refus de la Grèce, les Alliés se désintéressent de la suite des événements. Tout cela perturbe énormément le moral des soldats grecs qui se demandent «Pourquoi sommes-nous ici et pour qui nous battons-nous?²⁸¹»

La démoralisation de l'armée hellénique permet aux kémalistes de renforcer leurs positions et d'aller vers la victoire. C'est dans ces conditions que les dirigeants français signent une paix séparée avec les nouveaux dirigeants d'Ankara. Il y a plusieurs raisons aux agissements des dirigeants français, car en Syrie, la France n'a pas encore établi son autorité et les nationalistes syriens, insurgés, cherchent des appuis du côté des kémalistes. L'Angleterre lui pose des problèmes au sujet de l'inclusion du Liban sous son mandat, les kémalistes se rapprochent des bolcheviks, et cela peut nuire aux intérêts occidentaux dans tout le Moyen-Orient. C'est pour toutes ces raisons que la France

signe le 21 octobre 1921 un accord avec Ankara. MM. Franklin-Bouillon, au nom du gouvernement français, et Yusuf bey, au nom du gouvernement turc signent cet accord. A la base de celui-ci «il y avait la cessation immédiate des hostilités entre les troupes françaises et les nationalistes turcs, l'évacuation de la Cilicie, l'échange des prisonniers, la fixation de la frontière syro-turque et la protection des minorités dans les territoires évacués par les troupes françaises²⁸².» Cette attitude de la France suscite de vives réactions du côté de Londres. Même si la France et l'Angleterre paraissent faire cause commune, elles sont divisées sur plusieurs sujets. Ainsi si Mustapha Kémal décide de pousser son action plus loin sans prendre en compte les forces franco-anglaises, c'est parce qu'il comprend le profit qu'il peut retirer de la mésentente franco-anglaise. De son côté, le consul français en poste à Constantinople, Edgar Pech, précise que «les Alliés n'ont rien épargné pour creuser l'abîme où leur prestige a sombré. L'antagonisme qui, dès le début, se manifesta entre l'Angleterre et la France permit au nationalisme turc de naître, de s'épanouir, de triompher....²⁸³»

La mésentente dans le camp des Alliés et la déroute de l'armée grecque renforcent la position

de la Turquie et, en partie grâce à cela, cette dernière s'impose à Lausanne pour faire triompher son point de vue.

Les pourparlers du traité de Lausanne durent à peu près huit mois, et le traité lui-même est signé le 24 juillet 1923. A aucun moment le problème kurde n'est évoqué, et pourtant le Kurdistan dans son ensemble est en jeu.

En vertu de ce traité, le Kurdistan est divisé entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie, et la région de Mossoul doit être rediscutée entre les Turcs et les Anglais à une date ultérieure. Le texte final du traité compte 143 articles et cinq parties traitant les questions politiques, financières, économiques, sanitaires et voies de communications. Ainsi la première guerre mondiale prend fin également au Moyen-Orient, mais les conflits continuent, notamment entre les Anglais et les Irakiens d'une part, et les Anglais et les Kurdes d'autre part.

III- Durant les années 20

a)- En Iran

Durant de longs siècles, les Kurdes d'Iran vivent à peu près de la même manière que les Kurdes dans

l'Empire ottoman. Ils connaissent également tantôt le système principautaire, tantôt un gouvernement central. En dépit de tout, ils préservent leur structure et leur mode de vie. Mais la tribu qui tient tête aux autorités de Téhéran est celle des Abdouï, conduite par Ali Agha. Celui-ci réussit à unir un grand nombre de chefs de tribus de la région de Chekkak* et à créer une confédération des Chekkak**. Les domaines de ceu-ci se situent à l'ouest du lac d'Ourmiah.

«Au milieu du XIXe et au début du XXe siècle les Chekkak étaient la plus grande confédération des Kurdes d'Iran. Ses domaines se trouvaient à l'ouest du lac d'Ourmiah. Et grâce à leur situation géographique, leur habitat et au point de vue de leur puissance (humaine et matérielle), les Chekkak étaient toujours remarqués par le gouvernement de Perse et les autres pays voisins. Cette confédération jouait le rôle d'équilibre de force entre les deux pays rivaux : Perse et Empire ottoman²⁸⁴.» Comme cela fut le cas au Kurdistan ottoman, en Iran aussi les autorités perses, à partir de 1850, profitent de la puissance des tribus kurdes, en les dressant contre les Ottomans et en favorisant les unes aux dépens des autres pour créer des conflits entre les Kurdes eux-mêmes. A cet effet, le gouvernement de

«Téhéran nomma les Chekkak gardiens de la région frontalière, pour attiser les hostilités entre Kurdes et Ottomans, et empêcher le pillage des contrées iraniennes²⁸⁵.» Par ailleurs, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, le gouvernement Perse commence à restreindre le pouvoir des grandes familles au bénéfice des petites tribus, facilement contrôlables. Ainsi, «peu à peu le pouvoir des chefs de grandes tribus et des cheikhs s'affaiblissait. Cette méthode était considérée comme une manière de faire disparaître les tribus...²⁸⁶»

Le désir de disloquer les grandes tribus, provoque le mécontentement des Kurdes, et plus particulièrement celui des Chekkak. La lutte de ces derniers contre les autorités perses commence ainsi à partir de 1841. A cette date, le gouvernement Perse cherche à établir son autorité sur la région kurde située à l'ouest du lac d'Ourmiah. Car le chef des Chekkak, Ali Agha, refuse de payer les impôts au gouvernement central et d'obéir aux directives de celui-ci. De ce fait, à l'issue d'une guerre sanglante Ali Agha est tué à Tabriz en 1880. La mort de celui-ci est d'ailleurs l'une des causes de l'attaque menée par le Cheikh Obéïdullah contre la Perse en 1880.

Dès la disparition d'Ali Agha, son fils Mohammed

prend la tête de la confédération des Chekkak. Après la mort de celui-ci en 1906, l'unité de la confédération tombe en déliquescence et sa puissance d'autrefois est considérablement affaiblie. La famille de Mohammed Agha ainsi que son fils Simko (Ismail Agha) sont envoyés en exil dans une des contrées kurdes. «Simko vouait une haine farouche aux Persans, et cherchait à se trouver des alliés contre eux, se tournant tantôt vers les Turcs, tantôt vers les Russes, tantôt vers les Anglais...²⁸⁷» Simko, le fils aîné des Abdouï prend par conséquent en main la destinée de sa famille et de la confédération des Chekkak. Il réussit à remettre sur pied la confédération des Chekkak et commence à mener la croisade contre les autorités de Téhéran.

A la même période, avant la Première Guerre mondiale, l'armée ottomane occupe les régions nord-ouest et sud-ouest du lac d'Ourmiah. Simko profite de cette occasion pour établir des relations avec les Ottomans qui l'aident à organiser son armée. C'est ainsi que «ses forces furent restructurées par les militaires ottomans et se lancèrent dans les razzias à travers toute la région²⁸⁸.»

Simko qui réussit à mettre sur pied une force armée et à rallier à sa cause un grand nombre de chefs de tribus, se lance à la réalisation de son but :

reconstituer la confédération des Chekkak et venger son grand père et son frère, tués par les Perses. A la veille de la Grande Guerre, il parvient à contrôler une grande partie du Kurdistan d'Iran et au lendemain de la guerre*, il étend sa domination sur les plaines d'Ourmiah, Salmas, les parties méridionales de la région de Khoï et Mahabad. Cette domination de Simko ne dure pas longtemps car, à partir de 1922, Mustapha Kémal renforce sa position en Turquie et oblige les Alliés à redéfinir la carte géopolitique du Moyen-Orient. Simko est isolé sur le plan international et se trouve seul face à l'armée iranienne qui le force à se réfugier dans les montagnes du Kurdistan de Turquie, en août 1922. En 1924, il revient au Kurdistan d'Iran pour se venger, mais il ne jouit plus d'un rôle de grande importance. Cependant, sa seule présence étant considérée dangereuse, il est assassiné par les forces iraniennes le 21 juillet 1930 à Ouchnou.

Après la mort de Simko, il faut attendre une douzaine d'année pour que les nationalistes kurdes reprennent leurs activités en Iran. Une chose est cependant importante à noter, c'est que le mouvement de Simko «n'avait aucun caractère national. Il avait pour but de soumettre plus de tribus à sa domination²⁸⁹.»

b)- En Irak

La situation des Kurdes en Irak est soumise aux aléas de la querelle entre les Britanniques et Mahmoud Berzenji²⁹⁰. C'est pour cela que nous mettons tout de suite l'accent sur ce litige.

Dans cette partie du Kurdistan, l'insurrection la plus importante est organisée par un notable kurde, Mahmoud Berzenji. Au début du premier conflit mondial, celui-ci «fut nommé par le gouvernement turc commandant des forces tribales kurdes du Kurdistan méridional, et fut envoyé au front en Irak contre les Britanniques. Après la défaite de l'armée turque face à l'offensive britannique, Mahmoud Berzenji revint à Suleymania, où il récupéra les hommes et les armes qui s'y trouvaient²⁹¹.» Bien que l'auteur de ces lignes ne précise pas la date à laquelle Mahmoud Berzenji revient à Suleymania, une chose est certaine : c'est qu'après la défaite totale de l'armée ottomane à la fin de l'année 1918, M. Berzenji mène la lutte pour la création d'un Etat kurde, au nord de l'Irak. Mais en face de lui, se trouve un géant : l'Angleterre. Celle-ci a déjà pris pied dans ces anciennes provinces ottomanes, et elle sait toute la richesse que ces régions peuvent lui fournir. C'est pourquoi elle ne peut accepter la création d'un autre Etat qui compromettrait ses intérêts. D'autant plus qu'elle a déjà décidé d'en

créer un pour les Arabes²⁹². En même temps, en raison de l'instabilité de la région, des forces qui peuvent la concurrencer pour la richesse de ces contrées et en raison d'une forte opposition des nationalistes irakiens à sa présence en Irak, elle a, dans l'immédiat, besoin des Kurdes. D'ailleurs c'est pour toutes ces raisons qu'elle encourage les Kurdes à envoyer une délégation à Paris en 1919. Même avant cette date, elle a déjà établi des contacts avec eux par le biais d'un certain nombre de ses officiers, conseillers et hommes d'Etat, entre autres, il y a un certain major Soane qui «était arrivé en Perse en 1902, et qui connaissait à fond le persan, le kurde et leurs dialectes. Son influence fut immense sur les Kurdes²⁹³.»

Une fois que l'Angleterre parvient à établir des relations avec les chefs kurdes, elle essaie de gagner leur sympathie. Pour cela, elle commence à prêcher l'idée de création d'un Etat kurde autonome. Cette idée satisfait surtout les notables kurdes. C'est pour cela que le ralliement de ces derniers à la politique anglaise n'est pas très difficile. Cette adhésion des notables kurdes permet à l'Angleterre d'occuper Kerkuk le 7 mai 1918 et de décider «d'organiser un gouvernement provisoire kurde sous la direction de M. Berzenji²⁹⁴.»

Très satisfait de cette nomination, le 1er décembre 1918, M. Berzenji présente à Sir Arnold Wilson (commissaire civil en Mésopotamie) un texte signé par une quarantaine de notables kurdes qui souhaitent voir naître un Etat autonome sous les auspices des Britanniques. Mais la "bonne entente" kurdo-britannique ne dure pas longtemps. Car M. Berzenji qui ne veut pas rester "assiégé" dans le cadre d'un Etat autonome, réclame davantage. Face aux ambitions de M. Berzenji, les Anglais durcissent leur position. Ainsi le "divorce" est consommé entre les Britanniques et le chef kurde. D'ailleurs c'est à la suite de ce "divorce" que, le 22 mai 1919, M. Berzenji, à la tête d'un groupe de 300 personnes, marche sur Suleymania où après avoir fait prisonnier le major Greenhouse, il se déclara "roi" du Kurdistan. La réplique britannique est immédiate et dure. Le 17 juin, les forces britanniques, sous le commandement de Fraser, attaquent les hommes de M. Berzenji. Celui-ci est capturé le 18 juin 1922 et amené à Bagdad, où il est condamné à mort. Mais en raison de sa bonne conduite à l'égard des prisonniers britanniques, il est gracié et envoyé en exil en Inde. En agissant ainsi, l'Angleterre montre à quel point sa politique est imprécise à l'égard des Kurdes. «La politique britannique vis-à-vis de la

question kurde n'a jamais consisté à traiter à fond cette question. De l'armistice de Moudros au traité de Sèvres, elle était en quelque sorte, à la recherche d'une solution à ce problème, mais après l'officialisation de son mandat sur l'Irak, le 25 avril 1920, sa politique, concernant le problème kurde, était orientée plutôt à soutenir des princes ou des chefs de tribus afin de mieux contrôler les Kurdes, et notamment gérer au mieux ses propres intérêts en Mésopotamie ainsi que dans le golfe Persique²⁹⁵.»

D'après Robert Olson, quelques jours avant la conférence de San Remo, le 13 avril 1920, les autorités britanniques ont réexaminé les propositions faites au sujet du problème kurde lors de leurs dernières réunions de travail, et ont suggéré :

- 1- La création d'un Etat autonome kurde dans la région de Mossoul,
- 2- Le partage des régions kurdes entre la France et l'Angleterre,
- 3- Le retrait des Britanniques des régions kurdes, situées aux alentours des deux fleuves (l'Euphrate et le Tigre).

En avril 1920, les Britanniques manifestent ainsi leur retrait des régions kurdes, mais ils précisent en même temps qu'il n'y a personne pour administrer un Etat autonome kurde. Le commissaire civil de

Mésopotamie, Arnold Wilson, «s'opposa farouchement à l'idée d'un retrait britannique des régions en question. A ses yeux, cela aurait mis en danger les intérêts britanniques en Iran et déséquilibré l'autorité britannique en Mésopotamie²⁹⁶.»

Finalement, les Britanniques s'opposent à la création d'un Etat kurde dans les zones qui leur sont attribuées en vertu des accords de San Remo et du traité de Sèvres. Ils donnent leur agrément uniquement pour la création d'un Etat autonome kurde dans les régions turques. C'est ainsi qu'au lendemain de la conférence du Caire*, du 12 au 30 mars 1921, où siègent les hauts responsables britanniques, dont Winston Churchill (alors ministre des Dominions et Colonies), Sir Percy Cox (haut commissaire de Mésopotamie) et le colonel T.E. Lawrence, il est convenu que «la conférence décide de s'informer si la volonté des Kurdes est de s'intégrer au royaume irakien ou de s'en dissocier²⁹⁷.» Par ailleurs, l'article 16 du statut mandataire britannique en Irak, stipule : «Les dispositions du présent statut ne sauraient en aucune façon interdire au mandataire d'instaurer un gouvernement administratif indépendant dans les régions kurdes²⁹⁸.» Cependant, il est important de noter que l'Angleterre s'est formellement engagée à

respecter l'application des clauses du traité de Sèvres qui prévoit la création d'un Etat kurde autonome en Turquie, et qui donne également aux Kurdes d'Irak la possibilité de rejoindre cet Etat s'ils le souhaitent.

Cette idée ne fait pas l'unanimité des principaux acteurs du congrès du Caire. Le capitaine Edward William Charles Noël, le colonel Hubert Young et Winston Churchill sont pour la création d'un Etat Kurde. En revanche, Sir Percy Cox et d'autres s'y opposent. En fin de compte, la thèse de Churchill et de ses amis remporte le débat mais, durant les mois suivants, la tendance se retourne en faveur de Sir Percy Cox. D'ailleurs celui-ci se plaint de ne pas trouver un chef kurde crédible pour administrer l'Etat kurde²⁹⁹. Par ailleurs, pour Sir Percy Cox, la population des villes telles que Suleymania, Erbil, Duhok et Zahko est pour le rattachement à l'Etat irakien.

D'autre part, pour diverses raisons, les Britanniques n'ont jamais affiché clairement leur hostilité à la création d'un Etat kurde, malgré les événements qui se sont déroulés en Irak, en septembre 1922, contre la présence des Britanniques. Ces derniers ont donc tout intérêt à être cléments envers les Kurdes. C'est pour cela qu'ils autorisent

Mahmoud Berzenji à revenir en Irak. Pourquoi ce geste à un pareil moment ? Parce que l'année 1922 est une année périlleuse pour la diplomatie britannique en Irak. Car à la suite du traité qu'ils ont signé avec le roi Fayçal, un mécontentement général se répand à travers tout le pays. En même temps, les Turcs, de leur côté, ne cessent de réclamer des droits sur la région de Mossoul.

Ces deux facteurs peuvent donc compromettre le confort des Britanniques en Mésopotamie. Le retour de M. Berzenji a pour but d'atténuer les hostilités turques et irakiennes à l'égard des Anglais. M. Berzenji est par conséquent indispensable pour mettre au pied du mur les dirigeants turcs d'une part, et les nationalistes irakiens d'autre part.

M. Berzenji est revenu en octobre 1922, et dès son arrivée, il se proclame de nouveau "roi" du Kurdistan. Il émet des timbres postaux et fiscaux représentant deux poignards entrecroisés et fait éditer un journal, Roja Kurdistan (Le soleil kurde). Deux mois plus tard, le 22 décembre 1922, les Anglais et le gouvernement irakien déclarent conjointement que «le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement irakien reconnaissent le droit des Kurdes habitant à l'intérieur des frontières irakiennes, à constituer un gouvernement à l'intérieur

de ces frontières et espèrent que les différents éléments kurdes parviendront à un accord entre eux sur la forme du gouvernement et les limites des frontières. Les Kurdes devront envoyer des responsables pour discuter de leurs relations économiques avec le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement irakien³⁰⁰.»

Cette bonne volonté des Britanniques envers les Kurdes ne dure pas longtemps. En effet, ceux-ci concluent avec les Turcs un traité, fin avril 1923, en raison de la progression des kémalistes vers leur souveraineté. W. Churchill doit donc renoncer à défendre la création d'un Etat kurde et se rallier à l'idée de Percy Cox qui y est opposé. De ce fait, la politique britannique se cristallise définitivement à l'égard des Kurdes³⁰¹ et conduit à la signature du traité de Lausanne le 24 juillet 1923, où la question kurde est passée sous silence. En revanche, le problème du partage de Mossoul est remis à l'arbitrage de la SDN (Société des Nations) qui attribue cette région à l'Irak, le 26 décembre 1926, en dépit d'une forte opposition kurde partisane d'un Kurdistan indépendant.

Dès la fin de l'année 1923, les Kurdes sont soumis à l'autorité anglo-irakienne qui est pour le maintien du statu quo dans la région. En revanche,

le chef kurde, M. Berzenji, ne veut plus jouer le jeu des Britanniques. Bien que sa lutte porte sur la création d'un Etat kurde, les Britanniques ne le laissent pas agir à sa guise, car son rôle pour ces derniers est devenu inutile. Il faut donc se débarrasser de lui. Conscient de la puissance des Britanniques, M. Berzenji se résigne et se retire de la scène politique, en 1930. Il meurt à Bagdad le 9 octobre 1956.

c)- En Turquie

Durant la période qui suit le traité de Sèvres, Mustapha Kémal sait déjà quel sera le sort des Kurdes. Mais dans l'immédiat il est préoccupé par la libération de la Turquie. Une fois qu'il obtient des succès face aux Grecs et qu'il retourne la situation en sa faveur avec le traité de Lausanne, il commence alors à s'occuper sérieusement de "ses" Kurdes. Par ailleurs, les nationalistes kurdes ont également compris les intentions de Mustapha Kémal à leur égard. C'est pourquoi, ils s'activent en vue de déclencher une insurrection de grande ampleur contre le régime d'Ankara. Mais avant même qu'ils finissent leurs préparatifs, à la suite d'un incident survenu dans une localité de

Diarbékir, leur révolte commence.

Les origines de cette révolte remontent au tout début des années 20. Elle naît des activités clandestines, menées par une organisation kurde appelée Azadi (Comité de l'indépendance du Kurdistan). La date de la création de celle-ci est controversée. Le pr. M. A. Hasretyan* note que «Azadi est créée en mai 1923 dans la plus grande discrétion. Elle était constituée par des groupes de cinq personnes et ses membres ne se connaissaient que par un mot de passe, "Organisation"³⁰².»

Contrairement à cette thèse, Robert Olson souligne que Azadi «a été créée en 1921, à Erzuroum par un certain nombre d'officiers kurdes de l'armée turque. Parmi ceux-ci il y avait un certain colonel Halit Djibran. Azadi avait des sections à Diarbékir, Siirt, Istanbul, Dersim, Bitlis, Kars, Hınıs, Mouche et Erzindjan. Elle avait au total vingt cinq sections à travers tout le Kurdistan de Turquie³⁰³.»

En raison des événements de 1923, cette année retenue comme date de création d'Azadi paraît plus crédible. Mais avant de revenir sur le déroulement de ces événements de l'année 1923, il est nécessaire de voir comment fonctionne ce mouvement.

Comme tout mouvement clandestin, au sein d'Azadi également, les décisions sont prises et dis-

cutées par un bureau exécutif restreint. Ses activités doivent être tenues secrètes. Celui qui viole ce principe, encourt des punitions assez sévères³⁰⁴. Tirant des leçons de l'échec de l'insurrection* dans la région de Dersim en janvier 1921, les dirigeants d'Azadi comprennent que, sans la mobilisation d'un grand nombre de chefs de tribus et de religieux, il leur sera impossible d'atteindre leur objectif. C'est pour cela qu'ils commencent à mener des activités parmi les officiers kurdes de l'armée turque et dans le milieu religieux et tribal. Ils souhaitent ainsi réaliser l'union de toutes les catégories socio-professionnelles. Notamment ils «considéraient que les chefs de tribus et religieux sont une étape importante pour parvenir à leurs buts³⁰⁵.»

Cette analyse des nationalistes kurdes est juste car, le poids du milieu religieux et tribal n'est pas négligeable pour un mouvement de grande envergure. D'autant plus qu'à cette période, un grand nombre de chefs religieux et de tribus sont mécontents du régime d'Ankara, car la Constitution de la nouvelle Turquie, promulguée le 8 avril 1924, prévoit :

- 1- L'abolition du Califat.
- 2- Le remplacement des tribunaux religieux par des tribunaux civils et laïcs.

3- L'interdiction de l'usage de la langue kurde dans les lieux publics et, en vertu du décret n° 1505, la classification des terres des propriétaires terriens en vue de les remettre à la population d'origine turque qui s'installerait dans les régions kurdes³⁰⁶.

C'est à cause de ces mesures que les dirigeants d'Azadi accélèrent leurs activités et gagnent la sympathie d'un certain nombre de cheikhs, imams, chefs de tribus et officiers kurdes. L'un des cheikhs les plus populaires de cette période est le cheikh Said. Pour le faire adhérer à Azadi, l'un des membres influents de ce mouvement intervient : «Yusuf Ziya, en été 1923, se rend à Hinis auprès du Cheikh³⁰⁷.»

Bien que le contenu de cet entretien ne soit pas connu, c'est à la suite de celui-ci que le cheikh commence à mener des activités au sein d'Azadi au profit de la libération du Kurdistan. «La propagande du kurditisme avait commencé dès le début de la guerre de l'indépendance [de la Turquie, en 1919], mais celle-ci ne s'était pas encore étendue dans le milieu populaire... Les réformes, ainsi que la nouvelle Constitution bouleversèrent complètement le prestige des propriétaires terriens, des chefs de tribus et des chefs religieux. Inquiets de perdre leurs privilèges, ces catégories socio-

religieuses se rapprochèrent du mouvement Azadi³⁰⁸.»

Enfin, ayant compris la nécessité d'une union de tous les milieux socioculturels et politiques, les membres d'Azadi entament des négociations en direction des cheikhs. Et, entre fin juillet et mi-août 1924, ils tiennent leur premier congrès dans la clandestinité, à Diarbékir. La date de ce congrès est un peu confuse, car un an après le traité de Lausanne et la proclamation de la République turque, le 29 octobre 1923, Mustapha Kémal n'a toujours pas honoré les promesses qu'il a faites au sujet de la création d'un Etat autonome kurde. De ce fait, le ton monte au sein des nationalistes kurdes, pro-kémalistes. Les dirigeants d'Ankara, conscients de cette situation, organisent un congrès turco-kurde à Diarbékir le 1er août 1924, d'une part pour atténuer l'inquiétude des Kurdes, et d'autre part pour maintenir le soutien de ces derniers contre les Britanniques qui ne veulent pas céder la région de Mossoul à la Turquie (cf : Kurdes en Irak). C'est à la faveur de cet événement que les membres d'Azadi tiennent leur propre congrès, soit avant, soit après la date ci-dessus.

Au cours de ce congrès turco-kurde, les résolutions suivantes sont prises :

«1- la création d'une administration spéciale dans les régions à majorité kurde,

2- l'accord des crédits nécessaires aux Kurdes par le gouvernement d'Ankara,

3- la promulgation d'une amnistie pour tous les prisonniers kurdes,

4- la suspension du système obligatoire de service militaire au Kurdistan,

5- le rétablissement des tribunaux canoniques et l'attribution des armes confisquées auparavant,

6- la révocation des fonctionnaires et militaires qui sont désapprouvés par la population des régions kurdes³⁰⁹.»

Le gouvernement d'Ankara n'est pas du tout rigoureux dans l'application de ces résolutions. En agissant ainsi, il veut simplement contenir le débordement d'une éventuelle révolte et consolider son pouvoir militaro-économique afin de réaliser sa vraie politique kurde : l'assimilation totale.

De leur côté, les nationalistes kurdes essaient de déclencher leur mouvement avant que les kémalistes aient le temps de mettre en application leur plan. Mais le temps leur manque. En effet, les 3 et 4 septembre 1924, «500 officiers et soldats kurdes déclenchent une mutinerie dans une caserne, à 20 kilomètres de la frontière turco-iranienne, à

Beytuchebap³¹⁰.» Cette mutinerie sert de prétexte au gouvernement d'Ankara afin de mettre un terme à la question kurde en Turquie. La répression gouvernementale est dure et, dans la plupart des villes kurdes, à Diarbékir, Bitlis, des tribunaux militaires sont installés au cours de l'été 1924, pour juger les nationalistes kurdes. Pendant qu'une partie des mutins se réfugie en Irak, d'autres sont arrêtés.

La mutinerie commence avant même que les dirigeants d'Azadi puissent rallier à leur cause au moins une partie des chefs religieux et de tribus. Cette désunion a de lourdes conséquences pour le mouvement des nationalistes kurdes. Car, les arrestations ne se limitent pas uniquement au milieu militaire. C'est ainsi que «le 10 octobre 1924, l'un des principaux dirigeants d'Azadi et député de Bitlis, Yusuf Ziya, fut arrêté et traduit devant la cour martiale de Bitlis, où il avoua son rôle et ses activités au sein d'Azadi³¹¹.» Outre Yusuf Ziya, quelques chefs de tribus sont également arrêtés mais ils sont relâchés afin de les désolidariser des membres d'Azadi.

Le 20 décembre 1924, un autre fondateur d'Azadi, Halit Djibran, est arrêté et envoyé à la prison de Bitlis. A la suite de cette vague d'arrestations il faut élire d'autres personnalités importantes

à la tête d'Azadi. C'est à alors que «le cheikh Said fut amené à assumer le rôle de leader d'Azadi³¹².» Cette nouvelle fonction du cheikh marque ainsi le passage du leadership du nationalisme kurde du milieu militaro-tribal au milieu religieux.

Le cheikh Said est conscient des difficultés de sa tâche. C'est pour cela qu'il entame tout de suite une campagne de mobilisation. Car il sait que sans une adhésion massive et puissante d'une grande partie des chefs de tribus et des personnalités kurdes, son mouvement ne triomphera pas. Ainsi, en janvier 1925, il envoie une lettre aux chefs de tribus alévites de Lolan et de Hormek pour qu'ils se joignent à son mouvement. Non seulement «ils ont rejeté l'offre du cheikh, mais en plus ils se sont ralliés aux forces gouvernementales contre le mouvement du cheikh Said³¹³.» Cette attitude des Kurdes alévites démontre qu'ils ne sont toujours pas prêts à admettre l'hégémonie de leurs compatriotes sunnites.

Malgré tout, le cheikh Said continue à effectuer sa tournée de mobilisation. Le 8 janvier 1925, en compagnie des principaux chefs d'Azadi, il organise une réunion. Au cours de celle-ci, le déclenchement de l'insurrection est décidé pour le 21 mars³¹⁴ (le jour du nouvel an kurde). En même temps, il envoie

son fils, Ali Riza, à Diarbékir, Halep et Istanbul afin de tenir au courant les Kurdes de leur action. A Istanbul, Ali Riza rencontre Seyid Abdulkadyr et d'autres personnalités kurdes. «Ces derniers approuvent et manifestent leur sympathie pour la démarche du cheikh³¹⁵.» Au retour de son voyage d'Istanbul, Ali Riza se rend à Kirikhan, village de Palu dans la localité d'Elaziz, où il présente son rapport aux membres d'Azadi. Ces derniers se rendent alors compte que leur principal handicap réside dans leur désunion. Car les tribus kurdes d'Erzuroum, Mouche, Varto et Dersim ne veulent pas se rallier à eux. Ainsi pendant qu'une partie des Kurdes se prépare à une insurrection, l'autre partie souhaite garder sa neutralité.

Continuant sa campagne, le cheikh Said réussit à rallier à sa cause les tribus zaza de Lidje, Hani, Tchapakchur et Pïran. En revanche, les tribus kurmandj de la région de Mardin, Siirt, Djézireh et Chirnak ne veulent pas rejoindre le mouvement du cheikh, parce qu'elles ne veulent pas compromettre leur paix³¹⁶.

Bien que le cheikh Said ne soit pas soutenu par les tribus énumérées ci-dessus, il arrive en compagnie d'un grand nombre de ses partisans, à Pïran* le 8 février 1925. Parmi ses hommes, Hessikî Elikî,

Elikî Mediki, Welî Hediki et Hessenî Bizi, recherchés par les autorités militaires de la localité de Piran. Selon les témoignages des habitants de cette localité, à la suite d'une dénonciation, les autorités militaires demandent au cheikh de leur remettre les personnes recherchées. Mais au moment où les deux parties engagent les négociations, un incident éclate entraînant la révolte du cheikh Said. Cependant, ce dernier sait que ce n'est pas encore le moment de déclencher une insurrection. C'est pourquoi «pour diminuer la gravité de l'incident de Piran et empêcher l'extension de la révolte dans d'autres localités, il quitte Piran pour Guentch (commune de Tchapakchur)³¹⁷.» Mais en raison du manque de coordination, les partisans du cheikh, dont son frère Tahir, attaquent la poste de Lidje et de Guentch, le 10 février, et s'emparent du butin qu'ils remettent au cheikh. D'après Robert Olson, la révolte commence véritablement à la suite de ces attaques³¹⁸.

Contraint par les événements, le cheikh promulgue un décret le 14 février 1925, par lequel il annonce qu'il est le chef de la confrérie de Naqshibendi, le représentant de l'islam et du califat. Darahini devient le siège des insurgés, et les prisonniers y sont envoyés. Le cheikh quitte

Darahini le 16 février en direction du sud. Et, le 20 février, ses partisans s'emparent de Lidjé sous le commandement de Salih Bey. Puis, ils se dirigent vers Diarbékir. Le 22 février, environ 10 000 partisans du cheikh se heurtent pour la première fois aux forces turques qui ne sont que 120 à 130 cavaliers et 70 à 80 fantassins. Numériquement supérieurs, les insurgés sortent victorieux de ce premier contact avec l'armée turque, près de Hani. A leur arrivée près de Diarbékir, le cheikh aurait installé son Quartier Général au nord de la ville, dans un village. Le 2 mars, le cheikh donne l'ordre de s'emparer de la ville protégée par l'armée turque. Après cinq jours de violents combats, les insurgés arrivent à pénétrer dans la ville mais n'y reste pas longtemps. Car Ankara envoie des renforts par le train passant par la Syrie, alors sous mandat Français. Ainsi, face à une armée régulière, bien entraînée et bien disciplinée, les insurgés kurdes ne peuvent résister. Ils sont battus le 11 mars 1925. Près de 50 000 soldats turcs prennent part à cette bataille du Kurdistan. Et l'expédition coûte à la Turquie 60 millions de livres.

Quelle est la situation des insurgés dans les autres régions avant la bataille de Diarbékir ?

Au moment où une partie des insurgés s'est

emparée de Diarbékir, le frère du cheikh Said, Abdulrahim, à la tête d'un groupe d'hommes, prend Maden et Tchermik, le 29 février. Le cheikh Eyoub, avec ses 500 combattants, prend Ergani et Siverék.

Sur le front de l'ouest (Elaziz-Harpout), sous le commandement du Cheikh Chérif et d'un notable kurde, Zaza Yado, les insurgés s'emparent d'abord de Palu, le 21 février, puis se dirigent vers Elaziz qui tomb sans résistance, le 5 mars 1925. Mais, l'armée turque qui vient de recevoir des renforts, met en déroute les forces kurdes. En un mot, les affrontements entre les insurgés kurdes et les autorités turques durent dans les régions de Diarbékir, Elaziz, Mouche, Tchapakchur, Varto, Erzuroum et Bitlis, jusqu'au 15 avril 1925. D'après Robert Olson, lors de ce conflit kurdo-turc, la Turquie mobilise 52 000 soldats alors que les forces kurdes ne sont que 15 000 hommes. Au total, près de 5 000 personnes ont perdu la vie, dont une majorité de Kurdes.

A la suite de la défaite subie à Diarbékir, le cheikh part pour Tchapakchur, le 6 avril 1925. Mais en raison de l'approche de 300 soldats de l'armée turque vers cette ville, le même jour, avec son état-major, il décide de se réfugier en Iran³¹⁹. Avec une cinquantaine de ses hommes, il se dirige donc vers la région de Mouche. Mais le 15 avril 1925, au

moment où il est sur le point de passer la frontière, il est arrêté par l'armée turque. Le 10 mai, le cheikh ainsi que ses compagnons sont amenés d'abord à Tchapakchur puis à Diarbékir, où il est condamné à mort avec 47 de ses fidèle par le tribunal extraordinaire, réuni pour l'occasion. La pendaison a lieu le 29 juin 1925.

D'après les chiffres fournis par le gouvernement d'Ankara, plus de 10 000 personnes sont arrêtées, dont 660 sont exécutées³²⁰.

Malgré l'écrasement de la révolte du cheikh Said, les affrontements ne cessent pour autant entre les forces gouvernementales et les nationalistes kurdes. Pour éviter tout autre révolte, le gouvernement d'Ankara applique une politique répressive et d'anéantissement envers la population kurde qui se traduit par l'application des méthodes de la terre brûlée, commençant par l'«occupation de toutes les régions où les habitants avaient pris part à la révolte,

- destruction complète d'un grand nombre de villages,

- déportation d'un certain nombre de chefs de tribus vers l'ouest de la Turquie,

- proclamation de l'état de siège dans toutes les villes kurdes,

- condamnation pour la haute trahison de tous ceux qui avaient aidé les insurgés³²¹.»

Il est vrai que les conséquences de cette révolte sont terribles sur l'ensemble de la population kurde. «Défaite suivie d'une répression atroce : villages incendiés, massacres des femmes, enfants, vieillards, et la déportation inhumaine de colonnes de Kurdes durant les hivers 1926-1927-1928, dont les os blanchissaient à nouveau les routes. Il fut interdit, sous peine d'être pendu, de prononcer le mot "kurde"³²².»

1- La révolte du mont Ararat

Dès l'écrasement de la révolte de 1925, en raison de la répression des autorités militaires turques, les «membres de certaines tribus kurdes, tels que les Djelali, Hessanan, Djibran et Heydaran, s'étaient réfugiés dans les montagnes d'Ararat, où sous la direction de Berho (membre de la tribu Djelali), ils avaient créé un centre de l'insurrection³²³.» A la même période, un certain nombre de nationalistes kurdes, dont Ihsan Nourî Pacha*, qui se sont réfugiés en Irak à la suite de la mutinerie de Beytuchebap, en 1921, sont au courant du mouvement du mont Ararat. C'est pour cela qu'ils quittent

l'Irak, probablement au cours des années 1928-29, pour rejoindre ce mouvement. Dès son arrivée au quartier général des activistes du mont Ararat, «Ihsan Nourî fut chargé de mettre en place des unités militaires kurdes³²⁴.» D'ailleurs, Ihsan Nourî, membre de la Ligue nationale kurde, "Hoyboun**", reçoit la bénédiction de celle-ci pour une telle tâche. Par ailleurs, cette organisation kurde soutient activement le mouvement des activistes du mont Ararat.

Pour sensibiliser l'opinion kurde sur leurs activités, les activistes du mont Ararat éditent deux journaux : "Ararat" et "Appel à la Nation". Cependant, ces activistes kurdes ne peuvent mener leurs activités bien longtemps. Car, les autorités turques décident de mener une opération de grande envergure en vue de les déloger définitivement des sommets du mont Ararat. A cet effet, le 16 juin 1928, la 9e division de l'armée turque se met en marche, en direction du mont Ararat. Mais les activistes kurdes ne sont probablement pas décidés à affronter une armée régulière car à l'approche des forces turques, ils quittent leur refuge qui tombe ainsi sous le contrôle des Turcs en l'espace d'une seule journée, le 17 juin 1928.

Après ce succès facilement obtenu face aux

nationalistes kurdes, les autorités militaires turques croient qu'elles ont mis fin à l'existence des activistes kurdes sur le mont Ararat. Elles rentrent donc aussitôt dans leur caserne. Mais quelque temps plus tard, elles se rendent compte que les activistes se sont installés de nouveau aux sommets du mont Ararat*. Cet auteur qui a pu consulter les archives militaires turques, souligne que, dans un rapport écrit par un commissaire civil à l'intention de l'état-major turc, «ils [les Kurdes] étaient environ 800 personnes armées. Il faudra donc mener une opération beaucoup plus vaste que l'année précédente, contre ces insurgés. Il faudra, par ailleurs, que cette opération se déroule rapidement et sans trop de pertes. A cet effet, il est nécessaire que le 29e régiment et le 9e corps de l'armée de Kars se rendent immédiatement à Agri³²⁵.»

D'autre part, le commissaire civil en question propose aux autorités compétentes d'établir de bonnes relations avec l'Iran afin que celui-ci empêche la fuite des activistes kurdes sur son sol. Cependant, face au tableau alarmant, les autorités politiques d'Ankara commencent à traiter sérieusement la question. Ainsi, le 28 décembre 1929, sous la présidence de Mustapha Kémal, le chef d'état-major, Fevzi Tchakmak et d'autres personnalités du

gouvernement se réunissent et prennent la décision de mener une vaste opération armée contre les insurgés du mont Ararat, avant la fin du mois de juin 1930. Cette décision est approuvée par le Parlement, qui souhaite cependant que cela se produise au mois de septembre 1930. De ce fait, dès le 4 septembre l'armée turque est mise en état d'alerte, et les opérations contre les nationalistes kurdes commencent les 6 et 7 septembre. Le 14 septembre l'insurrection du mont Ararat est réprimée dans le sang. Certains de ses organisateurs, dont Ihsan Nouri Pacha, trouvent refuge en Iran, d'autres sont tués par les Turcs.

Deux ans après cette insurrection, le gouvernement d'Ankara promulgue une loi relative à la déportation des Kurdes vers la métropole turque. «(...)j'ai découvert une loi émanant du gouvernement de la République turque promulguée le 5 mai 1932 qui vise à l'évacuation du Kurdistan par les Kurdes et son peuplement par les Turcs³²⁶.»

2)- La révolte de Dersim

La région de Dersim, comme le reste des régions kurdes, est administrée en vertu du système principalitaire, dont nous avons déjà parlé. Ainsi, profi-

tant de cette administration spéciale, «les chefs de tribus de ces contrées, au fils des ans, avaient renforcé leurs effectifs militaires, et l'Etat les considérait d'ailleurs comme des étrangers³²⁷.» Mais à partir du début du XIXe siècle, lorsque l'Empire ottoman souhaite restaurer son autorité dans cette région, il se heurte à une forte résistance. Et, comme il est déjà préoccupé par les troubles de ses provinces de l'ouest et de l'est, il laisse alors la population de cette région s'administrer elle-même. Mais après la dislocation de l'Empire et la création de la nouvelle Turquie, la question de Dersim revient à l'ordre du jour. Une fois de plus cette question est reportée, en raison des révoltes de 1925 et de 1930. De ce fait, Dersim peut conserver son autonomie interne jusqu'en 1937. D'après les Turcs, cela faisait 400 ans que leurs forces n'étaient pas entrées à Dersim³²⁸.

Les agitations kurdes sont réprimées, les frontières orientales délimitées et assurées en vertu du traité de Sadabaat³²⁹, avec l'Iran, l'Irak et la Syrie. Les dirigeants turcs sont à présent disposés à s'occuper sérieusement de Dersim. Pour restaurer progressivement son autorité dans la région, le gouvernement turc procède à l'installation des garnisons militaires dans les principales localités de

Dersim. Mais les chefs de tribus kurdes manifestent leur colère face à un tel projet. C'est pourquoi a lieu, fin 1936, une entrevue entre le chef des Kurdes, Seyid Reza, et le commandant de la gendarmerie basée à Elaziz, le général Abdullah Alpdogan. Mais celle-ci ne donne pas un résultat positif. Cependant, «peu de temps après cette entrevue, le général Alpdogan signe une circulaire demandant à toutes les tribus kurdes de réunir 200 000 fusils, en fonction de leur importance numérique respective...³³⁰»

Seyid Reza fait savoir au général Alpdogan qu'il faudra annuler cette circulaire sur les armes et mettre en place une administration locale garantissant les droits nationaux de la population³³¹. Dans le même temps, la population attaque les chantiers de construction et prend en otage les gardiens. La réponse des Turcs est immédiate. Le gouvernement dépêche sur place un certain nombre de régiments de gendarmerie et concentre le 9^e corps d'armée à la frontière de Dersim. L'aviation turque sillonne le ciel de Dersim mais, en raison de l'arrivée de l'hiver, les opérations militaires sont interrompues. Dersim est malgré tout encerclé.

Dès la fonte des neiges, au printemps 1937, les opérations militaires turques reprennent. L'aviation

turque notamment accomplit un travail que l'armée terrestre ne peut effectuer en raison de la densité de la zone montagneuse. «L'armée terrestre qui n'arrivait pas à déloger les insurgés du village de Nohut, laissa la place à l'aviation qui fit deux sorties, l'une à 14 heures, l'autre à 17 heures, en bombardant les positions des insurgés³³².» Ces opérations se déroulent le 28 avril 1937.

Selon les autorités militaires turques, les effectifs kurdes sont de 1 000 hommes. En revanche, les Turcs sont 122 officiers, 36 employés militaires, 4 683 soldats, et disposent de 828 têtes de bétail, 804 véhicules, 4 323 fusils, 261 fusils automatiques légers, 32 fusils automatiques lourds et 12 canons.

Avec cet arsenal, les Turcs lancent une vaste opération militaire à partir du 4 mai 1937. Et, ils ont pour mission de tuer ou de capturer le chef kurde Seyid Reza. Le 26 août, deux membres influents du mouvement kurde, Alicher et Shahin sont tués. Quant à Seyid Reza, il est bloqué dans les montagnes de Kulunk. Finalement, le 10 septembre 1937, il se rend aux autorités militaires turques qui l'envoient aussitôt à Erzindjan. Il est jugé à Elaziz : «condamné à mort le 14 novembre, après un procès de quatre jours, avec dix autres chefs kurdes, Seyid Reza est pendu le 18, après avoir déclaré au pied de

la potence : "J'ai soixante-quinze ans... Je vais rejoindre les autres martyrs du Kurdistan ! Le Dersim a été vaincu, mais les Kurdes et le Kurdistan vivront... Les jeunes Kurdes sauront nous venger... Maudits soient les persécuteurs traîtres"³³³.»

Après l'arrestation de Seyid Reza, l'insurrection kurde prend fin et laisse le champ libre aux Turcs pour pacifier enfin le Kurdistan des agitateurs kurdes.

CONCLUSION

Les soulèvements kurdes qui ont lieu dans les années 20 et 30 prennent fin avec l'écrasement de la révolte de Dersim, en 1938. Mais les nationalistes kurdes qui ont conscience de la nécessité d'un mouvement politique afin d'obtenir des droits nationaux pour leur peuple, commencent à intervenir, cette fois dans le Kurdistan iranien. De plus, l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale leur fournit une occasion inattendue. En effet, en 1941 le Kurdistan iranien est occupé par les forces anglo-saxonnes et soviétiques. Mais une partie de territoire kurde échappe aux forces en présence et devient par conséquent une sorte de no man's land. Les nationalistes kurdes qui se sont déjà regroupés au

sein du Parti démocrate du Kurdistan profitent de cette occasion pour déclarer la création de leur première république dans la ville de Mahabad, le 17 janvier 1946. Bien que cette république kurde ne connaisse pas une longue vie, elle relance cependant la lutte pour la conquête de l'identité nationale dans les quatre parties du Kurdistan. A cet effet, à partir des années 50 et 60 on voit la création d'un certain nombre d'organisations politiques kurdes. En Irak, Moustapha Barzani, fondateur du Parti démocrate du Kurdistan irakien, à la tête d'une armée de 50 000 hommes, donne du fil à retordre au régime irakien avant d'être vaincu en 1975. En Syrie, en dépit des mesures draconiennes prises à l'égard de la population kurde par le régime en place, quelques intellectuels kurdes réussissent à créer le Parti démocrate du Kurdistan en Syrie, en 1956, et mènent la lutte pour la reconnaissance des droits nationaux.

En Turquie également le nationalisme kurde progresse malgré la répression méthodique des autorités turques. Ainsi, à partir des années 70, un grand nombre de mouvements kurdes voient le jour et prônent l'indépendance du Kurdistan. Mais le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 met fin à leur espoir. Tous les mouvements kurdes, sans

exception, subissent un coup très dur. Un seul mouvement cependant sort renforcé de cette épreuve tragique, le Parti des travailleurs du Kurdistan. La force des autres mouvements politiques diminue considérablement, certains même disparaissent de la scène politique kurde.

Institut kurde de Paris

BIBLIOGRAPHIE

Documents

- Accord tripartite entre l'empire britannique, la France et l'Italie relatif à l'Anatolie. Signé le 10 août 1920.
- Actes signés à Lausanne : le 30 janv. et le 24 juil. 1923. Imprimerie Nationale, Paris 1923, 172 p.
- Bergeh : Revue culturelle et scientifique kurde, publiée en Suède. N° 1, 1989. 119p. (en kurde)
- Bulletin d'Etudes Orientales, de l'Institut Français de Damas, 1937, T. VI, 49 p. (Tribu montagnardes de l'Asie antérieure, par Pierre Rondot).
- Europe Nouvelle : 8 mai 1920.
- Les documents politiques, décembre 1922 : La lutte des impérialistes internationaux en Turquie.
- Ligue nationale kurde (Hoyboun) : Les Massacres Kurdes en Turquie. N° 2, Imprimerie Paul Barbey, Le Caire 1928. 41p.
- Notes et Etudes documentaires n° 1500, 1501, 1502 ; Aperçu sur l'évolution politique de l'Irak, 6-7-9 juillet 1951.
- Observation générale présentée par la délégation Ottomane à la Conférence de la Paix (1919-1920).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- André NOUSCHI : Lutttes pétrolières au Proche-Orient. Question d'histoire, Flammarion, 1970, 142 p.
- Aziz ELHAJ : L'Irak nouveau et le problème kurde. Essai politique, éd. Khayat, 1977, 168 p.
- Bernard VERNIER : L'Irak d'aujourd'hui. éd. Armand Colin, 1962, Rennes, 494 p.
- DERRIENNIC J.P. : Le Moyen-Orient au XXe siècle. Socio-politiques et relations internationales. Ed.
- Dukagjin Zadeh Basri-BEY : Le monde oriental et l'avenir de la Paix. 3è édition. Imprimerie de Lagny, Paris 1920, 320p.
- DUROSELLE Jean Baptiste : Histoire diplomatique de 1919 à nos jours, Paris, Dalloz, 1985.
- Jules CABON (ss la direct.) : Les Confréries religieuses musulmanes, éd. Maisonneuve et P. Geuthner SA, 1987, 576 p.
- Michèle CAUSSE et Nicole MARION : Le monde par image : sur les traces des derniers nomades. Hachette, 1962. 190p.
- Mohammed MOKRI : Contribution scientifique aux études iraniennes. Librairie Klincksieck. Paris 1970. 413p.
- Nadine PICAUDEAU : La décennie qui ébranla le Moyen-Orient : 1914-1923. Ed. complèxe, Bruxelles

1992, 236p.

- Philippe RONDOT : L'Irak, Paris, éd. P.U.F., coll. Que sais-je ? 1979. 127p.

- Pierre ROSSI : L'Irak des révoltés. éd. Seuil, 1962, 323p.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EMPIRE OTTOMAN

- Benoit-MECHIN : Le loup et le Léopard : Mustapha Kémal, éd. Albin Michel, 1954, 502 p.

- Claude RENGLET : 40 millions de Turcs ou la démocratie. éd; Elsevier Séquoia, Bruxelles 1977, 259p.

- Dimitri KITSIKIS : L'empire ottoman. P. U. F. que sais-je ? 1985, 127 p.

- Jean Paul GARNIER : La fin de l'Empire ottoman. Ed. Plon, 1973, 342p.

- Marc Gaborieau-Alexandre Popovic et Thierry Zarcone : Varia Turcica XVIII Naqshbandi, Acte de la table ronde de Sèvres, pub. par l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes d'Istanbul, éd. Isis, Istanbul-Paris 1990 (en turc).

- Robert MANTRAN : Histoire de l'Empire ottoman. éd. Fayard, 1989. 810p.

- Stanford SHAW : Histoire de l'Empire ottoman et de la Turquie. Ed. Horvth, 1983. 427p.

- Yilmaz ÖZTUNA : Petite Histoire de la Turquie, Imp. Pars, Ankara 1976, 78p.

BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE KURDE

- Alexandre JABA : Recueil de notices et récits kourdes. St-Petersbourg, 1860. 130p.
- Archie ROOSEVELT JR : Les Kurdes et le Kurdistan, éd. maspero, Paris 1981, 369.
- Arfa HASSAN : The Kurds : a Historical and political study, 2è éd. London, New-York, Toronto : Oxford University Press, 1968, 178 p.
- Arsak POLADYAN : Les Kurdes aux VIIe et Xe siècles, en turc. Traduit du russe par Mehmet Demir. Ed. Öz-Ge, Ankara 1991. 112p.
- Basile NIKITINE : Les Kurdes : éditions d'aujourd'hui, Paris, 1956, 351 p.
- Chris KUTSCHERA : Le mouvement national kurde, Paris Flammarion, 1979, 393 p.
- Dana Adams SHMIDT : Entretiens avec Barzani (Barzani'yle Konusmalar) traduit d'anglais par Ahmet Dere, éd. Yöntem 1977, Istanbul, 115 p. (en turc)
- David ADAMSON : The kurdish war, London 1964, G.Allen & Unwin, 215 p.
- Dr. Chukru Mehmet SEKBAN : La question kurde. Presses Universitaires de France, 1933. 41p.
- Edmund GHAREEB : The kurdish question in iraq, Syracuse University Press, 1981, 223 p.
- Faik BULUT : Du point de vue d'Etat, les révoltes

kurdes en Turquie, en turc. Ed. Yön, Istanbul 1991. 320p.

- Garo Sasuni : Les mouvements nationaux kurdes et les relations kurdes arméniennes depuis XVe siècle, en turc. Ed. Orfeus, Stockholm 1986. 246p.

- Gérard CHALIAND : La question kurde, François Maspero, Paris 1961, 32 p.

- Henry BINDER : Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse. Maison Quantin, Paris 1887. 453p.

- Irmine Romanette : Le Kurdistan et la question kurde. Col. Trésor du Siècle, Paris 1938. 20p.

- Ismet Chérif VANLY : La persécution du peuple kurde par la dictature du Baas en Syrie, Amsterdam, octb. 1968. 38p.

- Ismail GOLDAS : Le Comité du relèvement du Kurdistan (Kürdistan Teâlî Cemiyeti, en turc). Ed. Doz, Istanbul 1991. 323p.

- Jean PRADIER : Les Kurde, révolution silencieuse, Ducros éditeur, Bordeaux, 1968, 286 p.

- Kadri Cemil PACHA : La cause kurde, en turc, éd. Özgü, 2ème. édition, Ankara 1991, 260p.

- Léonard ARNAUD : Une enquête sur la peste dans le Kurdistan Persan. Constantinople, 1882. 56p.

- Les Kurde et le Kurdistan, sous la direction de Gérard Chaliand, Paris, maspero 1981, 369 p.

- Lucien RAMBOUT : Les Kurdes et le Droit ; éd. Cerf, Paris 1947, 160 p.

- M.A. HASRETYAN (prof.) : La révolte de 1925 : le

mouvement du Chéikh Saïd (1925 Kürt Ayaklanmas : Seyh Saït Hareketi, en turc). Ed. Jina Nû, Uppsala 1985. 75p.

- MALMISANIJ : Le nationalisme kurde et le Dr. Abdullah Cevdet (Kürt Milliyetçiligi ve Dr. Abdullah Cevdet, en turc). éd. Jina nû, Uppsala Suède, 1986, 124 p.

- Mehmet BAYRAK : Les Kurdes et leur lutte démocratique nationale (Kürtlerin Uusal demokratik Hareketi). Ed. Öz-Ge, Ankara 1993. 621p.

- Renée-Irana FRACHON : Quant j'étais au Kurdistan. Tanger 1963. 46p.

- Wedat KAYMAK : Les Eternels exilés, Asso. des Cinéastes kurdes en exil, Paris 1990, 208p.

- William EAGLETON JR : La République Kurde de 1946, éd. Complexe, 1991, (traduit de l'anglais par Cathrine Ter-Sarkissian), en français, 231 p.

ETUDES UNIVERSITAIRES

- Ahmad Pashraw KARIM : Le mouvement national kurde sous la direction du Cheikh Mahmoud Berzenji : 1919-1933. Mémoire de DEA, Paris IV, 1988, 69p.

- Behrouz MOTAMED HACHEMI : Les mouvements kurdes en Iran : l'insurrection d'Ismaïl Axa (Simko) 1918-1930, Thèse de doctorat, Université de Paris VII, 1989.

- Halkawt HAKIM : Confrérie des Naqshbandis au Kurdistan, au 19^e s. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris IV juin 1983, 322p.

- Ismet Chérif VANLY : Le Kurdistan irakien. Entité nationale, éd. La Bacconnière, Neuchâtel, Suisse 1970, 418 p.

- Jean-Pierre VIENNOT : Le mouvement national kurde, Paris, mars 1965, 402 p.

- Kemal Mazhar AHMED (Dr.) : Le génocide arménien et les Kurdes lors de la 1^{ère} guerre mondiale. Stockholm 1986. 125p.

- Martin Van BRUINESSEN : Axa, Cheikh et Etat : la situation socio-politique du Kurdistan, éd. Özge, Ankara, 1991, 490 p. (en turc, en anglais et en allemand).

- Wedat KAYMAK : Le problème kurde dans les relations internationales de 1914 à 1924, Paris, juillet 1989, 57 p.

NOTES DE BAS DE PAGE

1- Thomas BOIS : "Connaissance des Kurdes", p.1. Ed. Khayat, Beyrouth 1965, 164 p.

2- Michèle CAUSSE et Nicole MARION : "Le Monde par image : sur les traces des derniers nomades", p. 116, Ed. Hachette, 1962, 190 p.

3- Michèle CAUSSE et Nicole MARION, op. cit. p. 118.

4- Un caravansérail est un bâtiment ; une grande cour carrée à l'intérieur et tout autour, comme creusées dans l'épaisseur d'un mur énorme, des cases à un mètre du sol, larges d'environ deux mètres, profondes de quatre et hautes de trois. Tous les caravansérails sont à peu près pareils ; quelques-uns ont un étage ; les chambres du premier ferment avec des portes ; les voyageurs, qui emportent tout avec eux : lits, cuisine, etc., se logent dans une des niches où ils se trouvent aussi confortablement installés que nous, dans nos meilleurs hôtels européens. Henry BINDER : 'Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse.' p. 83, Paris, Maison Quantin, 1887, 453 p.

*- Missionnaire français qui avait effectué un voy-

age au Kurdistan, en 1883.

5- Henry BINDER, op. cit, p. 211.

6- Henry BINDER, op.cit, p. 351.

7- Dossier du Kurdistan : p. 6, Têkoser (publication kurde, éditée en Belgique), mars 1988, 131 p.

8- Motamed Hachemi BEHROUZ : "Les mouvements kurdes en Iran : insurrection d'Ismail Ahga, 1918-1930.". p. 34. Thèse de doctorat de 3e cycle, Paris VII, 1989, 390 p.

9- Homme politique kurde, né en 1870. Originaire de Diyarbakir, médecin de formation, membre du Comité pour le relèvement du Kurdistan, et, après l'échec de la révolte kurde de 1930, dont nous parlerons dans les pages suivantes, il se réfugie à Paris où il écrit "La Question kurde". Ouvrage publié en 1933. Autorisé à retourner en Turquie en 1933 où il mourut en 1937.

10- Dr. Chukru Mehmet SEKBAN : "La Question kurde", p. 15. Presses Universitaires de France, 1933, 41 p.

*- Ce point sera étudié dans les pages suivantes.

11- Pierre Larousse : "Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle", p. 1260. Ed. 1866-1879.

12- Cette religion fut prêchée par Zoroastre (Zarathoustra) qui serait né au Kurdistan, à Moukri (région kurde en Iran), en 660 av. J.-C., et qui aurait vécu jusqu'en 583.

13- Motamed Hachemi BEHROUZ : op. cit, p. 80.

14- Thomas BOIS : op. cit, p. 88.

15- Ces confréries seront étudiées dans les pages suivantes.

16- sunnisme est le courant principal de l'Islam, il vient du mot "sunna", communauté resserrée par les traditions, le "hadith", qui rapportent les paroles et les actions de Mohamet. Les sunnites se réfèrent à Abou Bakr, Omar, Osman et Ali.. Le chiisme professait, lui, qu'Ali, gendre du Prophète et ses descendants directs devaient être grands imam.s. M.H.BEHROUZ, op. cit, p. 43.

17- Les Yézidis, sont une secte qui se réclame des disciples du cheikh Adi (1073-1162), soufi musulman, né à Balbek, au Liban.. Après avoir fait des études théologiques à Bagdad, il s'installa dans le pays des Kurdes.

18- Dossier du Kurdistan : Tékoser, op. cit p. 6.

19- Lors de la retraite des Dix Mille, l'armée de Xénophon, général et historien athénien, tombe sur les Cardouques dans les régions arméniennes, près de Van et d'Erzuroum 401-400 av. J.-C.

20- Garo SASUNI : "Les mouvements nationaux kurdes et les relations kurdo-arméniennes depuis le XVe siècle", p. 11 (XV. Yüzyıldan bu yana Kürt Ermeni iliskileri), Ed. Orfeus, Stockholm 1986, 246 p.

(*)- Ambassadeur soviétique à Tébriç dans les années 20.

21- Basile NIKITINE : "Les Kurdes", p. 7. Ed. d'aujourd'hui, Paris 1956, 351 p.

22- Les Arméniens sont l'un des peuples chrétiens les plus anciens de l'Asie centrale. Comme les Kurdes, au long de leur histoire, ils ont été confrontés à des obstacles. Leur pays devint, d'abord une province romaine, puis fut partagé entre l'Empire byzantin et l'Empire perse, en 387. Vers le milieu du Xe siècle, l'Arménie redevint une province byzantine. Mais à partir du XIVe siècle, elle fut l'objet des convoitises de l'Empire ottoman et l'Empire perse. Finalement, elle fut partagée entre ces deux empires en 1639. Au cours du XVIIe siècle la Russie commence également à s'intéresser à l'Arménie, et s'appropriâ sa partie orientale. De ce fait, l'Arménie devint un litige entre la Russie et l'Empire ottoman.

A partir du XIXe siècle, les Arméniens commencent à s'entendre mieux avec les Russes qu'avec les Ottomans. Cette sympathie arménienne à l'égard des Russes se manifesta à plusieurs occasions. Lors de la guerre russo-ottomane de 1877-78, par exemple, « beaucoup de soldats arméniens de l'armée ottomane se rallient aux forces russes contre les Ottomans. » Le Dr. Kemal Mazhar AHMED : "Le Génocide arménien et le Kurdistan lors de la première guerre mondiale" p. 51. (Birinci Dünya Savasinda Kurdistan ve Ermeni Soykirim). Stockholm 1986, 125 p.

23- Michèle CAUSSE et Nicole MARION : op. cit, p. 119.

24- Ces Lullu ou Lullubi, les habitants du Zagros seraient des ancêtres des Kurdes. Et de même que les

Gutti, qui habitaient les montagnes de l'est du petit Zab, près de la rivière Diala.

25- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 8.

26- Peuple nomade de l'est de l'Asie, venu s'installer en Mésopotamie vers 2130 av. J.-C. au détriment des Akkades.

27- Un des peuples de la Mésopotamie, dont le pays se situe entre le Tigre et l'Euphrate. Il est limité "au nord par les monts Taurus qui le séparent de l'Arménie, à l'est par la Perse, au sud par le golfe arabo-persique, au sud-ouest par la Syrie." p. 13. Joseph Yacoup : Les Assyro-Chaldéens. Edité par le Groupement pour les droits des minorités. 1987, 69 p.

28- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 9.

(*)- Elle a fait un voyage dans les régions kurdes dans les années 30, et à son retour, elle publie une brochure intitulée : "Le Kurdistan et la question kurde."

29- Irmine ROMANETTE : "Le Kurdistan et la question kurde", p. 2. Coll. Trésor du siècle, Paris 1938, 20 p.

30- Le Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 9.

31- Dr. Ch.M. SEKBAN : op. cit, p. 10-11.

32- Dr. Ch.M. SEKBAN : op. cit, p. 11.

33- Se dit d'un groupement hypothétique de langue constitué par le turc, le mongol et le toungouse.

34- Dr. Ch.M. SEKBAN : op. cit, p. 14.

(*)- Académicien russe.

35- Basile NIKITINE : op. cit, p. 9.

36- Basile NIKITINE : op. cit, p. 9.

37- Basile NIKITINE : op. cit, p. 9.

38- Basile NIKITINE : op. cit, p. 23.

39- Garo SASUNI : op. cit, p. 11.

40- Arsak POLADYAN : "Les Kurdes aux VIIe et Xe siècles", p. 16. (Kürtler VII. ve X. yüzyilda) Ed. Oz-Ge, Ankara 1991, 112 p. Traduit en turc par Mehmet Demir.

41- Dans l'islam, à ses débuts, la conscience religieuse prime la conscience nationale. D'un côté il y a le Dar-ul-Islam, communauté musulmane, de l'autre, le Dar-ul-Harb, domaine étranger qu'il faut combattre. L'Islam universaliste est au-dessus de toute nation et race. Il n'en impose pas moins une seule langue, l'arabe, liturgique aussi bien que celle de tous les actes publics, comme le Coran est à la fois un livre sacré et un code. Le calife, autorité suprême, représente la volonté d'Allah. Quant à l'individu, l'accent est mis davantage sur ses devoirs vis-à-vis d'Allah que sur ses droits. B. Nikitine, op. cit, p. 177.

42- Arsak POLADYAN : op. cit, p. 23.

43- Garo SASUNI : op. cit, p. 12.

44- Arsak POLADYAN : op. cit, p. 18.

45- Arsak POLADYAN : op. cit, p. 21.

46- Arsak POLADYAN : op. cit, p. 22.

47- René KALISKEY : "L'Islam", p. 94. Ed. Marabout , 1987, 308 p.

48- René KALISKEY : op. cit, p. 95.

49- René KALISKEY : op. cit, p. 95.

*- Il fut tué par des partisans d'Ali.

50- René KALISKEY : op. cit, p. 104.

51- René KALISKEY : op. cit, p. 124.

52- René KALISKEY : op. cit, p. 145.

53- Garo SASUNI : op. cit, p. 12.

54- Garo SASUNI : op. cit, p. 13.

55- Garo SASUNI : op. cit, p. 14.

56- Basile NIKITINE : op. cit, p. 182.

* - Ecrivain kurde.

57- Mehmet BAYRAK : "Les Kurdes et leur lutte démocratique nationale", p. 52. (Kürtler ve Ulusal demokratik mücadeleleri). Ed. Öz-Ge, Ankara 1993, 621 p.

58- Garo SASUNI : op. cit, p. 14-15.

59- Garo SASUNI : op. cit, p. 15.

60- Garo SASUNI : op. cit, p. 15.

61- Garo SASUNI : op. cit, p. 17.

62- Garo SASUNI : op. cit, p. 18.

63- Ce sont deux dynasties turkmnènes, qui régnèrent sur l'Iran pendant plus d'un siècle, la première régna de 1437 à 1467 et la deuxième de 1467 à 1502. C'est le chiite Chah Ismail qui mit fin à leur existence et réinstaura la dynastie des Safévides.

* - Chef Mongol, né à Kech, près de Samarkand en Ouzbékistan, en 1336)

64- Garo SASUNI : op. cit, p. 18.

65- Thomas BOIS : op. cit, p. 19.

66- Basile NIKITINE : op. cit, p. 49.

*- Auteur allemand qui écrivit en 1935 l'ouvrage : "Kurden und Arménien".

67- Basile NIKITINE : op. cit, p. 66.

68- Basile NIKITINE : op. cit, p. 66.

69- Basile NIKITINE : op. cit, p. 67.

70- Basile NIKITINE : op. cit, p. 67.

71- Thomas BOIS : op. cit, p. 21.

* - Ayant effectué deux voyages au Kurdistan au début des années 60, elle publie une brochure intitulée, "Quant j'étais au Kurdistan."

72- Renée-Irana FRACHON : "Quant j'étais au Kurdistan", p. 17. Tanger 1963, 46 p.

73- Renée-Iranna FRACHON : op. cit, p. 32-34.

74- Mohammed MOKRI : "Contribution scientifique aux études iraniennes", p. 24-25. Ed. Librairie Klincksieck, Paris 1970, 413 p.

75- Basile NIKITINE : op. cite, p. 57.

76- Thomas BOIS : op. cit, p; 21.

77- Basile NIKITINE : op. cit, p. 87-88.

78- Henry BINDER : op. cit, p. 104.

79- Mohammed MOKRI : op. cit, p. 26.

80- Lieu où brûle le feu, fait de deux pierres à peu près carrées, que sépare un espace de quelques centimètres, éventuellement fermé par une troisième pierre posée derrière les autres. C'est dans cet espace que l'on dispose le feu autour duquel s'assemble la famille. M. Mokri, op. cit, p. 17.

81- Mohammed MOKRI : op. cit, p. 17.

82- Thomas BOIS : op. cit, p. 24.

83- Henry BINDER : op. cit, p. 81.

- 84- Henry BINDER : op. cit, p. 352.
- 85- Henry BINDER : op. cit, p. 352.
- 86- Henry BINDER : op. cit, p. 352.
- 87- Mohammed MOKRI : op. cit, p. 35.
- 88- M. H. BEHROUZ : op. cit, p. 102.
- 89- M. MOKRI : op. cit, p. 41.
- 90- M. H. BEHROUZ : op. cit, p. 105.
- 91- B. NIKITINE : op. cit, p. 90.
- 92- H. BINDER : p. cit, p. 352.
- 93- B. NIKITINE : op. cit, p. 93.
- 94- H. BINDER : op. cit, p. 94.
- 95- B. NIKITINE : op. cit, p. 136.
- * - Il avait effectué une étude sur les Kurdes de l'Irak. Son travail est intitulé, "Two years in Kurdistan", Londres 1921.
- 96- W.R. HAY : op. cit, p. 65.
- 97- B. NIKITINE : op. cit, p. 119.
- 98- Alexandre JABA : "Recueil de notices et écrits kurdes", p. 1, St-Petersbourg 1860, 130 p.
- 99- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 87.
- 100- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 112.
- 101- B. NIKITINE : op. cit, p. 120.
- 102- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 114.
- 103- B. NIKITINE : op. cit, p. 126.
- 104- Thomas BOIS : op. cit, p. 34.
- 105- Th. BOIS : op. cit, p. 35.
- 106- B. NIKITINE : op. cit, p. 133.
- 107- L'Empire ottoman a été créé par Othman

(Osman) 1^{er} en 1281. Il avait étendu sa domination sur une grande partie de l'Europe balkanique, de l'Arabie, du Moyen-Orient et de l'Égypte. Il prit fin au lendemain de l'armistice de Moudros, le 30 octobre 1918.

108- Cette autorité était désorganisée depuis les invasions des Mongols, au XIII^e siècle.

*- En direction des régions arméniennes, kurdes et persanes.

109- Garo SASUNI : op. cit, p. 23.

110- Garo SASUNI : op. cit, p. 23.

111- Stanford SHAW : "Histoire de l'Empire ottoman et de la Turquie", p. 117-118. Ed. Horvath 1983, 427 p.

*- Capitale de l'Azerbaïdjan iranien.

112- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 16.

113- Garo SASUNI : op. cit, p. 25.

114- Stanford SHAW : op. cit, p. 117-118.

115- Garo SASUNI : op. cit, p. 25.

116- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 51.

117- Robert MANTRAN : "Histoire de l'Empire Ottoman", p. 120. Ed. Fayard 1989, 810 p.

118- Robert MANTRAN : op. cit, p. 207.

*- Seigneurs (propriétaires) fonciers.

119- Stanford SHAW : op. cit, p. 117-118.

120- L'islam fut adopté comme religion officielle de l'Empire par le sultan Sélim 1^{er} : avril 1512-septembre 1520, au Caire en 1517. Le sultan s'était alors proclamé calife et commandant des Croyants.

120- Robert MANTRAN : op. cit, p. 127.

- 121- Robert MANTRAN : op. cit, p. 127.
- *- Villageois inscrit dans le registre de recensement comme cultivateur.
- 122- Robert MANTRAN : op. cit, p. 127.
- 123- Basile NIKITINE : op. cit, p. 141.
- 124- Basile NIKITINE : op. cit, p. 145-146
- *- Propriétaire foncier.
- 125- Thomas BOIS : op. cit, p. 37.
- 126- Henry BINDER : op. cit, p. 351.
- 127- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 114.
- 128- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 78.
- *- Jusqu'au XIXe siècle.
- ** - Mollah (aumônier)
- 129- Alexandre JABA : op. cit, p. 7.
- *- Occupé une première fois par les Ottomans en 1538.
- 130- Stanford SHAW : op. cit, p. 287.
- 131- Stanford SHAW : op. cit, p. 287.
- *- Du règne du sultan Sélim 1er : 1512-1520 à celui de Murad IV : 1623-1640.
- 132- Garo SASUNI : op. cit, p. 47.
- 133- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 98.
- 134- Garo SASUNI : op. cit, p. 47.
- *- Dans le sens que nous le concevons aujourd'hui.
- 135- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 18.
- 136- Garo SASUNI : op. cit, p. 46.
- 137- Basile NIKITINE : op. cit, p. 179.
- 138- Garo SASUNI : op. cit, p. 51.

139- Pierre ROSSI : "L'Irak des révoltés", p. 63. Ed. Seuil 1962, 323 p.

140- Dimitri KITSIKIS : "L'Empire Ottoman", p. 91. Coll. Que sais-je ? 1985, 127 p.

141- Dimitri KITSIKIS : op. cit, p. 92.

142- Robert MANTRAN : "Histoire de la Turquie", p. 77. Coll. Que sais-je ? Paris 1968, 126 p.

143- Robert MANTRAN : "Histoire de la Turquie", op. cit, p. 83.

144- Claude RENGLLET : "40 millions de Turcs ou la démocratie", p. 41. Ed. Elsevier Séquoia, Bruxelles 1977, 259 p.

*- Lieu où la charte impériale du 3 nov. 1839 fut présentée à l'auditoire

145- Un seul vit le jour, Galata Saray, en 1868 à Istanbul.

146- Paul GARNIER : "La fin de l'Empire ottoman", p. 66. Ed. Plon 1973, 342 p.

147- Dimitri KITSIKIS : op. cit, p. 97.

148- Peshraw Karim AHMED "Le Mouvement national kurde sous la direction du cheikh Mahmud Berzenji : 1919-1933", p. 3. Mémoire de DEA, Paris-IV, 1988, 68 p.

149- Garo SASUNI : op. cit, p. 59.

150- M. Ali s'était insurgé contre l'autorité de la Porte en 1832, et avait obtenu un statut spécial pour l'Egypte.

151- Kendal NEZAN : "Les Kurdes et le Kurdistan", p. 44. Ed. Maspero 1981, 369 p. (ouvrage collectif, sous la direction de Gérard Chaliand).

152- A partir de 1830, chaque chef de principauté mobilise ses troupes pour la libération d'une région où il souhaiterait être le roi.

153- Kendal NEZAN : op. cit, p. 46.

154- Garo SASUNI : op. cit, p. 59.

* - Général allemand, chargé de réorganiser l'armée ottomane.

155- Garo SASUNI : op. cit, p. 249.

156- Garo SASUNI : op. cit, p. 213.

157- Garo SASUNI : op. cit, p. 65-66.

158- Nuri SEMDIN : Les Kurdes dans les archives suédoises. Documents concernant le XIXe siècle. Revue socio-politique et scientifique "Bergeh", p. 78. (Siyasi, Kültür, Arastirma Dergisi) N°: 1, 1989 Stockholm 119 p.

159- Garo SASUNI : op. cit, p. 68.

160- Nuri SEMDIN : op. cit, p. 72.

161- Nuri SEMDIN : op. cit, p. 71.

*- Kurdes, Arméniens, Assyro-Chaldéens.

162- Helkawt HAKIM : "La confrérie des Naqshibendis au Kurdistan au XIXe s." p. 35. Thèse de doctorat de 3e cycle. Paris-IV, juin 1983. 350 p.

163- Octave DUPONT et Xavier CAPPOLONI : "Les Confréries religieuses musulmanes". p. 521. Ed. Maisonneuve et P. Geuthner SA, 1987, 576p. Pub. sous la direct. de M. Jules Cabon.

164-Martin VAN BRUINESSEN : "Axa, Cheik et Etat : Organisation socio-politique au Kurdistan." p. 268. (Aga, Seyh ve Devlet : Kürdistan'in sosyo-ekonomik ve

politique yapisi) Ed. Oz-Ge, Ankara 1991, 490p.

165- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 46.

166- Robert OLSON : "La Révolte du cheikh Said et les sources du nationalisme kurde", p. 19. (Kürt miliyetçiliginin kanyaklari ve Seyh said Isyani). Ed. Oz-Ge, Ankara 1992, 312 p.

167- Robert OLSON : op. cit, p. 20.

168- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 46.

169- Basile NIKITINE : op. cit, p. 142.

170- Garo SASUNI : op. cit, p. 86.

171- Le membre d'une tribu met toujours en avant l'intérêt de sa propre tribu aux dépens de toutes considérations religieuses et tribales. Lorsque les membres de chaque tribu défendent les intérêts de leur propre communauté, il y a toujours des conflits entre eux. En revanche, l'autorité religieuse enlève les barrières entre les tribus et les amène à se regrouper au profit d'une seule chose : la foi.

172- Garo SASUNI : op. cit, p. 86.

173- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 85.

174- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 84.

175- Henry BINDER : op. cit, p. 92.

*- La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, etc.

176- Jean Paul GARNIER : "La fin de l'Empire ottoman", p. 45. Ed. Plon, 1973, 342 p.

177- Garo SASUNI : op. cit, p. 97.

*- Assyro-Chaldéens, Arméniens et Kurdes.

** - A la frontière turco-iranienne.

- 178- Jean Paul GARNIER : op. cit, p. 43.
- 179- Robert MANTRAN : "Histoire de l'Empire ottoman", op. cit, p. 533-534.
- 180- Garo SASUNI : op. cit, p. 101.
- 181- Garo SASUNI : op. cit, p. 101.
- 182- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 96.
- 183- Garo SASUNI : op. cit, p. 99.
- 184- Garo SASUNI : op. cit, p. 100.
- 185- Robert OLSON : op. cit, p. 19.
- * - Ville du Kurdistan iranien.
- 186- Garo SASUNI : op. cit, p. 102.
- 187- Garo SASUNI : op. cit, p. 103.
- 188- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 96.
- 189- Dr. Léonard ARNAUD : "Une enquête sur la peste dans le Kurdistan persan", p. 33. Constantinople, 1882, 56 p. (Délégué sanitaire ottoman en perse.)
- 190- Garo SASUNI : op. cit, p. 109.
- 191- Robert OLSON : op. cit, p. 26.
- 192- Robert MANTRAN : "Histoire de l'Empire ottoman", op. cit, p. 534.
- 193- Robert MANTRAN : "Histoire de l'Empire ottoman", op. cit, p. 533.
- 194- Jean Paul GARNIER : op. cit, p; 71.
- 195- Robert OLSON : op. cit, p. 28.
- * - Beau-frère du sultan Abdul-Hamit II.
- 196- Robert OLSON : op. cit, p. 28.
- *- Les écoles tribales furent créées en 1892, dont une à Istanbul, l'autre à Bagdad. D'ailleurs la majorité

des écoles gouvernementales étaient des écoles militaires, fréquentées par les familles des princes kurdes et par les fils des grandes tribus. Ces écoles avaient pour but l'assimilation des enfants des princes dans le creuset ottoman.

197- Garo SASUNI : p. cit, p. 109.

198- Robert OLSON : op. cit, p. 30.

199- Robert OLSON : op. cit, p; 31.

200- Garo SASUNI : op. cit, p. 70.

201- Garo SASUNI : op. cit, p. 70.

202- Garo SASUNI : op. cit, p. 71.

203- Garo SASUNI : op. cit, p. 90.

204- Garo SASUNI : op. cit, p. 110.

205- Robert OLSON : op. cit, p. 23.

206- Robert OLSON : op. cit, p. 24.

207- Michèle CAUSSE et Nicole MARION : op. cit, p. 122.

208- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 19.

209- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 20.

210- Mehmet BAYRAK : op. cit, p. 79.

211- Benoît-MECHIN : "Le Loup et le Léopard : Mustapha Kémal", p. 102-103. Ed. Albin Michel 1954, 502 p.

212- Ligue nationale kurde : "Les Massacres kurdes en Turquie", p. 4. Hoyboun, n°- 2. Le Caire, imp. Paul Barbey, 1928, 41 p.

213- Il devint par la suite le père du nationalisme turc qu'il a formulé ainsi : «La patrie des Turcs ... ce n'est ni la Turquie ni le Turkistan. C'est une terre

vaste et éternelle ; le Touran !» Robert MANTRAN :
"Histoire de l'Empire ottoman", op. cit, p. 592.

214- Malmisanij : "Le nationalisme Kurde et le Dr. Abdullah Djevdet", p. 27. (Abdullah Cevdet ve Kürt Milliyetçiligi.) Ed. Jina Nû, Uppsala, Suède 1986. 124 p.

215- Kadri Djemil PACHA : "La Question kurde", p. 28 (Doza Kurdistan.) Ed. Oz-Ge, Ankara 1991, 260 p.

216- Kadri Djemil PACHA : op. cit, p. 28.

217- Robert OLSON : op. cit, p. 37.

218- Ligue nationale kurde : op. cit, p. 4.

219- Ismail GOLDAS : "Comité du relèvement du Kurdistan", p. 68. (Kurdistan Teâli Cemiyeti.) Ed. Doz, Istanbul 1991, 323 p.

220- Ismail GOLDAS : op. cit, p. 65.

221- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 21.

222- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 28.

223- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 28.

224- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 29-30.

225- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 30.

226- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 32.

*- La Turquie entre en guerre le 4 novembre 1914, aux côtés de l'Allemagne.

227- Ligue Nationale Kurde : op. cit, p. 5.

228- Irmine ROMANETTE : "Le Kurdistan et la question kurde", p. 10. Ed. Coll. Trésor du siècle. Paris 1938, 20 p.

229- Basile NIKITINE : op. cit, p. 196.

*- Homme politique et historien kurde, né en 1879 à Suleymania. Une des plus nobles figure dans le mou-

vement national kurde, formé à l'école militaire de Constantinople, il prend part à toutes les campagnes de l'Empire ottoman jusqu'à la guerre de l'Anatolie (en 1919). Il fut pendant des années gouverneur de l'école militaire irakienne et occupa successivement plusieurs postes ministériels. Mort le 23 août 1946 à Suleymania.

230- Pendant la guerre la famine s'étendit sur tout le Kurdistan. Selon certains témoignages, la population fut amenée à manger même les rats.

231- Robert OLSON : op. cit, p. 45.

232- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 37.

233- Ismail GOLDAS : op. cit, p. 118.

234- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 21.

235- Robert OLSON : op. cit, p. 38.

236- Bernard VERNIER : "L'Irak d'aujourd'hui", p. 30. Ed. Armand colin, Rennes 1962, 494 p.

237- Bernard VERNIER : op. cit, p. 30.

238- Pierre ROSSI : op. cit, p. 67.

239- Bernard VERNIER : op. cit, p. 30.

240- Nadine PICAUDEAU : "La Décennie qui ébranla le Moyen-Orient : 1914-1923", p. 51. Ed. Complexe, Bruxelles 1992, 236 p

241- Nadine PICAUDEAU : op. cit, p. 50.

242- André NOUSCHI : "Les Luites pétrolières au Proche-Orient", p. 16. Ed. Flammarion, 1970, 142 p.

243- André NOUSCHI : op. cit, p. 18.

244- André NOUSCHI : op. cit, p. 23.

245- André NOUSCHI : op. cit, p. 27.

*- Sykes est diplomate britannique et Picot diplomate français. François-Georges Picot, consul général de France à Beyrouth, en 1915, fut chargé de négocier avec la Grande-Bretagne les zones d'influence respectives des deux puissances en cas de partage de l'Empire ottoman. A cet effet, il entame les négociations avec Sir Mark Sykes, et ils signent les accords qui portent leur nom.

246- Bernard VERNIER : op. cit, p. 35.

247- Les Documents politiques, p. 287. Décembre 1922 : "La lutte des impérialistes internationaux en Turquie".

248- A la suite des accords du 8 mai 1919, signés pour la France par Henry Bérenger et pour la Grande-Bretagne par Walter Lang, la France abandonnait définitivement Mossoul et la Palestine, et recevait en contrepartie les 25 % de la part des Allemands dans la Turkish petroleum, «25 % de l'exploitation de tous les pétroles découverts ou à découvrir dans les vilayets de Mossoul et de Bagdad, 50 % de tous les gisements que les deux pays pourraient s'assurer en Roumanie, en Galicie et en Russie et 34 % des ressources disponibles dans les colonies de la Couronne Britannique.» Les Documents politiques, op. cit, p. 289.

*- Ce programme a été présenté au Congrès américain le 11 février 1918.

249- Ligue Nationale Kurde : op. cit, p. 12.

250- Ismail GOLDAS : op. cit, p. 12.

*- Elle vit le jour le 19 sept. 1919, à Istanbul.

** - Fils du Cheikh Obéïdullah, à la suite de l'échec de l'insurrection de son père en 1881, il fut envoyé avec toute sa famille en exil à La Mecque. Au lendemain de la révolution des Jeunes-Turcs, il revint à Istanbul. Lors de la révolte de son père, que « les Kurdes protégeraient les Assyriens et Arméniens qui hisseraient un drapeau blanc sur le toit de leur maison » se forgeant ainsi une réputation de démocrate. Ismail Goldas : op. cit, p. 17.

251- Robert OLSON : op. cit, p. 46.

252- Ismail GOLDAS : op. cit, p. 70.

253- Ismail GOLDAS : op. cit, p; 79.

254- Dr. Kemal Mazhar AHMED : op. cit, p. 30.

*- Qui n'étaient d'ailleurs qu'une poignée.

255- Robert OLSON : op. cit, p. 46.

256- Né en 1864 à Suleymania. Fils de l'ex-ministre des affaires étrangères de l'Empire ottoman, Saïd Pacha. Général dans l'armée ottomane, puis ambassadeur de l'Empire à Stockholm, en 1890. Ensuite, il se rallia aux Jeunes-Turcs mais, en raison du refus de ces derniers de lui confier le poste d'ambassadeur à Paris, il s'en sépara et se tourna vers les Kurdes. En 1919 et en 1946, il représenta les Kurdes auprès des instances internationales. Il mourut en 1946.

257- Wedat KAYMAK : "Le Problème kurde dans les relations internationales : 1914-1924", p. 17. Paris

1989. 56 p.

258- Chérif PACHA : "Mémoire sur les revendications du peuple kurde", p. 13-14. Imp. Nationale, Paris, le 22 mars 1919. 14 p.

259- Observations générales présentées par la délégation ottomane à la conférence de la Paix, p. 4. Imp. Nat. 47 p.

260- Observations générales : op. cit, p. 6.

261- Accord tripartite entre l'Empire britan., la France et l'Italie, relatif à l'Anatolie. Signé le 10 août 1920, p. 3. Imp. Nat. Paris.

262- Accord tripartite : op. cit, p. 3.

263- Robert OLSON : op. cit, p. 49.

*- 3e volume de son discours, intitulé : Grand Discours. Document 52, p. 942-43.

264- Robert OLSON : op. cit, p. 67.

** - Document 47, p. 937-939.

265- Robert OLSON : op. cit, p. 68.

266- Ismail GOLDAS : op. cit, p. 191.

267- Ismail GOLDAS : op. cit, p. 189.

268- Robert OLSON : op. cit, p. 55.

269- Benoit -MECHIN : op. cit, p. 223-224.

270- Robert OLSON : op. cit, p. 55.

271- Robert OLSON : op. cit, p. 52.

*- L'hostilité entre différentes tribus kurdes est née au lendemain de la création de la cavalerie Hamidieh. Car les tribus qui participèrent à cette cavalerie se livrèrent à des exactions sur celles qui ne voulurent

pas y prendre part.

272- Robert OLSON : op. cit, p. 52.

*- A cette période, l'Empire ottoman était limité avec seulement Istanbul.

273- Ligue nationale kurde : op. cit, p. 14.

*- Ce traité prévoyait la création d'un Etat autonome kurde dans les régions de Diarbékir, Van, Elaziz et Bitlis.

274- Robert OLSON : op. cit, p. 57.

275- Robert OLSON : op. cit, p. 57.

276- Robert OLSON : op. cit, p. 57-58.

277- Acte signé à Lausanne, le 30 janvier, le 24 avril 1923. p. 1-2. Imp. Nat. Paris, 1923, 172 p.

278- Benoit-MECHIN : op. cit, p. 274.

279- Benoit-MECHIN : op. cit, p. 275.

280- Benoit-MECHIN : op. cit, p. 284-285.

281- Fabrice MONNIER : "Revue Historia", n° 502, octobre 1988, p. 47.

282- Document politiques : op. cit, p. 308.

283- Edgar PECH : "Les Alliés et la Turquie oct. 1918, av. 1925", p. 228. Ed. les PUF, Paris 1925, 267 p.

*- Région de l'ouset et du nord du lac d'Ourmiah

** - Formée de 21-25 tribus inégales sur le plan socio-économique, cette confédération abritait trois puissantes tribus : Abdouï, Mamedy et Kardar. Parmi lesquelles, les Pèz Agha Abdouï étaient les plus fortes.

284- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 155.

285- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 157.

286- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 191.

287- Chris KUTSCHERA : "Le Mouvement national kurde", p. 44. Ed. Flammarion, Paris 1979, 393 p.

288- M.H. BEHROUZ : op. cit, p. 202.

*- Notamment au moment où les Alliés discutaient les modalités de la création d'un Etat kurde, lors de la conférence de San Rémo, le 24 avril 1920.

289- Dr. Ch. M. SEKBAN : op. cit, p. 18.

290- Né à Suleymania en 1880, notable kurde. Au moment où les grandes puissances se partagent la Mésopotamie, il essaie d'obtenir quelques droits nationaux pour le peuple kurde. C'est ainsi qu'il se lança dans la lutte pour l'indépendance du Kurdistan. Il mourut le 9 octobre 1956 à Bagdad.

291- Dr. Kémal Mazhar AHMED : op. cit, p. 25.

292- Cet Etat qui prit le nom de l'Irak, vit le jour dans des conditions très complexes. En effet, l'Angleterre qui devient mandataire de la Mésopotamie, à la suite du partage de l'empire ottoman, voulait gouverner cette région directement par ses conseillers. Mais les nationalistes irakiens qui s'étaient constitués au sein de différentes organisations politiques s'opposèrent à ce dirigisme britannique. L'Angleterre décida alors d'organiser un référendum sur la création d'un Etat. Ce référendum eut lieu à la fin de 1918 et donna la naissance au nouvel Etat irakien.

293- Lucien RAMBOUT : "Les Kurdes et le Droit", p.

48. Ed. Cerf, Paris 1947, 160 p.

294- Wedat KAYMAK : "Le Problème kurde dans les relations internationales" : op. cit, p. 27.

295- Robert OLSON : op. cit, p. 83-84.

296- Robert OLSON : op. cit, p. 86.

*- Cette conférence traita de la politique britannique au Moyen-Orient.

297- Aziz EL HAJJ : "L'Irak nouveau et le problème kurde", p. 34. Ed. Khayat, 1977, 168 p.

298- Aziz EL HAJJ : op. cit, p. 34.

299- Robert OLSON : op. cit, p. 93.

300- Aziz EL HAJJ : op. cit, p. 40.

301- Robert OLSON : op. cit, p. 94.

* - Historien arménien.

302- M.A. HASRETYAN : "La Révolte kurde de 1925", p. 7. (1925 Kürt Ayaklanmasi.) Ed. Jina Nû, Uppsala, 1985, 75 p.

303- Robert OLSON : op. cit, p. 73.

304- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 7.

* - Connu sous le nom de la révolte de Kotchguiri.

305- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 8.

306- Robert OLSON : op. cit, p. 140.

307- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 8.

308- Faik BULUT : "Les révoltes kurdes en Turquie : du point de vue de l'Etat", p. 10-11. (Devletin gözüyle Türkiye'de Kürt Ayaklanmalari.) Ed. Yön, Istanbul 1991, 320 p.

309- Robert OLSON : op. cit, p. 80.

- 310- Robert OLSON : op. cit, p. 81.
 311- Robert OLSON : op. cit, p. 140.
 312- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 9.
 313- Robert OLSON : op. cit, p. 143.
 314- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 9.
 315- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 9.
 316- Robert OLSON : op. cit, p. 148.
 * - Localité de Diyarbakir.
 317- M.A. HASRETYAN : op. cit, p. 11.
 318- Robert OLSON : op. cit, p. 162.
 319- Robert OLSON : op. cit, p. 184.
 320- Robert OLSON : op. cit, p. 185.
 321- Robert OLSON : op. cit, p. 189.
 322- Irmine ROMANETTE : op. cit, p. 16-17.
 323- Faik BULUT : op. cit, p. 79.

*- Général et homme politique, né en 1892 à Bitlis, au Kurdistan de Turquie. Général dans l'armée ottomane, il se bat sur les fronts de l'Albanie, du Yemen, de la Grèce et de la Russie. Il participe également à la guerre de l'indépendance de la Turquie. A partir de 1920, il rompt ses relations avec les Turcs et rejoint les nationalistes kurdes. Il était l'un des artisans de la révolte du mont Ararat. Mais à la suite de l'écrasement de celle-ci, il se réfugia en Iran, à Téhéran, où il mourut le 25 mars 1976. Il passa sans interruption, 40 ans de sa vie en exil.

324- Faik BULUT : op. cit, p. 79.

** - Elle fut créée officiellement en septembre 1927

Institut kurde de Paris

Imprimé en Turquie
Dépôt légal : Décembre 1995

ISBN 2-91121-00-6

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut Kurde de Paris



IKPLIV107079